



bulletin municipal SAINT-CLOUD

plusieurs centaines
de personnes s'étaient
réunies devant la mairie
pour applaudir
les légionnaires



n° 152
septembre
1978



siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants

membres de l'association

Ils se sont groupés

pour mieux vous servir

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, boulevard de la République

Tél. : 602 53.15

LES GRANDES MARQUES

LES MEILLEURS PRIX

service retouche

Monsieur,

Souhaitant vous être agréable, nous avons créé un « service retouche » pour adapter, modifier ou retoucher tout vêtement (cuir excepté) qu'il provienne ou non de notre magasin

Madame,

Bien que ne vendant pas de vêtements féminins, si vous avez une jupe, veste, manteau... qui nécessite un ajustement, notre service retouche est à votre disposition



Michel Schifer

LUMINAIRES

TOUS STYLES

LUSTRERIE - MEUBLES DE DECORATION

TABLES - MIROIRS - ABAT-JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud - Tél. 602 02.39

si vous pensiez
à venir nous consulter
dès que vous avez un problème,
la vie vous semblerait
beaucoup plus facile

 **CREDIT LYONNAIS**

SAINT-CLOUD

2 AGENCES A VOTRE SERVICE

CD-506 - 8, rue Dailly - Tél. 602 04.17

SB-511 - 98, rue de la République - Tél. 602 66.22



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

BOURDOISEAU
FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

R. CHLISTEUR

101, avenue Foch - 771 87.22

Philips

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique
Pour le sérieux de notre
service après-vente
Pour la qualité de notre
accueil
Pour notre sens des
responsabilités*

Jean LECLERC

42, bd de la République

Tél. 602 66.55

SAINT-CLOUD



nous avons choisi

Philips

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue de
sa gamme
Pour la qualité de
son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

Philips

Vous connaissez



Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
RETELEMENTS DE SOL
GRAND CHOIX DE MOQUETTES
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD



Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

BP
**Banque
Populaire**

A SAINT-CLOUD :

82, boulevard de la République

Tél. 602 67.69

65.19

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel
P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

DSP

INTERIM

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE
602 42.39

140 Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

J. LEROUX

Vitres - Moquettes - Entretien de locaux et bureaux
Remise en état des appartements neufs

12 bis, rue de Garches, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 86.93

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

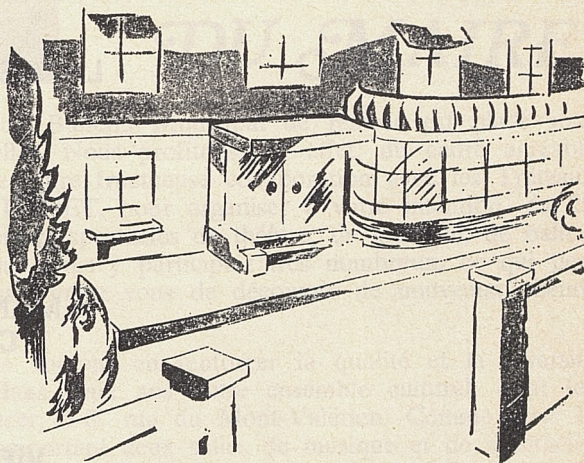
Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table

le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

SEMINAIRES

COCKTAILS LUNCHS

REPAS D'AFFAIRES

RECEPTIONS

43, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking

SOMMAIRE

LE PROPOS DU MAIRE

Page 5

LA VIE MUNICIPALE

— Comités de quartiers
et Commissions Extra-Municipales :
6 à 12

URBANISME

— A propos de la Restauration
13 - 14 - 15

MANIFESTATIONS COMMUNALES

— Inauguration du 27, rue Dailly
— Saint-Cloud fête le 14 juillet
— Les enseignants à l'honneur
16 à 19

VIE CULTURELLE

— Les Tréteaux de France présentent
RUY BLAS
— Spectacle à Saint-Cloud pendant 6 jours
20 à 30

FETE FORAINE

31

QUALITE DE LA VIE

32 à 35

B.A.S.

— Connaissez-vous
votre Bureau d'Aide Sociale ?
36 - 37

SPORTS

— La Fête du Sport : bilan
38 à 41

INFORMATIONS SOCIALES

— AIDEZ LA CROIX-ROUGE A AIDER
42

VIE DES ASSOCIATIONS

43 à 46

CONSEIL MUNICIPAL

— Séances du 9 juin et du 14 juillet
47 à 51

ETAT-CIVIL

52

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

*Conseiller Municipal
délégué à l'Information :*
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Bruno RUFÉ

Fréquence :
bimestrielle
(1^{er} fév. - 1^{er} avril
1^{er} juin - 15 sept. - 1^{er} déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de
Monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue à
la Mairie de Saint-Cloud
(602 70.40, poste 38)

Imprimerie Gelbard, Paris



LE PROPOS DU MAIRE

Comme l'année dernière, votre Bulletin Municipal de rentrée est placé sous le signe des activités culturelles. Nous profitons, en effet, du cadre agréable du parc de Saint-Cloud et de notre fructueuse collaboration avec les Tréteaux de France, dirigés par Jean DANET, pour organiser à votre intention, du 29 septembre au 6 octobre, plusieurs spectacles de théâtre, de musique, de ballets et de variétés. Je souhaite que vous y participiez très nombreux, ce qui permettra, sans doute, à certains d'entre vous de découvrir de nouveaux chemins dans le parc.

Cette activité culturelle, nous voulons en renforcer la qualité et la diversité de manière à bien utiliser dans deux ans notre ensemble culturel, dont les travaux viennent de commencer, 6-8, rue du Mont-Valérien. Comme vous le savez, il s'agit d'un projet comportant deux salles de musique et de spectacles qui permettront d'améliorer le fonctionnement de notre nouveau Conservatoire municipal de musique, de réintroduire le cinéma à Saint-Cloud et d'offrir aux Associations un cadre moderne pour leurs activités culturelles.

D'autres chantiers s'ouvrent également en plusieurs endroits de la Ville. Il s'agit de la restructuration de l'Ecole du Centre, rue des Ecoles, de la réfection complète des rues Coutureau, du Dix-huit-juin et du Commandant-Lareinty, et du démarrage de la première phase de la rénovation du Centre, entre la rue du Docteur-Desfossez et la rue Vauguyon. Nous avons conscience des difficultés que ces travaux vont occasionner à certains d'entre vous. Je vous remercie d'avance de la patience que vous saurez témoigner dans ces circonstances.

Sur un plan plus général, le grand événement des prochains mois va être constitué par la réforme des Collectivités Locales que Gouvernement et Parlement vont élaborer et discuter à partir du mois d'octobre. Vous ne serez pas étonnés de constater qu'un certain nombre d'innovations expérimentées avec succès à Saint-Cloud — Comités de quartiers, Commissions extra-municipales, Plan d'équipements collectifs, globalisation des emprunts — deviendront désormais des éléments normaux de la gestion communale. La réforme en cours devrait conduire à une plus grande responsabilité de la Commune et de son Conseil Municipal, à une plus grande participation des citoyens à la gestion et à une répartition plus équitable des impôts locaux. Il s'agit là de points sensibles auxquels beaucoup d'entre vous s'intéressent déjà.

Mais au-delà de ces réformes ambitieuses qui demandent de longs mois pour passer dans la réalité quotidienne, il nous faut continuer notre œuvre commune. C'est donc avec plaisir que j'accueillerai vos suggestions, pour resserrer encore les relations humaines de notre collectivité locale et pour améliorer la qualité de la vie à Saint-Cloud.

J.-P. Fourcade

J.-P. FOURCADE

COMITÉS DE QUARTIERS

« J'ai beaucoup de mal à monter la rue Hébert, pourquoi un banc n'est-il pas prévu à cet endroit ? »
« Les voitures stationnées devant chez moi m'empêchent de sortir... »
« Je dois faire deux kilomètres pour trouver un poissonnier. Pourquoi ? »

La Municipalité de Saint-Cloud est habituée à entendre des questions comme celles-ci. Son objectif : pouvoir y répondre et ensuite satisfaire les désirs des habitants. C'est précisément parce que l'instauration d'un réel dialogue entre la population et la Municipalité s'avérait nécessaire que les Comités de quartier ont été créés en 1971.

Deux comités sont ainsi organisés chaque année dans les six quartiers de Saint-Cloud, soit douze réunions destinées à informer, suggérer, rectifier en tenant toujours compte des réactions de chacun.

Comité de "Montretout" animé par M. Voizard

Monsieur VOIZARD (remplaçant Mademoiselle MESSAGER, déléguée de quartier) animait le premier des Comités de l'année 1978.

La préoccupation principale de « Montretout - N° 5 » réside essentiellement dans la création du Centre Commercial Foch-Montretout.

Monsieur FOURCADE explique que sa position en matière commerciale est liée à trois nécessités essentielles :

- Réaliser une surface commerciale moyenne.
- Bénéficier de places de parking satellisées autour de ce centre.
- Implanter plusieurs commerces indépendants pour favoriser la concurrence.

Le Sénateur-Maire est tout à fait conscient de la nécessité pour Saint-Cloud de créer une véritable structure commerciale répondant aux besoins des trente mille habitants et neutraliser ainsi « l'hémorragie » vers les communes voisines.

L'affaire du Centre Commercial Foch-Montretout évolue lentement. Le dernier projet en cours d'étude étant plus petit que celui initialement prévu.

DISTRIBUTION DE L'EAU

L'eau dans l'étendue du domaine des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud est de mauvaise qualité. En accord avec trois autres Maires, représentant les 28 communes desservies des Yvelines et des Hauts-de-Seine, Monsieur FOURCADE propose de :

- redonner un réseau correct aux collectivités locales ;
- mettre en concurrence les différentes formules techniques proposées afin d'obtenir une eau de meilleure qualité au prix le plus bas.

QUALITE DE LA VIE

Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la qualité de la vie, a enquêté auprès des personnes âgées pour savoir où faire installer des bancs.

Dix corbeilles à papier doivent également prendre place dans chacun des six quartiers de Saint-Cloud.

Il est enfin rappelé que par arrêté du Maire, les sacs de poubelles ne doivent pas être sortis avant 20 h 30 le soir.

PROJET DE MARCHÉ

L'installation d'un marché est prévue le dimanche matin sur la petite place située

devant l'Eglise du Centre. Cette initiative semble requérir de nombreux suffrages.

CIMETIERE INTERCOMMUNAL DES ULIS

Le projet de création du cimetière intercommunal prend forme. A l'issue de la révision du Plan d'Occupation des Sols, les réserves situées autour du cimetière sont supprimées.

La réunion constitutive du syndicat s'est tenue le lundi 22 mai aux Ulis. Le Conseil Municipal a désigné Monsieur BASSINET et Madame FAUQUENOT en tant que délégués titulaires pour représenter le comité du syndicat.

OUVERTURE D'UN ACCES PIETON

Un accès piéton, à l'angle de l'avenue du Maréchal-Foch et de la rue de la Porte-Jaune a été ouvert sur le drain de l'Avre grâce à la coopération dont ont fait preuve les services des eaux.

SPORT

M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports, signale que deux terrains d'entraînement de football pourraient être installés au milieu de l'hippodrome.

Comité "Coutureau-République" animé par M. Guay

Après avoir remercié l'assistance, Monsieur GUAY, délégué du quartier « Coutureau-République » n° 1, énumère la liste des travaux effectués depuis la dernière réunion :

- pose d'un abribus et amélioration de l'éclairage rue Coutureau,
- mise en service d'une seconde série de parcmètres boulevard de la République,
- changement du côté de stationnement rue Armengaud pour faciliter le parcours du bus,
- aménagement :
 - des abords du COSSEC,
 - des rues de Nancy et des Chalets (remise en état définitif).

Il énonce ensuite le programme des travaux à effectuer :

- réfection de la rue Coutureau (l'appel d'offres a été lancé mais l'entrepreneur n'était pas encore choisi le jour de la réunion,
- amélioration à apporter aux aires de stationnement pour vélocyclistes sur le boulevard de la République,
- création de douze places de parking rue de Buzenval et du Centre des Impôts de Sèvres sous l'immeuble Altitude 2000 (boulevard de la République).

Le centre commercial Foch-Montretout

Des travaux pourraient commencer dans plusieurs mois si un accord se fait (voir détails en début de Comité du quartier « Montretout » N° 5).

La première chose à faire dans l'immédiat consiste à abattre le mur de clôture pour éviter clochardisation et dépôt d'ordures, puis nettoyer.

En attendant la réalisation de ce Centre Commercial, Monsieur FOURCADE propose qu'une partie du Marché de Montretout devienne permanente.

L'ouverture d'une poissonnerie dans la rue de l'Eglise doit dynamiser le commerce à Saint-Cloud ainsi que le projet de création d'un marché forain devant l'Eglise du Centre le dimanche matin en collaboration avec les commerçants de la rue de l'Eglise.

Avantage : de grandes possibilités de parking (environ 120 places).

Inconvénient : la proximité immédiate d'un lieu de culte.

Réfection du Pont des Trois Pierrots

Un grand nombre d'automobilistes désirent l'élargissement du Pont des Trois Pierrots.

Pour le Sénateur-Maire, élargir cette voie ne résoud pas le problème de la circulation, mais implique au contraire une « aspiration » de voitures étrangères à la Ville.

Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, signale ensuite le déroulement du programme qu'elle a fixé en matière de voirie pour 1979. Elle précise toutefois qu'elle ne tient pas à fixer de programme à très long terme.

Sports

- Inauguration du « Parcours Hébert »



Créé à l'initiative de quatre communes, le parcours de cross « Hébert » situé dans le Parc de Saint-Cloud a été inauguré dans le cadre de la Fête du Sport

• Tennis

- Il est regrettable que le tennis du C.E.S. Gounod soit uniquement réservé aux enfants. La Municipalité étudie

actuellement les conditions qui permettraient d'ouvrir les cours aux adultes.

• Demandes de pistes cyclables

Les motos et cyclomoteurs qui roulent sur le trottoir des numéros pairs du boulevard de la République constitue un danger permanent pour les piétons. La création d'une piste cyclable semble

difficilement réalisable. Mais Monsieur FOURCADE annonce que la rue du Camp-Canadien qui doit être élargie en comportera certainement une.

Comité "Val d'Or Tourneroches" animé par M. Leymarie

Après avoir remercié l'assistance et la Municipalité d'être venues en si grand nombre, Monsieur LEYMARIE, délégué de quartier N° 4, donne la parole à Monsieur BOIVIN, Président de la Maison de l'Amitié qui signale que le C.E.A.S. a entrepris l'organisation d'une grande chaîne de solidarité à laquelle tout Clodoaldien peut participer. Il suffit pour cela de contacter la Maison de l'Amitié, 6, place Silly (Tél. 602 25.69).

Monsieur LEYMARIE énumère ensuite la liste des travaux qui ont été effectués depuis le dernier Comité de Quartier :

- Pose d'un abribus rue du Mont-Valérien.

- Pose d'un panneau de « priorité piéton » carrefour Washington.
- Aménagement du restaurant scolaire de l'Ecole Maternelle du Val d'Or.
- Fléchage du quartier de Fouilleuse (qui fait partie intégrante de Saint-Cloud et non de Suresnes comme certaines personnes le croient trop souvent).
- Aménagement d'un enclos à chiens dans le Terrain de l'Avre.
- Aménagement d'espaces verts rue du Mont-Valérien entre la rue Marie-Bonaparte et la rue des Villarmains.
- Elagage du talus à proximité de la gare du Val d'Or.



M. MAURY, des Services Techniques de la Ville, explique à M. et Mme FOURCADE en quoi le terrain de l'Avre se prête particulièrement à l'aménagement d'un enclos à chiens

SUR LA FOUILLEUSE

Plusieurs autres questions concernant le quartier de Fouilleuse ont été posées à Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la qualité de la vie :

- Plusieurs riverains désireraient voir installer des bacs à fleurs sur les trottoirs du quartier de Fouilleuse. Malheureusement, l'entretien trop difficile ne permettra pas de faire aboutir ces demandes.
- Les parents et les enfants qui se ren-

dent à la halte-garderie ne sont pas protégés efficacement (trottoirs encombrés, étroits...).

- Des sens interdits gênent le courant des automobiles de Suresnes vers St-Cloud : résoudre ce problème nécessite un accord intercommunal.
- L'école du quartier de Fouilleuse a également fait l'objet de questions concernant son ouverture, ses structures et la pédagogie qui y serait appliquée.

STATIONNEMENT

Trop de voitures « ventouses » stationnent au-delà de la durée légale (*); durée de 24 heures fixée par un arrêté préfectoral « parisien » difficilement applicable à Saint-Cloud.

Monsieur FOURCADE signale toutefois qu'une pénalisation est nécessaire en cas de contradiction avec les règlements les plus élémentaires.

(*) Notamment boulevard de la République où le stationnement des voitures ventouses gênent considérablement les commerçants.

DEPLACEMENT DE L'ARRET DE BUS AU BOUT DE LA RUE DU MONT-VALERIEN

La R.A.T.P. s'y refuse.

Les commerçants ne peuvent ni charger, ni décharger en raison des trottoirs encombrés. La Municipalité envisagera éventuellement quelques parcmètres et deux ou trois zones de déchargement.

AMENAGEMENT DE L'ANGLE DU BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE ET DU BOULEVARD LOUIS-LOUCHEUR

Le Sénateur-Maire signale qu'une zone artisanale pourrait y être aménagée dans le cadre de la révision du P.O.S. sans que l'existence des arbres soit mise en jeu. Une restauration de l'intendance militaire située à côté est également prévue.

D'autres travaux restent à effectuer :

- Nettoyage de l'abri des quais de la gare du Val d'Or. La S.N.C.F. est intervenue : des dispositions seront prises ultérieurement.
- Peinture des lampadaires rue du Mont-Valérien.
- Démolition d'un mur de clôture inesthétique dans la rue du Pierrier (entre la rue et le talus).
- Installation d'un « abri-vélos » dans le parking de la gare du Val d'Or offert par la S.N.C.F.
- Création d'un passage piétons avec feux à « bouton poussoir » devant l'Ecole de Musique (4-6, rue du Mont-Valérien).
- Proposition de sens unique dans la rue Michel-Salles entre le boulevard de la République et la rue du Camp-Canadien. Cette demande, toutefois, n'apparaît pas comme une nécessité absolue.
- Aménagement des trottoirs avenue de Fouilleuse, qui seront protégés des voitures par des barrières style « Paddock ».

RENDRE LA CITE AUX ENFANTS

Le terrain de l'Avre est très apprécié. Il manque toutefois des jeux pour tous petits (jeux de prairies, cage à écureuil). Monsieur FOURCADE précise qu'il était d'abord nécessaire d'isoler les chiens (des enclos ont été créés à cet effet).

Les enfants du quartier de Fouilleuse pourraient-ils aussi bénéficier d'un « terrain d'aventure » parallèle à l'allée de l'entraînement ? Il semble difficile d'aménager quelque chose avant la fin des travaux de construction des immeubles.

CIRCUIT DE SKATE-BOARD DANS LE PARC MARIE BONAPARTE

Son installation est onéreuse. Il est probable que le skate-board, actuellement très à la mode, se limitera dans quelques temps à quelques spécialistes. Si une piste est installée elle serait également utilisable pour le patin à roulettes.

ESCALIER ALPHONSE MOGUEZ

L'installation d'un rail qui permettrait la montée des bicyclettes sans efforts est souhaitée.

LA SECURITE A SAINT-CLOUD

Le Commissaire Principal ORSINI, présent au Comité, a longuement répondu aux questions — très diverses — concernant la sécurité. Il mit notamment l'accent sur le travail, très positif, effectué par « les Brigades de Surveillance de la voie publique » spécialisées dans la lutte contre la criminalité.

Bien que Saint-Cloud ne se caractérise pas par une haute criminalité, il transparaît, avec évidence que la police, avec des effectifs très réduits, assure le maximum de ce qu'elle peut faire pour répondre aux besoins de la population.

Comité " Pasteur-Magenta " animé par M. Voizard

Au début de la séance, Monsieur VOIZARD explique en quoi résident les projets de modifications à apporter au Plan d'Occupation des Sols.

Il précise qu'à l'issue des études entreprises par le groupe de travail (constitué par les ingénieurs de la D.D.E., de la Ville et des membres de la Commission d'Urbanisme), débouchera une enquête publique. Les remarques des personnes directement concernées seront prises en considération.

AGRANDISSEMENT D'UNE ZONE D'IMPLANTATION COMMERCIALE

parallèle au boulevard de la République (allant de l'immeuble Altitude 2000 jusqu'à l'avenue du Maréchal-Foch).

RACCORDEMENT DE LA RUE DE LA PORTE-JAUNE A LA R.N. 185 (route Ville-d'Avray)

La Direction Départementale de l'Équipement est réticente à la suppression totale du raccordement de la rue de la Porte-Jaune à cette voie.

L'emprise prévue serait réduite à deux voies. Projet qui, s'il est maintenu, provoquera des nuisances mal ressenties par les riverains, la Maison de Retraite du Parc et le lycée d'enseignement professionnel.

ELAGAGE DES ARBRES

Madame FAUQUENOT signale que les arbres de l'avenue du Général-Leclerc ont

été élagués du côté pair. Des mesures seront prises concernant le côté impair dans le but d'atténuer des zones d'ombres portant atteinte, dès la nuit tombée, à la sécurité des piétons.

TUNNEL DE L'AUTOROUTE : Ecran de protection anti-bruit

Des travaux d'électricité doivent être entrepris prochainement et retardent la construction d'un mur écran mixte en verre et béton, parallèle à la rue Joseph-Lambert, de quatre mètres de haut et environ cent mètres de longueur.

Cette réalisation est prévue pour le mois d'octobre.

ELARGISSEMENT DE LA RUE DE LA PORTE-JAUNE

Le projet d'élargissement initial (de 35 à 40 mètres) ferait l'objet d'une révision : 24 à 27,50 mètres sont maintenant prévus entre la rue de Suresnes et la rue Pasteur.

PASSERELLE D'ACCES AU PARC

Les crédits de reconstruction sont inscrits au second plan d'Équipements Collectifs.

La Commission Extra-Municipale de la Qualité de la Vie étudie le sujet dont le but essentiel est de réaliser un accès pratique et esthétique. Rien ne sera fait de toute façon sans l'assentiment des personnes concernées. La solution idéale, liée au respect de la propriété privée est toujours difficile à trouver.

REFECTION

Les travaux de réfection de la rue Gaston-Rollin sont terminés. Ceux de la rue du Commandant-Lareinty commenceront en juillet 1978.

CIRCULATION

La circulation dans Saint-Cloud soulève toujours de nombreuses remarques :

- mise en sens unique des rues Laval, Lareinty, Edeline, Maurice-Ravel. Une solution a été trouvée en fin de réunion.
- Le sens de la rue Laval (de la rue du Général-Leclerc vers la rue Pasteur et celui de la rue Ravel/Edeline (de la rue Gounod à la rue du Général-Leclerc) font l'unanimité.
- Les autres suggestions sont davantage controversées.
- Danger à sortir de la rue Lelégard vers la R.N. 307.
- Fonctionnement irrationnel du carrefour Magenta.
- Régulation de la vitesse à 45 km/h pour toutes les voies communales.
- Etranglement à l'extrémité de la rue Gounod (le problème étant de savoir si un élargissement est véritablement positif pour les Clodoaldiens (Monsieur FOURCADE préfère parler de servitude de reculement).
- Utilisation gratuite des parcmètres le samedi après-midi.

Madame FAUQUENOT signale que la fermeture de la rue Lauer, s'inscrivant dans le cadre de l'expérience actuelle de régulation de l'autoroute, dite « Matins de l'Île-de-France », vise avant tout à supprimer les embouteillages dans le Centre-Ville.

Comité "Côteaux - 18 Juin" animé par Mme Olivier

La réunion a eu lieu le jeudi 22 juin au Centre Social, rue de l'Yser, en présence de Monsieur FOURCADE, Sénateur-Maire, du Conseil Municipal et d'une nombreuse assistance.

Rappelant les conclusions du rapport de Monsieur GUIGNARD, Madame OLIVIER a indiqué dans quels domaines la Municipalité veut faire porter ses efforts. Il s'agit de :

- la voirie et le stationnement,
- l'animation et le commerce,
- les espaces verts pour les jeunes.

Puis elle a énuméré les améliorations réalisées depuis la dernière réunion, en particulier :

- l'éclairage de plusieurs rues,
- la réfection de quelques trottoirs et parkings,
- la pose de parcmètres près de la passerelle,

- la pose de nombreux bancs et de corbeilles,
- l'essai d'animation du quartier à l'occasion du forum des associations.

A ce propos, Monsieur JUNQUET, Directeur de la M.J.C., a annoncé qu'il espérait avoir à la rentrée une petite équipe pour ouvrir quelques ateliers et une salle de ping-pong dans les locaux du quartier.

De nombreuses questions ont alors été posées, portant sur :

- l'état des trottoirs,
- la vitesse excessive des voitures,
- l'utilisation du stade et des courts de tennis Hachette,
- le busphone,
- la qualité de l'eau,
- la réactivation de la voie ferrée du bas.

Répondant aux questions, Monsieur le Maire précise qu'en matière de voirie, la

Municipalité préfère la réfection complète d'une rue plutôt qu'une réparation de surface ; il rappelle les pourparlers en cours avec les propriétaires du stade Hachette et pense que la qualité de l'eau sera améliorée quand le traitement et la distribution auront été confiés à un syndicat intercommunal comme prévu.

Quant à la réactivation de la voie ferrée, elle n'est pas prévue dans l'immédiat : seule la prolongation de Puteaux à la Défense pourrait être réalisée dans plusieurs années.

Madame FAUQUENOT fait ensuite le point sur le Busphone dont le système va être amélioré à partir du 1^{er} septembre. Tous les détails de son fonctionnement sont donnés dans ce bulletin. La Municipalité espère que les usagers en seront satisfaits.

Mme F. OLIVIER
Conseiller Municipal

Comité du "Centre" animé par M. Maroselli

Les préoccupations des habitants du quartier du Centre sont essentiellement liées à l'opération de Rénovation du Centre Ville.

Préoccupations dues au relogement dans l'immeuble du 27, rue Dailly :

M. FOURCADE signale qu'on ne peut passer de la vétusté au modernisme sans problèmes.

M. HALLE, chargé du Service Rénovation dans le Centre Ville étudie chaque cas avec soin et veille à ce que le transfert s'effectue pour chacun dans les meilleures conditions.

● Répartition des places de parking :

Quelques personnes s'étonnent du nombre élevé de places réservées au personnel du Commissariat.

A cela le Sénateur-Maire répond combien il lui importe d'avoir des effectifs de sécurité suffisants à Saint-Cloud. Cette politique concerne la population toute entière.

● Accès des enfants à la rue piétonne :

Il est regrettable que les enfants ne puis-

sent jouer dans l'allée piétonne située derrière l'immeuble.

Il est donc demandé aux gardiens une attitude moins rigoureuse à cet égard.

● Manque d'informations :

Les nouveaux habitants se plaignent également d'un manque d'information (au sujet par exemple des indemnités d'expropriation) et d'un manque d'assistance sociale).

La réserve de certaines personnes précise M. HALLE ne facilite pas la communication.

● La crèche :

La Municipalité est consciente que les douze berceaux ne répondent pas aux besoins. Mais la réalisation d'une crèche de soixante berceaux, sous tutelle de la Crèche Municipale est prévue d'ici trois ou quatre ans, derrière la Maison de l'Amitié.

Le système de mi-temps du 27, rue Dailly permet toutefois de répondre aux besoins de quinze à dix-huit familles.

Parmi les travaux à effectuer, on note deux très importants projets :

● La seconde tranche de travaux appliquée à la Maison de Retraite Lelégard qui doit devenir « Maison de Cure Médicale ».

● La restructuration de l'Ecole du Centre qui doit accueillir la population enfantine du Centre à la fois de l'opération de Rénovation (soit dix-huit à vingt classes) et implique la destruction de bâtiments vétustes au profit de locaux modernes et rationnels.

Le programme des travaux comporte deux opérations distinctes dont la première sera terminée en décembre 1980 et la seconde en 1983. Le déroulement de cette opération fera l'objet d'un article détaillé dans le Bulletin Municipal du mois de décembre.

L'École Normale Supérieure devient Lyonnaise

Le transfert à Lyon de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud a été décidé par le Gouvernement.

L'élaboration du programme pédagogique est maintenant terminée et les contacts pour le choix définitif du terrain ont dû être établis par le Maire à peu près à la même époque.

Les crédits nécessaires seront inscrits dans le Budget à la diligence de M. le Premier Ministre à partir de 1979 et il est prévu que l'Ecole ouvrira ses portes pour la rentrée de 1982.

Calendrier du quatrième trimestre 1978

- Jeudi 12 octobre : Coutureau-République - Centre de Loisirs, 7, rue Gounod - M. GUAY.
- Jeudi 9 novembre : Val d'Or-Tourneroches - Salle Municipale, 1, avenue de Fouilleuse - M. LEYMARIE.
- Jeudi 16 novembre : Pasteur-Magenta - Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent - M. VOIZARD.

- Jeudi 30 novembre : Centre - Salle Ravel, 14, rue des Ecoles - M. MAROSELLI.
- Jeudi 7 décembre : Côteaux-18 Juin - Centre Social, 2, rue de l'Yser - Mme OLIVIER.
- Jeudi 14 décembre : Montretout - Salle Municipale, 36, avenue Foch - Mlle MESSAGER.

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

URBANISME

Séance du 2 Juin 1978

La Commission s'est réunie le 2 juin 1978 sous la Présidence de Monsieur CUNY et en présence de Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint, Madame OLIVIER, Messieurs MAROSELLI, VOIZARD, LEYMARIE, Délégués de Quartier, et LEFORT DES YLOUSES, Messieurs de VER-CLOS et FISZEL de la Direction Départementale de l'Équipement. La plupart des membres de la Commission étaient présents.

Deux questions étaient à l'ordre du jour :

- nouvelles définitions d'élargissement des rues de la Porte-Jaune et du Camp-Canadien ;
- projet de révision du Plan d'Occupation des Sols.

Sur le premier point, rappelons qu'en septembre dernier la Commission avait émis le vœu que l'emprise prévue par la D.D.E. soit réduite afin de limiter les démolitions sans supprimer terre-plein central et piste cyclable.

Les représentants de la D.D.E. ont donc

présenté un nouveau projet qui prévoit le maintien d'une piste cyclable tout le long de la voie, le maintien de plantations continues au Centre, une chaussée de deux files dans chaque sens et des pistes de stationnement non continues.

RUE DE LA PORTE-JAUNE

L'emprise serait réduite à 24-28 m dans la partie comprise entre la rue Pasteur et la rue de Suresnes et à 27-28 m entre les rues de Suresnes et de Buzenval, ce au détriment d'aires de stationnement et de pistes d'autobus, tant sur Saint-Cloud que sur Garches.

RUE DU CAMP-CANADIEN

L'hippodrome serait écorné d'une bande d'environ 3 m.

Quelques chiffres concernant St-Cloud :

- bâtiments affectés : 63 au lieu de 104 primitivement ;
- foyers couchés : 55 au lieu de 81 ;
- foyers touchés : 55 au lieu de 81 ;

- commerces : 7 au lieu de 9 ;
- emprise supplémentaire : 16 000 m² au lieu de 24 000 m² (hippodrome non compris).

Calendrier :

Après accord de principe du Conseil Général, les enquêtes seraient effectuées début 1979 et les premières négociations d'ici un an.

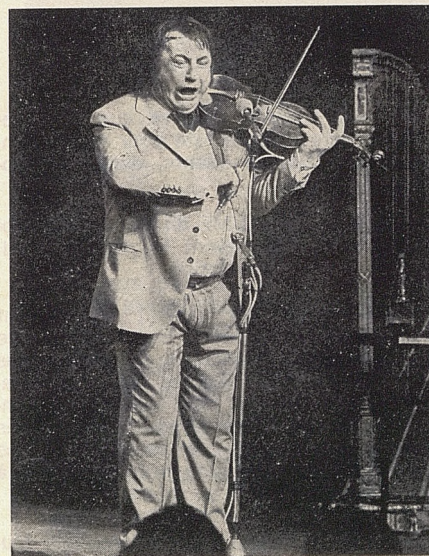
La Commission a émis un avis favorable au projet et a rendu hommage à l'excellent travail de la D.D.E. qui a résolu en l'occurrence le problème de la quadrature du cercle. La D.D.E. cherchera à améliorer encore son projet sur quelques points de détail (emplacement des aires de stationnement, espacement des arbres en fonction des places de parkings...).

Rappelons que les foyers concernés pourront être relogés à Saint-Cloud s'ils le désirent.

Rapporteur :

M. LEFORT DES YLOUSES

ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE



Raymond DEVOS

Séance du 28 Juin 1978

Monsieur BASSINET, Premier Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, ouvre la séance, remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour de la soirée :

- organisation de la Semaine Culturelle,
- Compte rendu du Forum des Associations,
- présentation par Madame BRUNAU des matériaux utilisés pour l'ensemble culturel,
- compte rendu de la Fête du Sport.

LA SEMAINE CULTURELLE

Madame WORBE informe les membres de la Commission, des projets, pour la plupart confirmés, sur la semaine qui se déroulera du 29 septembre au 6 octobre, sous le Chapiteau des Tréteaux de France, au rond-point de la Lanterne dans le Parc de Saint-Cloud. (Le programme de la Semaine Culturelle figure en pages centrales dans ce même numéro.)

Les membres de la Commission suggèrent de déposer des tracts publicitaires à l'École de Musique, à la M.J.C., dans les bibliothèques et chez les commerçants, sur le modèle de ceux de la Quinzaine Sportive qui étaient très réussis, et de demander aux gardiens du parc d'en distribuer en même temps que les billets d'entrée, dès qu'ils seront imprimés. Ils aimeraient aussi que la publicité soit faite par voiture avec haut-parleur circulant dans la ville.

L'ensemble culturel

Madame BRUNAU présente ensuite les matériaux utilisés pour la construction de l'Ensemble Culturel afin que les membres de la Commission aient, en priorité, une idée de l'esthétique de cette salle et puissent donner leur avis.

Elle montre :

- le revêtement extérieur des 2 salles,
- les briques marron flammé choisies pour les locaux annexes,
- le revêtement des murs et les moquettes beiges,
- le traversin choisi pour le hall,
- un fauteuil,
- la moquette et le revêtement mural du bar.

La grande salle aux murs marrons et à la moquette beige aura des fauteuils rouges, et la petite salle aux murs plus clairs aura des fauteuils marrons.

Elle répond aux diverses questions posées sur l'isolation phonique et thermique de salle. Les membres de la commission approuvent unanimement tous ces choix et remercient Madame BRUNAU pour toutes les explications fournies.

La fête du sport

Monsieur ROCHICCIOLI, enfin, fait le point de la fête du sport, en rappelle le but : animer la ville, faire connaître les installations et les lieux où l'on fait du sport et faire participer les amateurs à des séances de sport pour tous.

Les résultats sont irréguliers et en général décevants par rapport aux efforts faits par les responsables sportifs.

Pour les démonstrations de licenciés, le public était clairsemé, malgré la bonne qualité de ces prestations.

La journée de l'enfant a été réussie, encore qu'un peu moins suivie que l'année précédente.

La plus grande réussite a été le football où il y a eu près de 150 participants et une ambiance chaleureuse de kermesse. Le tournoi de tennis a très bien marché aussi, réunissant 120 participants. Plus de 100 brevets de natation ont été décernés.

Forum des associations

Madame CHOISET fait le point des conclusions tirées du Forum des Associations (voir détail en « pages culturelles »).

Le budget

A peu près en conformité avec les prévisions, grâce à la subvention municipale 3 500 F
à celle du département 3 000 F
aux ventes de plaquettes 1 500 F

Le déficit étant couvert par une participation des associations ayant pris part au Forum.

Des prolongements

Pour l'avenir, il faut envisager :

- un aspect étude : un forum de travail entre les associations,
- la mise à jour du dossier,
- un changement de date pour le côté animation, qui pourrait se situer à l'automne 80 : ce pourrait être un après-midi avec plusieurs conférences sur un seul thème.

Madame CHOISET signale qu'il est possible d'obtenir des crédits de l'Etat pour des actions inter-associations. La M.J.C., avec la réalisation du bulletin vert, peut y prétendre.



Le stand des « Amis des Fleurs » pendant le Forum : l'assurance d'un vif succès

Monsieur DEHAN suggère que pour retrouver une idée de fête pour cette Quinzaine on inscrive chants, danses folkloriques et rock.

Monsieur GUILLAUME dit toute la déception de l'U.A.S. devant le peu de participation de la population.

Monsieur MAGDO défend chaudement l'idée de participation scolaire et de compétitions inter-écoles. Il suggère des jeux sportifs simples ou des sports faciles permettant à tous les enfants, encadrés par des professeurs spécialisés et des instituteurs, de participer à des compétitions, avec une programmation à l'avance de 3 mois au moins.

Monsieur ROCHICCIOLI estime qu'il faudrait créer une sous-commission dans laquelle figureraient des professeurs d'édu-

cation physique de tous les établissements scolaires, y compris l'E.N.S.

Il est suggéré, pour augmenter cette atmosphère de fête, d'organiser des défilés de majorettes, des danses folkloriques, d'installer des buvettes, de rassembler toutes les forces vives des quartiers (écoles, sportifs, associations, résidences, commerçants) pour les animer. Monsieur BASSINET conclut le débat en constatant que l'école est un des meilleurs pôles d'animation possible avec les associations de parents d'élèves et fixe la prochaine réunion de la Commission au 18 octobre pour étudier les prochaines orientations, tant du Forum que de la Fête du Sport et recueillir l'avis de la Commission sur la Semaine Culturelle qui sera alors terminée.

Rapporteur
Mme WORBE

urbanisme

à propos de la

Par arrêté en date du 24 mars 1976, le Préfet des Hauts-de-Seine a défini, en plus des listes des immeubles à démolir et de ceux à conserver en l'état, la liste des immeubles à restaurer avec ou sans curetage de parties annexes.

Un phasage de l'opération a été adopté, aussi bien pour la restauration que pour la rénovation (démolition puis reconstruction d'immeubles).

En ce qui concerne la restauration, les travaux à effectuer devaient être définis :

- éventuellement, reprise du gros œuvre ou de la toiture,
- mise aux normes d'habitabilité des appartements,
- curetages éventuels,
- ravalement et réfection des parties communes.

Les études préliminaires pour définir ces travaux nécessitaient un échelonnement dans le temps.

Les travaux étant notifiés par le Préfet, les intéressés disposent d'un délai de 3 ans pour les réaliser dans leur totalité.

Jusqu'ici, seules les restaurations des immeubles compris dans l'îlot entre les rues Dailly, Royale, de l'Eglise et Desfossez ont été notifiés dans le courant du deuxième trimestre 1977 (arrêté préfectoral en date du 4 mars 1977).

Début 1979 seront notifiés ceux concernant les immeubles de l'îlot compris entre les rues de Nogent, d'Orléans, de l'Eglise, Desfossez et Royale.

Et assez rapidement après, les travaux des immeubles à restaurer du reste de la Z.A.C.

Mais ce phasage n'est pas impératif

Les propriétaires peuvent parfaitement réaliser leurs travaux de restauration en dehors de ce calendrier. Il suffit d'en avertir la Mairie (service rénovation) ou directement le Logement Français (12, rue Paul-Baudry, 75008 Paris - Téléphone



Immeubles des 18 et 20, rue Royale en cours de restauration

restauration

225 90.51), organisme chargé par la SARER de cette opération de restauration.

Après reconnaissance d'un architecte, la liste des travaux à effectuer sera précisée. Et le propriétaire restera libre de les faire effectuer par l'architecte et les entreprises de son choix.

Mais le Logement Français peut :

- dans un premier temps, dresser un pré-bilan financier approché de l'opération tenant compte des dépenses à envisager, des subventions et prêts à obtenir et des futurs loyers après restauration ;
- dans un deuxième temps, réaliser lui-même les travaux ; dans ce cas il se charge en plus de toutes les formalités administratives.

C'est l'intérêt des propriétaires de s'adresser au Logement Français.

Ainsi donc, la restauration de n'importe quel immeuble de la Z.A.C. peut être réalisée quand le propriétaire le désire et en dehors de tout phasage.

B. CUNY

Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

Les Ravalements

Plusieurs projets de couleurs d'immeubles après restauration ont été soumis à la Commission Extra-Municipale de Rénovation du Centre-Ville, puis au Conseil Municipal.

Une palette de couleurs a été retenue ; elle a reçu l'approbation de l'architecte des Bâtiments de France.

Aussi avant de procéder aux finitions extérieures des immeubles ou commerces après restauration, y a-t-il lieu de se faire définir avec précision les couleurs des murs, des volets ou des encadrements de fenêtres :

- soit par Monsieur LE GARLANTEZEC, Architecte, Domaine de Saint-Cloud ;
- soit par Monsieur VERREY, Architecte, 67, rue Botillot, 75130 Paris.

L'aide personnalisée au logement (A.P.L.)

Le nouveau système

Les deux immeubles A et B du 27, rue Dailly, réalisés par la Société d'H.L.M., le Logement Français et qui viennent d'être occupés, sont sous le régime « dit du conventionnement ». Les affectataires bénéficient du nouveau système d'aide à la location, l'A.P.L., Aide Personnalisée

au Logement, qui remplace pour eux l'allocation logement normale.

Par rapport à cette allocation logement normale, l'A.P.L. avantage les personnes ou ménages à faibles ressources et les familles nombreuses. En bref, le législateur a voulu rendre « plus social » le principe de l'allocation logement.

Les immeubles en accession à la propriété avec prêt conventionné

Les nouveaux prêts conventionnés (P.C.) ont été substitués aux anciens prêts immobiliers (P.I.C.).

Trente-deux appartements de ce type d'accession à la propriété vont être construits dans la phase 1 de rénovation (îlot du Square Gounod). Ils seront mis en chantier prochainement et normalement disponibles en 1980.

Ce programme se compose de :

- 5 studios,
- 5 deux pièces,
- 9 trois pièces,
- 9 quatre pièces,
- 4 cinq pièces.

Ces appartements sont destinés :

- **en première urgence** : aux propriétaires occupants d'immeubles ou d'appartements démolis du Centre-Ville ;
- **en deuxième urgence** : aux locataires d'immeubles démolis du Centre-Ville ;
- **en troisième urgence** : aux habitants de Saint-Cloud intéressés ;
- **en dernière urgence** : aux autres intéressés.

Un certain nombre d'habitants ont déjà fait savoir qu'ils étaient intéressés par cette formule d'accession à la propriété.

Afin de dresser la liste des postulants suivant les critères depuis plus haut, il est demandé à tous les intéressés sans aucun engagement de leur part, de se faire connaître à la Mairie (Service Rénovation) avant le 1^{er} novembre 1978. Dès que la commercialisation sera ouverte, des informations complémentaires seront apportées par la SARER ou son bureau de vente, quant au prix de vente et au financement.

Les modalités d'attribution

Octroi

L'A.P.L. est accordée au titre de la résidence principale.

Montant

Il est déterminé en fonction d'un barème prenant en considération :

- la situation de famille du demandeur de l'aide,
- les ressources du demandeur,
- le montant du loyer.

Paielement

Il est assuré par les Caisses d'Allocations Familiales.

Il est normalement effectué au bailleur du logement, dans le cas présent la S.A. H.L.M. le Logement Français.

L'A.P.L. est soustraite du montant du loyer et la facture présentée mensuellement représente la part qui reste à la charge du locataire.

Fiscalité

L'A.P.L. n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

Actualisation

Le barème de l'A.P.L. est révisé le 1^{er} juillet de chaque année, en fonction de l'évolution constatée des prix de détail.

Prime de déménagement

Quand le nouveau logement donne vacation à l'A.P.L., une prime de déménagement est accordée par les Caisses d'Allocations Familiales.

L'extention du système

D'autres immeubles aidés seront réalisés dans le cadre de la rénovation du Centre-Ville. Ils seront sous le même régime de conventionnement. A noter également que ce système de conventionnement avec A.P.L. peut également être demandé par des propriétaires privés qui ont bénéficié d'aides de l'Etat pour l'amélioration de leurs immeubles (cas de la restauration du Centre-Ville).

Les Caisses d'Allocations Familiales fournissent tous les renseignements complémentaires qui peuvent être désirés.

Ce nouveau système devrait être étendu progressivement à l'ensemble du Parc de Logements aidés en location sur l'ensemble du territoire.

RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE DU CENTRE



Présenté lors du Conseil Municipal du 14 juillet, le projet de rénovation du Groupe Scolaire du Centre est le résultat d'une longue période d'étude et de concertation.

Conçue pour répondre aux besoins scolaires de la période qui suivra la fin de la rénovation du quartier du Centre, la nouvelle Ecole sera intégrée à son environnement et répondra aux besoins socio-culturels du quartier.

Les travaux commencés durant les vacances scolaires de l'été 1978 seront répartis en deux tranches, la première tranche devant se terminer à la rentrée 1980 ; toutes les dispositions ayant été prises, les enfants travailleront d'ici cette période dans des conditions de sécurité parfaitement satisfaisantes.

(N.D.L.R. - Un exposé plus complet sur ce projet paraîtra dans le prochain numéro du Bulletin - N° 153.)

PERMIS DE CONSTRUIRE

• *Permis de construire délivrés du 18-4-78 au 24-7-78 :*

Date de l'arrêté du permis de construire	Adresse du chantier	Nature des travaux
5-5-78	32 et 34, rue H.-Regnault	Pavillon
8-6-78	20, Villa Pasteur	Pavillon
15-6-78	15, rue d'Orléans	Modification de façades et aménagements intérieurs
17-6-78	43 bis, rue Bucourt	Aménagement d'un rez-de-jardin dans pavillon existant
23-6-78	31, rue Tahère	Remise en état d'un bâtiment existant et extension pour cuisine
18-7-78	20, boulevard de la République et rue Gounod	Aménagements de locaux existants Centre des Impôts
21-7-78	14, place Charles-de-Gaulle	Réaménagements de balcons et loggias
21-7-78	32, avenue Belmontet	Modifications extérieures d'une villa - Abri non fermé et sas d'entrée

• *Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public, conformément à la Circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31-12-76 relative à la publicité des demandes de permis de construire.*

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
29-4-78	57, avenue du Maréchal-Foch	Construction d'une loggia et terrasse
3-5-78	98, boulevard de la République	Aménagements intérieurs et façades
3-5-78	31, rue Tahère	Remise en état d'un bâtiment existant
5-5-78	43 bis, rue Bucourt	Aménagement d'un rez-de-jardin dans pavillon existant
19-5-78	32, avenue A.-Belmontet	Modifications extérieures d'une villa
20-6-78	65, quai Carnot	Boutique et auvent - Station-service
22-6-78	7, rue Ernest-Tissot	Extension d'un pavillon
6-78	2, rue Jeanne	Démolition et reconstruction d'un garage
27-6-78	7, boulevard Sénard	Création de chien-assis et aménagement en partie d'un grenier
27-6-78	30, boulevard de la République et 60, rue Gounod	Collectifs et individuels - 40 logements
30-6-78	5, rue Gaston-Latouche	Additif au permis de construire n° 37 801
10-7-78	7, avenue Pozzo-di-Borgo	Aménagement d'appartements dans une villa existante et extension
20-7-78	3, rue de l'Hospice et rue Lauer	Transformation de façade

manifestations communales

Inauguration quadruple au 27 rue Dailly

Le samedi 24 juin, M. Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire, le Conseil Municipale et M. André LAURE, P.D.G. de la Société H.L.M. « LE LOGEMENT FRANÇAIS » inauguraient l'immeuble du 27, rue Dailly, premier du relogement dans l'opération de restauration du Centre-Ville.

Une quadruple inauguration, en fait, puisqu'en même temps qu'un appartement de deux pièces, on visitait une mini-crèche, le centre de soins et le tout nouveau Commissariat de Police au rez-de-chaussée de l'ensemble.

LA MINI-CRÈCHE

Ouverte depuis le 4 septembre, elle comporte douze berceaux d'enfants de 3 mois à 3 ans (avec aménagement d'un système de mi-temps permettant de répondre aux besoins de 15 à 18 familles). Mme LEBEGUE, Directrice adjointe de la Crèche Municipale en assurera la responsabilité avec l'aide de trois personnes : une aide-puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants et une femme de service.

VISITE D'UN APPARTEMENT

Seconde étape de cette inauguration, la visite d'un appartement de deux pièces au 3^e étage de l'immeuble.



Seconde étape : la visite d'un appartement



« C'est le plus beau Commissariat du Département » a estimé le Sénateur-Maire. De gauche à droite : M. MORDINI, Directeur des Polices Urbaines des Hauts-de-Seine, le Commissaire Principal ORSINI et M. FOURCADE

LE CENTRE DE SOINS

Au rez-de-chaussée de l'immeuble, en bordure d'un escalier qui descend vers le Commissariat de Police, la Ville a aménagé un centre de soins de 90 m² environ, comprenant une salle de réunions, des locaux de service et une salle de soins. Le centre sera tenu par deux religieuses des Servantes du Sacré-Cœur, de Versailles, Sœur Denise et Sœur Imelda.

LE COMMISSARIAT

L'inauguration s'est achevée, en fin de matinée, par la visite du nouveau Commissariat de Police où M. Gérard ORSINI, Commissaire Principal de Saint-Cloud accueillait les personnalités. En compagnie de M. MORDINI, Directeur Départemental des Polices Urbaines, il a conduit M. FOURCADE et ses invités dans le dédale des couloirs ; du poste aux cellules, de la salle d'accueil du public. « C'est le plus beau Commissariat du Département », a estimé le Sénateur-Maire de Saint-Cloud.

M. André LAURE, P.D.G. du « LOGEMENT FRANÇAIS », le promoteur de l'opération, a souligné « son caractère exemplaire, pilote ».

Les 98 logements sont conventionnés, c'est-à-dire que les habitants pourront bénéficier de l'aide personnalisée au logement, enfin le niveau de qualité atteint est plus qu'honorable : grâce au chauffage électrique, aux doubles vitres et à l'insonorisation.

L'extérieur est une réussite assez exceptionnelle dont il faut féliciter les architectes, MM. NOVARINA et LE GARLAN-TEZEC.

M. Jean-Pierre FOURCADE a rappelé que l'inauguration de l'immeuble marquait la fin de la phase 0 de restauration. « Nous avons tenu à ce que les habitants soient relogés avant l'opération de rénovation, dans des conditions humaines acceptables. Nous allons attaquer le mois prochain la première phase de rénovation du vieux Saint-Cloud entre l'Eglise, la Mairie, la rue Dailly, la rue Vauguyon et la rue Royale. »

REPAS DE L'AMITIÉ

une réunion qui ne laissera que de bons souvenirs

Le traditionnel repas de l'Amitié s'est tenu cette année dans la salle de restaurant des Bureaux de la Colline. Avoir choisi cet endroit dominé par une « symphonie de couleurs en orange et blanc » était une excellente idée, fort appréciée de tous.

Quatre cents soixante-dix personnes se réunirent en effet dans cette salle où l'on remarquait les présences de nombreuses personnalités : M. et Mme FOURCADE, M. le Docteur ARNAUD, Chargé des Affaires Sociales, M. BAUMEL, Député des Hauts-de-Seine et Mme, M. ANTONAT, citoyen d'honneur (qui, comme les années précédentes, offrit l'apéritif), des membres du Conseil Municipal et du personnel du Bureau d'Aide Sociale de la Mairie auquel nous devons l'organisation de ce déjeuner.

Après avoir remercié l'assistance d'être venue en si grand nombre, M. FOURCADE félicita la Directrice du Foyer-Logement « Les Heures Claires », Mme BARTHELEMY, qui part à la retraite. La Médaille de la Ville de Saint-Cloud lui fut remise des mains du Maire à cette occasion.

Le Sénateur-Maire offrit ensuite une gerbe de fleurs à la doyenne, Mme BILLOUE (93 ans) alors que Mme FOURCADE donnait au même instant un présent au doyen, M. BARACHIN (91 ans).

Parallèlement à cette amicale réunion, se déroulait un déjeuner à la Maison de Retraite du Parc. M. FOURCADE y pré-



Le Sénateur-Maire offrit une gerbe de fleurs à la doyenne, Mme BILLOUE, 93 ans

sida l'apéritif et, comme il le fit au restaurant des Bureaux de la Colline, honora doyennes et doyens. Mme VERNEIR (102 ans) et M. SCHREDER (96 ans) tous deux pensionnaires à Lelégard. Mme BELNET (95 ans) de la Maison de Retraite du Parc. Les Anciens n'oublieront certainement pas non plus les airs d'accordéon et les chansons « de la Belle Epoque » inter-

prétées par Tony MAROSELLI, dont la gaité est toujours très appréciée. A noter également, la présence de Mme BARTHELEMY, conseiller Municipal chargé du Troisième Age (qu'il convient de ne pas confondre avec l'ancienne Directrice du Foyer-Logement « Les Heures Claires » citée précédemment) qui s'assura à maintes reprises du bien-être de chacun avec la gentillesse que nous lui connaissons.

CARNET

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 23 mars 1978

Au titre du Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire

Commandeur :

M. René BULIN, 14, Parc de Béarn.

Décret du 12 juillet 1978

Au titre du Ministère de la Culture et de la Communication

Chevalier :

M. Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France, Membre de la Commission Extra-Municipale Animation Culturelle et Sportive

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 31 mai 1978

Au titre du Ministère du Travail et de la Participation

Officier :

M. Constantin LOUGOVOY, 21, avenue de la Pommeraie.

Au titre du Ministère des Transports

Chevalier :

M. François FERREY, 26, Parc de la Bérengère.

Au titre du Ministère de l'Économie, Ministère du Budget

Chevalier :

M. Georges FALCONNET, 1, rue Maurice-Ravel.

Au titre du Ministère de l'Industrie

Chevalier :

M. Jacques LE CHEVALIER, 3, rue Gounod.

Au titre du Ministère de la Santé et de la Famille

Chevalier :

Mme Raymonde BESSIN (en religion sœur NOELLIE), 27, rue Dailly.

DES DIPLOMES POUR LES DONNEURS DE SANG

Le samedi 22 juillet, M. Jean-Pierre FOURCADE, entouré du Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, de nombreux Conseillers Municipaux et de Mme MALIBEAU, chargée des relations extérieures du Centre Départemental de Transfusion Sanguine, remettait des diplômes aux donateurs de sang de la commune.

Quarante-cinq diplômes d'argent, douze d'or et deux diplômes or « une étoile » venaient récompenser le dévouement des donateurs de sang bénévoles qui, tout au long de l'année, répondent à l'appel du Centre de Transfusion. Aux félicitations qui leur ont été prodiguées nous nous associons pleinement.



EDUCATION ROUTIERE POUR LES ENFANTS DE SAINT-CLOUD

Une épreuve d'Education Routière Enfantine s'est déroulée à Saint-Cloud du 24 avril au 12 mai 1978. Cette intéressante expérience a remporté un vif succès auprès des élèves des écoles de la ville. En effet, sur les trois cent douze jeunes accueillis et instruits, deux cent soixante-dix-neuf se sont vus délivrer le Brevet de capacité de la Prévention Routière. Soixante-sept ont subi les épreuves de présélection en vue de participer à la finale communale et vingt-quatre d'entre eux ont été retenus pour y participer. Une cérémonie de remise des récompenses s'est déroulée dans la Salle des

Conseillers de l'Hôtel de Ville à cette occasion. On remarquait les présences des membres du Conseil Municipal, dont M. JONKA, Maire-Adjoint chargé des Transports, des Directeurs et Directrices des Ecoles Élémentaires, et celles de nombreuses personnalités : M. le Commissaire Principal ORSINI, MM. POULAIN et LEGALL, représentant le Commissariat de Saint-Cloud, M. le Colonel COUTAUD, Directeur de Comité Départemental de la Prévention Routière des Hauts-de-Seine.

— Deux élèves de l'Ecole des Coteaux classés à l'épreuve départementale.

— Six enfants ont été choisis pour la finale départementale à l'issue de laquelle deux lauréats du Challenge Municipal interpistes 1978 disputé le 23 juin à Nanterre, se sont classés respectivement :

Premier : Mylène POITOU.

Second : Stéphane LE FOLL.

Tous deux élèves de CM2 A et B à l'Ecole Élémentaire des Coteaux qui ont reçu chacun une bicyclette comme récompense. Ils peuvent être choisis pour concourir à l'épreuve nationale les 28 et 29 septembre à Vichy.



Classement individuel

François BOER, Ecole des Coteaux.
Mylène POITOU, Ecole des Coteaux.
Stéphane CAMHAJI, Ecole du Val-d'Or.
Stéphane LE FOLL, Ecole des Coteaux.
Annick OLIVIER, Ecole du Centre.
Delphine VAHL, Ecole de Montretout.
Stéphane DUPONT, Ecole des Coteaux.
Muriel SEYER, Ecole des Coteaux.
Christophe VEILLERANT, Ecole du Centre.
François POITEVIN, Ecole du Val d'Or.
François JUGE, Ecole de Montretout.
Patricia GRIMBERG, Ecole du Centre.
Pierre MAUGUE, Ecole du Centre.
Franck LEPERS, Ecole des Coteaux.
Bertrand PATRIARCHE, Ecole de Montretout.
Stéphane LEROY, Ecole du Centre.
Marc BOIVIN, Ecole du Val d'Or.
Zacharie PARKER, Ecole de Montretout.
Olivier VOLAIT, Ecole de Montretout.
Laurent BRIDIER, Ecole du Centre.
Stéphane BAYON de NOYER, Ecole du Val d'Or.
Eric DESMARIS, Ecole du Val d'Or.
Christophe LEDEME, Ecole du Val d'Or.
Claire VALH, Ecole de Montretout.

14 JUILLET A SAINT-CLOUD : LE BAL REMPORTE UN VIF SUCCES



Un buffet campagnard précédait le bal

Une fois encore les Clodoaldiens se sont réunis place de la Mairie pour danser sous les lampions le soir du 14 juillet.

C'est Yvette HORNER qui, cette année, anima le bal jusqu'à deux heures du matin à la joie des jeunes — et des moins jeunes — et ce qui pouvait être consi-

déré comme une grande chance, sans une goutte de pluie.

Le Conseil Municipal s'était réuni quelques heures auparavant. Un dépôt de gerbes au Monument aux Morts s'est ensuite déroulé place Charles-de-Gaulle suivi d'un buffet campagnard où on no-



tait la présence de M. FOURCADE, Sénateur-Maire, entouré de nombreuses personnalités et Conseillers Municipaux.

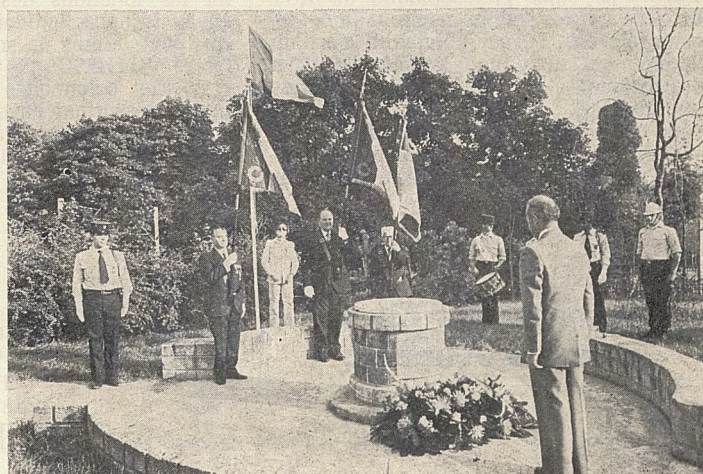
Nous tenons également à remercier la délicate attention de la nouvelle Association des Commerçants de Saint-Cloud qui, lors de chaque Fête Nationale, fleurit les danseuses du bal.

LES ENSEIGNANTS A L'HONNEUR

Le personnel enseignant des Ecoles élémentaires et pré-élémentaires de Saint-Cloud a été reçu le mardi 20 juin par M. FOURCADE. Après le discours de M. BARTHES, Inspecteur d'Académie, le Sénateur-Maire devait remettre une médaille à Mme VAN DEN HEDEN qui assure les fonctions d'infirmière scolaire depuis 35 ans



CEREMONIE DU 25 AOUT



Des gerbes ont été déposées en hommage aux disparus à l'occasion du 34^e Anniversaire de la Libération d'août 1944 au monument commémoratif, Square de la Division-Leclerc par M. JONKA, Maire-Adjoint, puis au Monument aux Morts de la place Charles-le-Gaulle par MM. VINSON, Maire-Adjoint, ANTONAT, Citoyen d'Honneur et CATALANO, représentant du Comité d'Entente

Les tréteaux de France présentent *RUY BLAS* a la Lanterne

Le DOM JUAN présenté l'an dernier dans le cadre de la Semaine Culturelle a fait place le 31 mai à RUY BLAS de Victor Hugo.

Mais si DOM JUAN est aimé, RUY BLAS, lui, aime jusqu'au don de sa propre vie.

RUY BLAS, c'est Jean-Claude DROUOT. L'acteur trouve ici, un rôle à sa mesure, « vers amoureux d'une étoile » englué dans la passion romantique qui détruit tout. L'étoile, c'est la Reine. A la cour d'Espagne on disait « la reine n'a pas de jambes ». Et c'est une reine immatérielle, inaccessible dans des robes d'or et de dentelles qu'apercevra RUY BLAS. Le 25 novembre 1838, Victor Hugo écrivait : « Le sujet philosophique de RUY BLAS c'est le peuple aspirant aux régions élevées. Le sujet humain, c'est un homme qui aime une femme ; le sujet dramatique, c'est un laquais qui aime une reine. »

Pour Odile MALLET, créatrice des décors — somptueux — les costumes ne doivent pas évoquer le quotidien, mais plu-



En scène, RUY BLAS (Jean-Claude DROUOT) et DON CESAR de BAZAN (Raoul BILLERY)

tôt les fonctions des personnages auxquels ils appartiennent.

On peut aimer la mise en scène de Pierre VIELHESCAZE, la subtilité des décors (les colonnades écrasantes, austères où ressortent particulièrement les tapisseries de tulle transparent spécialement inventées pour la pièce), la beauté de la reine...

On peut détester le romantisme échevelé du personnage de RUY BLAS, les cris de Jean-Claude DROUOT (au demeurant excellent acteur), la cruauté de DON SALLUSTE DE BAZAN (qu'incarnait Jean DANET).

On ne peut de toute façon rester indifférent devant le travail rigoureux et intelligent de cette troupe.

Semaine du Livre pour la Jeunesse

Parents, enseignants, éducateurs, vous tous qui êtes concernés par la lecture des jeunes, pensez dès maintenant à l'Exposition

« 480 livres
pour la Jeunesse »

qui aura lieu du 20 au 27 novembre 1978 à l'Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent, à Saint-Cloud.

Cette sélection est préparée chaque an-

née par 5 spécialistes de littérature pour la jeunesse.

Elle est présentée par la Bibliothèque pour tous et la Bibliothèque Municipale, avec la Maison des Jeunes et de la Culture et la participation du Club Culturel International.

Diverses animations sont prévues, dont un jeu-concours doté de prix.

Pour tous renseignements ou suggestions, s'adresser à Mme MALBRUNOT à la Bibliothèque pour Tous, 7, rue Sevin-Vincent, ou Mme BERREGARD à la Bibliothèque Municipale, 36, rue Dailly.

De l'école de musique

au conservatoire municipal de musique de Saint-Cloud

Le 21 juin dernier, prenant en compte les avis exprimés tant au plan municipal que départemental, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Ecole de Musique décidait de l'appeler « Conservatoire Municipal de Saint-Cloud » tout en conservant l'actuel statut d'Association 1901.

Ce changement de dénomination ne fait que consacrer l'état de fait acquis depuis 1971 lors de l'admission de l'Ecole à l'Union des Conservatoires des Hauts-de-Seine, avec ses conséquences : coordination et supervision pédagogique, participation des élèves aux examens départementaux.

La nouvelle appellation marque aussi la volonté de mieux asseoir le rayonnement et l'extension de l'Ecole : elle ne la détourne pas pour autant de l'aspect original qui a présidé à sa fondation et en a assuré le succès : souplesse et évolution pédagogique, adaptation à une clientèle qui, sauf exceptions, désire s'adonner à la musique sous une forme active sans en faire sa profession, orientation des meilleurs éléments vers des établissements de haut niveau, animation éducative par la musique à tout âge.

A l'Assemblée annuelle, particulièrement nombreuse, à laquelle assistaient plusieurs Maires-Adjoints et Conseillers, a succédé l'audition de lauréats du dernier concours départemental : flûtistes, hauboïstes, pianistes, violonistes et violoncellistes, en solistes ou groupés dans de petits ensembles, ont fait la preuve de leurs progrès constants. Cette constatation est illustrée par le palmarès ci-dessous de juin :

RÉCOMPENSES OBTENUES PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

CLARINETTE	Anne-Marie DULIEGE	Moyen 1	2° Mention
	Dominique LEDOUX	Moyen 1	2° Mention
	Laure GENTIL	Moyen 1	3° Mention
CHANT	Suzan WHITE	Moyen 2	3° Médaille
HAUTBOIS	Bruno OBERKAMPF	Moyen 2	1° Médaille
FLUTE	J. Didier VILLETORTE	Moyen 1	2° Mention à l'unanimité
FLUTE A BEC	Nicolas DARBEL	Moyen 1	1° Mention
	Christèle TAYEAU	Moyen 1	3° Mention
	Christine POLLAK	Moyen 2	1° Médaille à l'unanimité
	Pierre CAMPHUIS	Moyen 2	1° Médaille
	Denis PORTHAULT	Moyen 2	2° Médaille
	Paul DELAHAIE	Supérieur	1° Accessit
MUSIQUE DE CHAMBRE	Anne-Marie DULIEGE	Moyen 2	3° Médaille
	Pierre EISENMANN		
	Nicolas FRANCHOMME		
	Benadette NOIROT NERIN		
	Brigitte ROTH		
Emmanuel OBERKAMPF	Supérieur	2° Prix à l'unanimité	
Jerry STERNBAUM			
PIANO	Anne BUSSAC	Moyen 1	1° Mention
	Sophie RIBAGA	Moyen 1	2° Mention
	Sylvie RICHARD	Moyen 1	2° Mention
	Anne Hélène DELABY	Moyen 1	3° Mention
	François DUPOUX	Moyen 2	1° Médaille
	Paul de PLINVAL	Moyen 2	1° Médaille
	Jacqueline TOUSSAINT	Moyen 2	2° Médaille
	Sophie JAMET	Moyen 2	3° Médaille
	Muriel COUTON	Supérieur	1° Prix
	Nicolas FRANCHOMME	Supérieur	2° Prix
	Bernadette NOIROT NERIN	Supérieur	2° Accessit
	VIOLONCELLE	Jerry STERNBAUM	Moyen 1
SOLFÈGE	Emmanuelle BELEC	Moyen 1	2° Mention
	Sophie JAMET	Moyen 2	1° Médaille
	Franck MENTO	Moyen 2	1° Médaille
	Nicolas FRANCHOMME	Moyen 2	2° Médaille
	Anthony GIRARD	Moyen 2	2° Médaille

ECOLE DE MUSIQUE (suite)

RENTREE SCOLAIRE : LUNDI 2 OCTOBRE
INSCRIPTIONS 1978-1979

- Pour les nouveaux élèves des classes d'initiation, débutant l'étude d'un instrument, les anciens élèves n'ayant pas déposé leur pré-inscription en juin :
 - du lundi 18 au vendredi 22 septembre de 14 h 30 à 19 heures et
 - le samedi 23 septembre de 9 heures à 12 heures.
- Les élèves déjà inscrits dans une classe instrumentale au cours des années précédentes, et ayant déposé une pré-inscription, recevront une convocation pour venir choisir leurs horaires :
 - pendant la semaine du 25 au 30 septembre.

ACTIVITES DE L'ECOLE

CLASSES D'INSTRUMENTS : alto, clarinette, clavecin, flûte à bec, flûte traversière, guitare, hautbois, luth, percussion, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, viole de gambe, violon, violoncelle.



MUSIQUE D'ENSEMBLE : cordes, guitares et flûtes, musique ancienne, initiation à l'orchestre.

SOLFEGES : traditionnel, Martenot, par méthodes actives avec flûte à bec ou avec instrumentarium Orff), harmonie, déchiffrage.

CHORALE : adolescents, adultes, âge d'or.

ATELIERS MUSICAUX : piano-jazz, flûte traversière, guitare, piano.

CONCERTS D'INITIATION :

Si le nombre des inscriptions est suffisant, il pourrait être envisagé d'ouvrir des classes de contrebasse et de harpe.

MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE



Vous pourrez sourire devant cette « course vélocipède à Saint-Cloud » figurant dans l'exposition « Saint-Cloud d'un Empire à l'autre 1804-1870 » qui réouvrira le 16 septembre (jusqu'au 2 décembre), le jeudi et le samedi de 14 h 30 à 17 h 30, au Musée d'Histoire Locale, 17, rue du Mont-Valérien

Le Conservateur du Musée d'Histoire Locale prépare l'exposition de l'année 1979 qui sera consacrée au cinquantenaire de la fondation du musée et souhaite évoquer la période de vie clodoaldienne comprise entre 1929 et 1979. Les personnes qui peuvent prêter ou donner des documents sur cette époque sont invitées à se faire connaître au secrétariat : Tél. 602 70.40, poste 36.

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD

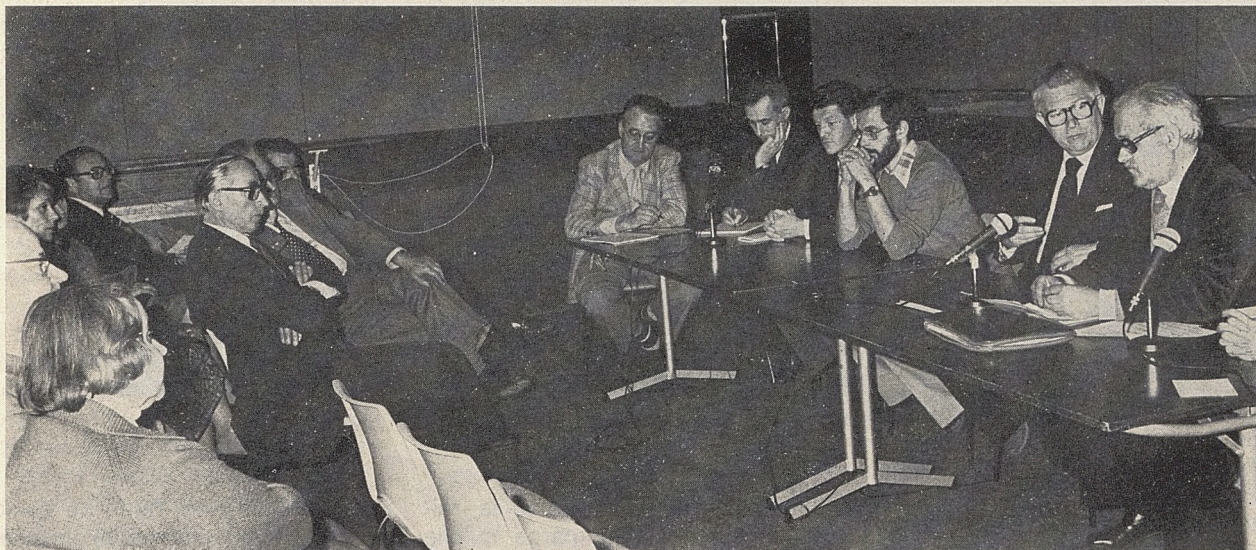
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS MUSICALES DES MOIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE

- Dimanche 1^{er} octobre (1) : Quintette ARS NOVA. Sous le Chapiteau des Tréteaux de France dans le Parc de Saint-Cloud : B. JEANNOUTOT, J. LECOINTRE, G. BARBOTEU, E. RAYNAUD, C. VERDIER - 17 heures.
- Dimanche 22 octobre : Orchestre de Maidenhead à l'Eglise Stella Matutina : HAENDEL, HAYDN, MOZART, WAGNER - 17 heures.
- Vendredi 17 novembre (2) : Concert André GOROG : BEETHOVEN, MOUS-SOROSKI à la Mairie de Saint-Cloud - 21 heures.
- Dimanche 19 novembre (2) : Concert André GOROG : BEETHOVEN, MOUS-SOROSKI à l'Ecole Normale Supérieure - 21 h.

- (1) Pour le Concert du 1^{er} octobre (voir programme des SPECTACLES A SAINT-CLOUD en pages centrales).
Toutes places : 12 F.
Scolaires et groupes : 5 F.
- (2) Concerts faisant partie de l'abonnement :
Places : 25 F.
Etudiants, cartes vermeil : 12 F.
Scolaires en groupes : 5 F, gratuite pour l'accompagnateur.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les 19, 20 et 21 mai dernier sur le thème « LA VIE DANS LA VILLE », une cinquantaine d'associations de Saint-Cloud proposaient aux Clodoaldiens des journées d'Information et d'Animation.



La table ronde-débat animée par M. MADIOT

Le deuxième forum (le premier avait eu lieu en octobre 1975) s'est ouvert en présence de MM. FOURCADE, BAUMEL et de nombreux représentants du Conseil Municipal et des Associations locales, par une table ronde-débat animée par M. MADIOT, membre du Bureau de l'A.D.A.P. (Association pour le Développement des Associations de Progrès). Après une présentation, très documentée, de la vitalité de la vie associative en France par le conférencier, un vif débat s'est instauré avec les participants sur les rapports entre les associations, l'Etat, les collectivités locales et la population ouvrant des perspectives nouvelles aux associations de Saint-Cloud.

Les samedi après-midi et dimanche matin, rue des Ecoles à la M.J.C. (*) et dans les salles avoisinantes, de multiples stands présentaient tous les services sociaux et d'entraide regroupés au sein de la Maison de l'Amitié, toutes les activités de sport, détente, loisir et formation offerts aux habitants de Saint-Cloud pour les enfants, les jeunes et les adultes. Un secteur particulier concernait les étrangers, nombreux dans notre ville.

Des présentations audio-visuelles et des débats de qualité se sont succédés dans les salles de la M.J.C. On peut citer entre autres ceux de l'Aumônerie du Lycée, de la Croix-Rouge, des Clubs de l'Age d'Or, du C.E.A.S. (*), du Mouvement Jeunes Femmes, de la Ligue contre le Cancer, de l'Ecole de Musique. Les



plus remarquables ont été « L'information dans la cité » avec le concours de J.-F. KAHN, et « Etre étrangers à Saint-Cloud » où, grâce aux efforts conjugués de l'A.S.T.I. (*) et du C.C.I. (*), des étrangers de toutes conditions sociales ont pu exprimer eux-mêmes et fort librement à des Clodoaldiens leurs difficultés d'insertion dans notre cité. Devant la M.J.C., le soleil étant exceptionnellement de la partie, régnait une

joyeuse animation. Des enfants s'essayèrent à une décoration murale sous la houlette d'animatrices de dessin de la M.J.C. On pouvait échanger ses trésors (disques, cassettes, timbres ou objets divers) à la « Foire au Troc » ou assister à l'original spectacle de mimes, chansons, sketches présenté par différents groupes locaux de jeunes et suivi par la démonstration par les Secouristes des « quatre gestes pour la vie ».

A l'occasion du Forum, il a été établi un document commun contenant des informations précises sur les 55 Associations participantes. Vous pouvez vous le procurer à la Maison de l'Amitié (*), à la M.J.C. (*), ou à Saint-Cloud Accueil, à la Miarie, au prix de 2 F.

Au Centre Social, rue de l'Yser, plus de deux cents parents ont assisté à la représentation donnée par leurs enfants, auxquels s'étaient joints un groupe de jeunes du quartier, des scouts et des secouristes. Cette manifestation, fort appréciée, avait pu être organisée grâce au dynamisme de quelques personnes du quartier et au concours de l'Ecole de Musique et du Directeur de l'Ecole des Coteaux.



Les organisateurs de ces journées se sont réjouis de l'ambiance très cordiale qui a régné entre toutes ces associations si diverses dans leur composition et leurs objectifs, du sérieux de la préparation, de la qualité des présentations, de l'efficace participation des jeunes.

Par contre, ils ont vivement regretté de n'avoir pas pu susciter plus d'intérêt auprès des Clodoaldiens eux-mêmes alors que ces journées leur étaient spécialement destinées.

Ils souhaitent que les lecteurs de cet article adressent à la M.J.C. (*) ou à la Maison de l'Amitié (*) leurs critiques et surtout leurs suggestions pour, à l'avenir, mieux répondre à leur attente.

En tout cas, les relations qui se sont établies, à l'occasion du Forum, entre associations et groupements travaillant dans un même secteur vont se prolonger au bénéfice de tous et se traduire dans les mois à venir par des réalisations concrètes et communes telles que l'ouverture d'un atelier de reliure et l'organisation d'une Semaine du Livre pour la Jeunesse, avec un accent mis plus particulièrement sur les ouvrages de sport, par la Bibliothèque Municipale, la Bibliothèque pour Tous et la M.J.C., un accueil plus large à la M.J.C. d'enfants étrangers, le développement de l'animation dans le quartier Coteaux-18 Juin, le renforcement de la coordination entre associations culturelles, une journée d'étude commune à toutes les associations.

(*) A.S.T.I. : Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés.

C.C.I. : Club Culturel International.

C.E.A.S. : Centre d'Etude et d'Action Sociale.

U.F.C.S. : Union Féminine Civique et Sociale.

Maison de l'Amitié, 6, place Silly, 602 25.69.

M.J.C., Maison des Jeunes et de la Culture, 14, rue des Ecoles, 602 34.12.

IV^e RENCONTRE CHORALES

les benjamins de l'école ORFF



Surprise toute de fraîcheur : les benjamins de l'Ecole de Musique

Si une rencontre chorale a sa raison d'être, c'est bien parce qu'elle établit des liens, pas seulement musicaux, entre tous les participants d'âges et d'horizons divers. Le développement de la musique à Saint-Cloud n'a pas permis de réunir tous les choristes en une même manifestation. Celle-ci a dû être scindée en deux parties : les choristes de l'Ecole de Musique en participant à l'une et l'autre partie, ont assuré la liaison entre tous.

Première surprise toute de fraîcheur : « les benjamins » de l'Ecole avec l'aide de l'instrumentarium Orff, chantant une cantate contemporaine alliant tonalités modernes et chanson populaire traditionnelle ! Avec accompagnement de guitares, Françoise BRIANÇON rassemblait alors les 200 choristes autour d'un harmonieux « branle de Bourgogne » puis d'un air folklorique espagnol, avant

de présenter avec l'aide de quelques enfants de communes voisines et de flûtistes un émouvant Gloria Patri de ZUGATTI.

Jean-Marc et Françoise DEHAN se partageaient avec succès la direction de la Chorale A Cœur Joie, dans des chants de la Renaissance bien ciselés et dans de joyeux et entraînants Negro Spirituals.

Deuxième surprise constituée par l'imposante délégation des classes du C.E.S. Verhaeren : flûtistes et choristes sous la direction de leur professeur de musique (en l'occurrence Jean-Marc DEHAN) interprétèrent avec sûreté le Menuet de Platée de RAMEAU, une danse du XIV^e siècle, une chanson récente.

Colette BILLAUX présentait alors la Chorale de l'Age d'Or dans un répertoire renouvelé du folklore traditionnel.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Les activités de la M.J.C. reprendront à partir du 2 octobre :

INSCRIPTIONS

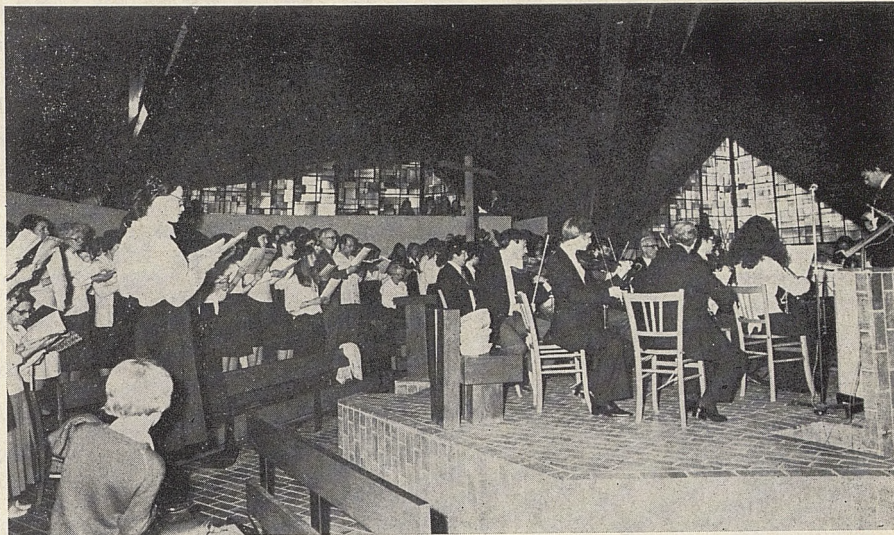
De 9 heures à 20 heures sans interruption. Des animateurs et des administrateurs de la M.J.C. seront là pour vous accueillir, vous informer et vous inscrire :

- M.J.C. CENTRE, 14, rue des Ecoles : 19, 20 et 21 SEPTEMBRE.
- M.J.C. MONTRETOUT, 7, rue Sevin-Vincent : 26 et 27 SEPTEMBRE.
- CENTRE SOCIAL, rue de l'Yser : 26 et 27 SEPTEMBRE.

IV^e RENCONTRES CHORALES : Le Messie de Haendel

La deuxième partie de ces Quatrièmes Rencontres Chorales de Saint-Cloud s'est déroulée dans une chaude et sympathique ambiance. Le public, jeune en majorité, y prodigua ses applaudissements à la fin de chacun — ou presque — des quinze extraits du « Messie » que comportait le programme. C'est en effet au miraculeux chef-d'œuvre de HAENDEL que l'Ensemble des Chorales avait voulu consacrer un effort commun. Musique célèbre entre toutes mais dont la fraîcheur ni l'invention ne peuvent s'altérer, musique de l'esprit à la grandiose et savante architecture, mais musique du cœur aussi, tellement spontanée qu'HAENDEL la composa, semble-t-il, en moins de vingt-quatre jours. Ce qui témoigne d'une ardeur assez exceptionnelle ; et très communicative, dirait-on : il y a toujours une sorte d'euphorie à écouter le « Messie », comme à l'interpréter.

Ce n'est pas l'Ensemble Instrumental de Saint-Cloud qui me démentira. Et le sérieux de son travail accompli sous la baguette de François POLGAR, les progrès constants des pupitres de violons vers plus d'étoffe et d'homogénéité, tout cela s'imposa avec évidence dès la majestueuse ouverture de l'Oratorio et plus encore dans sa ravissante Symphonie Pastorale, inspirée d'une authentique mélodie de bergers calabrais. Cette page tendre introduit le pittoresque



Une sorte d'euphorie à écouter « le Messie » comme à l'interpréter

épisode de l'apparition de l'ange dans la nuit de Bethléem : Susan FALK, qui remplaçait Arleen THIEL souffrante, a donné du récitatif « There were shepherds » une interprétation délicate et expressive. Dans le joyeux « Rejoice gratly, o daughter of Lion » la jeune soprano australienne put montrer la générosité de ses moyens vocaux, quoiqu'un tempo légèrement moins rapide eût peut-être donné plus de rigueur aux périlleuses vocalises de cet air.

Didier HENRY, quant à lui, est une jeune basse aux qualités prometteuses. L'aisance de sa voix sur toute l'étendue du registre, son autorité et son timbre chaleureux se sont révélés dans le récitatif solennel « Behold, I tell you a mystery » et dans cette somptueuse page qu'est « The Trumpet shall sound », ajoutons au mérite de Didier HENRY d'avoir su conserver justesse et précision rythmique malgré des trompettistes — renseignements pris, ce sont des musiciens professionnels ! — qui donnaient l'impression par leurs approximations et leurs ratages de vouloir faire trébucher le soliste...

Mais il est temps de parler des chœurs, puisque c'était la raison d'être de la manifestation. Outre une magnifique Alleluia qui fut bissé à la fin du concert, un autre chœur célèbre, « And the glory of the lord », fut pris dans un tempo d'une modération toute majestueuse. Contraste voulu, sans doute, avec la légèreté et la jubilation de « For unto us a child is born ». Même acclamation radieuse dans « Glory to god ». Enfin, François POLGAR imprima une puissante dynamique à la grande fugue de l'Amen qui, selon Romain ROLLAND, couronne le « Messie » « comme un dôme de Saint-Pierre ».

H. LAMY

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale est ouverte du mardi au samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, sauf le vendredi après-midi.

Un fonds de 22 000 livres est à la disposition des lecteurs : romans, essais, biographies, ouvrages d'art, de pédagogie... pour les adultes ; albums, contes, romans, documentaires pour les enfants.

POUR S'INSCRIRE

- la présentation d'une pièce d'identité et d'une justification de domicile est exigée.
- la cotisation est de 10 francs par an.

LE PRET A DOMICILE

- gratuit pour deux livres et deux revues pendant quinze jours.

ARTS ET LOISIRS

Au départ une très bonne idée « d'Arts et Loisirs » : organiser chaque mardi de 14 h 30 à 16 heures une conférence à la Mairie de Saint-Cloud. Très vite la formule remporte un vif succès et c'est justice car les programmes sont toujours de qualité.

VOUS POURREZ ECOUTER EN OCTOBRE ET NOVEMBRE

- Mardi 3 octobre — En souvenir du cinquième centenaire de sa naissance, GIORGIONE, LE PEINTRE POETE DU RENOUVEAU VENITIEN, par M. VERHOEVEN, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts.
- Mercredi 4 octobre 20 h 30 — SOIREE EXCEPTIONNELLE dans le Parc de Saint-Cloud sous les Tréteaux de France : Jean-Louis BARRAULT dans « Les Libertés de La Fontaine ».
- Mardi 10 octobre — ELEGANCES FRANÇAISES DE 1750 A 1970, par Mme FALLUEL, Conservateur au Musée de la Mode et du Costume.
- Mardi 17 octobre — LES RELATIONS CULTURELLES ENTRE PARIS ET BERLIN ENTRE 1920 ET 1933, par M. J.-P. BORDEZ, du Centre Georges Pompidou.
- Mardi 24 octobre — LES FRERES LE NAIN, par Mme LIGNAC, Conférencière des Musées Nationaux.
- Mardi 7 novembre — CLAUDE LORRAIN, DESSINATEUR, par Mlle DUCLAUX, Conservateur au Cabinet des Dessins du Musée du Louvre.
- Mardi 14 novembre — I. MACCHIAIOLI - LA PEINTURE TOSCANE APRES 1850, par Mme DISTEL, Conservateur aux Galeries de l'Orangerie et du Jeu de Paume.
- Mardi 21 novembre — LA DONATION PICASSO : LA COLLECTION PERSONNELLE DE PICASSO, par Mme BEGUIN, Conservateur au Département des Peintures du Louvre.
- Mardi 28 novembre — UN ROYAUME MECONNU DE L'HIMALAYA, LE BHUTAN, par M. BEGUIN, Conservateur au Musée Guimet.
- Jeudi 30 novembre — (Visite commentée) HOTEL DE SOUBISE, l'un des plus beaux décors du XVIII^e siècle. Les appartements du Prince et de la Princesse de Soubise.
Rendez-vous Hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (s'inscrire à l'avance).
- RENSEIGNEMENTS — ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD, 15 bis, avenue de la Pommeraiie, 92210 Saint-Cloud.
Carte d'adhérent : 30 F.
Droit d'entrée conférence : adhérent : 8 F - non-adhérent : 15 F.

Quelques
dates
à ne pas
oublier

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

Activités du C.C.I. pour le premier semestre
de l'année scolaire

25 septembre 1978 - 5 février 1979

QUELQUES DATES A RETENIR

- Jeudi 14 septembre — Journées portes ouvertes : accueil, information,
Vendredi 15 septembre tests, de 8 h 30 à 16 h 30. Le samedi 16 de
Samedi 16 septembre 8 h 30 à 12 heures.
Lundi 18 septembre — Rentrée du Jardin d'Enfants.
Lundi 25 septembre — Rentrée des cours de langues (adultes).
Mercredi 27 septembre — Rentrée des mini-clubs (enfants).
Du lundi 20 novembre — Exposition de livres étrangers pour les jeunes
au dimanche 26 novembre dans le cadre de la Semaine du Livre pour la
Jeunesse.

VISITES-CONFERENCES

- Jeudi 12 octobre — L'Assemblée Nationale (Séance).
Mardi 24 octobre — Manufacture de Sèvres (visite des ateliers).
Mercredi 8 novembre — Collection Yves Saint-Laurent.
Jeudi 9 novembre — Institut de France - l'Académie Française.
Jeudi 30 novembre — Le journal « Le Monde », visite et entretien
Jeudi 7 décembre avec un journaliste.

C.C.I., 5, ue de Garches, Saint-Cloud - Tél. 602 64.34.

Pendant une semaine

SPECTACLES A SAINT-CLOUD

CLAUDE BOLLING



RAYMOND DEVOS



JEAN DANET

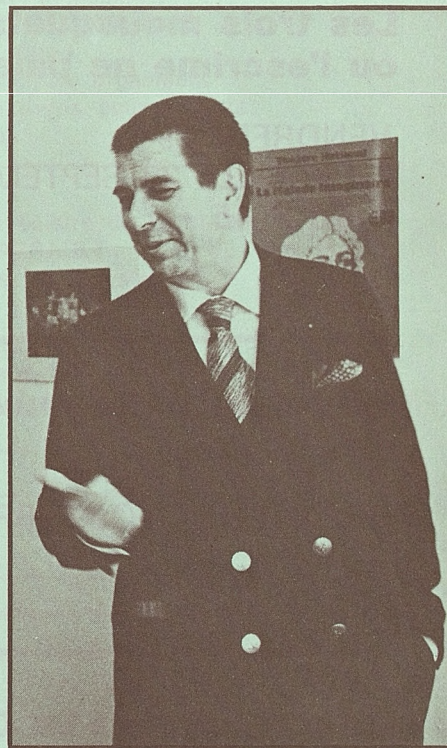


Photo F. Levieux

NOËLLA PONTOIS

**théâtre
concert
music-hall
ballets
marionnettes**

du vendredi 29 septembre au vendredi 6 octobre 1978

SOUS LA PRESIDENCE EFFECTIVE DE JEAN-PIERRE FOURCADE, SÉNATEUR-MAIRE

SOUS LE CHAPITEAU DES TRETEAUX DE FRANCE - JEAN DANET

Parc de Saint-Cloud Rond-point de la Lanterne

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE JEAN-PHILIPPE LECAT, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION



Les trois mousquetaires ou l'escrime ne paie pas

VENDREDI 29
ET SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1978
A 20 H 45

Adaptation de Jean-Claude ISLERT,
d'après l'œuvre d'Alexandre DUMAS Père,
dans une mise en scène de Francis PERRIN
Musique de Claude BOLLING
Avec Francis PERRIN dans le rôle de d'ARTAGNAN

	Plein Tarif	Demi-Tarif (*)
Orchestre	30 F	15 F
Gradins	20 F	10 F

Le quintette de cuivres Ars Nova

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE A 17 HEURES

Musique du Moyen-Age au XX^e siècle par
B. JEANNOUTOT - J. LECOINTRE - G. BARBOTEU
E. RAYNAUD - C. VERDIER

organisée par les Concerts de Saint-Cloud

Toutes les places : 12 F
5 F pour les scolaires et pour les groupes de dix
gratuit pour l'accompagnateur

La compagnie « Le Chandelier » rétrospective en costumes d'époque

MARDI 3 OCTOBRE
EN MATINEE A 14 H 30

1889 - 1914 : Calendrier de la Belle Epoque
« Les Heures Roses, les Heures de Gloire »
en costumes d'époque authentiques. Spectacle offert
par le BUREAU D'AIDE SOCIALE aux personnes du 3^e Age

Mise en scène : Madeleine NICOLAS

Les ballets Aline Roux

EN SOIREE A 20 H 45

La Maison des Jeunes et de la Culture et
l'Association Culturelle de l'Ecole de Normale Supérieure
proposent la Compagnie

ALINE ROUX - RYTHME et STRUCTURE

Une troupe clodoaldienne présente
la première partie du spectacle

Orchestre : 25 F
Gradins et réductions : 15 F

Marionnettes

MERCREDI 4 OCTOBRE
EN MATINEE A 14 H 30

Spectacle offert par la Municipalité
aux enfants des Ecoles de Saint-Cloud
La « Bibliothèque pour tous »
et la Bibliothèque Municipale organisent
un stand de vente de livres pour enfants
à l'entrée du Chapiteau

Jean-Louis Barrault

EN SOIREE A 20 H 45

L'Association « Arts et Loisirs de Saint-Cloud »
présente Jean-Louis BARRAULT
dans « Les Libertés de La Fontaine »

Toutes places : 15 F
10 F pour les adhérents, leur famille
ou bénéficiaires du demi-tarif

Raymond Devos

JEUDI 5 OCTOBRE A 20 H 45

	Plein Tarif	Demi Tarif (*)
Orchestre	30 F	15 F
Gradins	20 F	10 F

Gala des danseurs étoiles de l'Opéra

VENDREDI 6 OCTOBRE A 20 H 45

Six danseurs étoiles de l'Opéra présentent
« Trois pas de deux » et un Ballet final

Noëlla PONTOIS Cyril ATANASSOF
Claude de VULPIAN Georges PILETTA
Florence CLERC Charles JUDE

	Plein Tarif	Demi Tarif (*)
Orchestre	30 F	15 F
Gradins	20 F	10 F

POSSIBILITES D'ABONNEMENT : 100 F VALABLE POUR UNE PERSONNE ET POUR LES 6 SPECTACLES

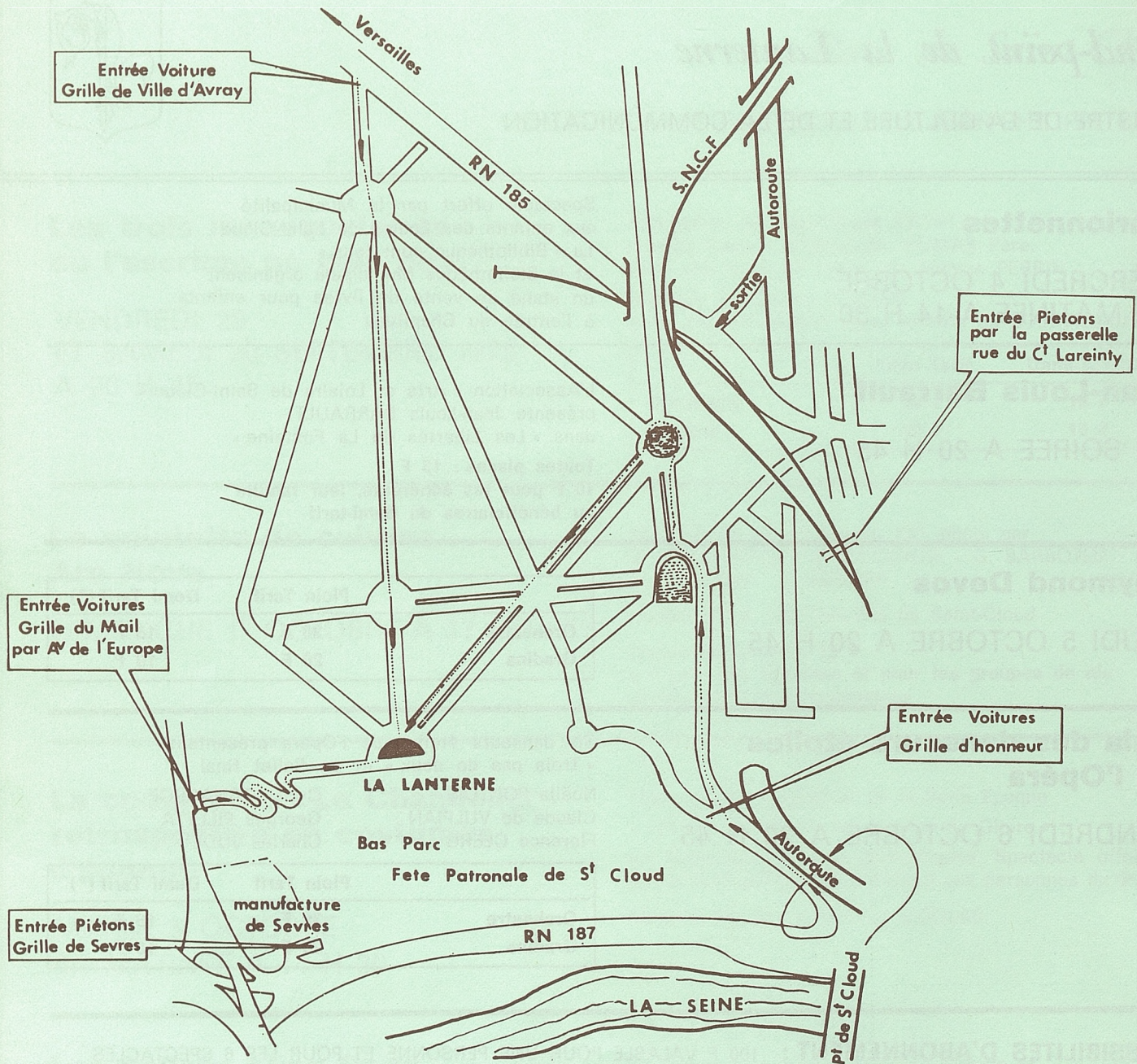
LOCATION DES PLACES

A partir du 15 septembre :

- A la Bibliothèque Municipale (602 50.08), du mardi au samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 19 heures, le vendredi ouvert seulement le matin.
- A la Mairie (602 70.40), de 9 à 12 heures et de 14 à 17 h 30.
- Au chapiteau des TRETEAUX DE FRANCE (626 82.62), le soir de chaque représentation à partir de 20 heures.

(*) Etudiants, Cartes Améthystes, Groupes Scolaires, Comités d'entreprises.

ACCÈS AU PARC



TRANSPORTS

Un service de transports par car sera assuré (aller et retour) pendant cette semaine culturelle. Tous renseignements à ce sujet pourront vous être donnés aux lieux de « LOCATION DES PLACES » (voir page précédente).

GRANDE FÊTE FORAINE

Samedi 16 septembre

TOURNOI D'ECHECS « BLITZ »

A l'Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent, à 14 h 30.

Inscriptions auprès de M. Bernard SIRET (771 77.08) avant le 15 septembre.

EXPOSITION DES ATELIERS ARTISTIQUES DE LA M.J.C.

A l'Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent, jusqu'au 4 octobre. Fermé le dimanche.

Dimanche 17 septembre

MESSE PATRONALE PAROISSIALE

Concélébrée sur un manège forain par l'Aumônier National des Forains et Monsieur le Curé de Saint-Cloud à 10 h 30.

Apport folklorique des Forains.

Samedi 23 septembre

CYCLOTOURISME

La Section Cyclotourisme de l'U.A.S. Saint-Cloud organise son « Sixième Rallye de la Fête de Septembre ».

Deux parcours au choix : 50 et 85 kilomètres.

Départ : entre 7 et 8 heures devant Stella Matutina.

Arrivée et Remise des Diplômes au même endroit.

Mercredis 20 et 27 septembre

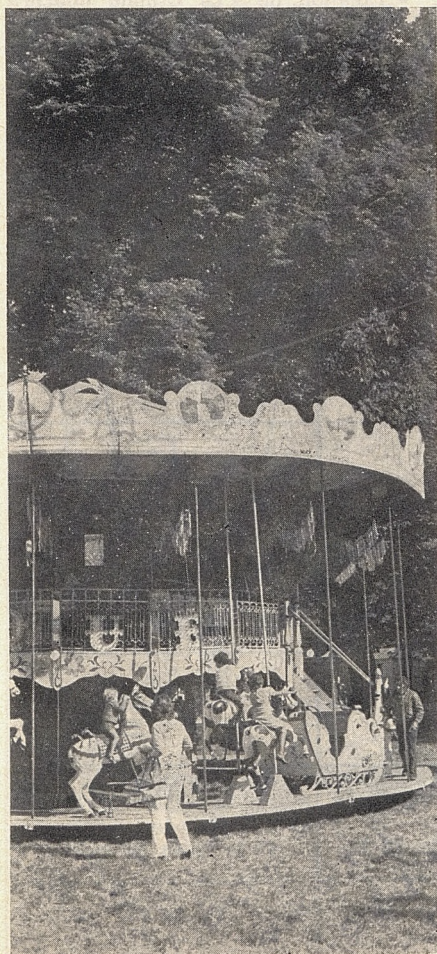
APRES-MIDI RECREATIFS

Jeux et distributions de friandises réservés aux enfants. Organisés par le Comité local des Forains.

Dimanche 1^{er} octobre

NAUTISME : REGATES ANNUELLES

Le Club Nautique de Saint-Cloud organise les « Six Heures de Saint-Cloud ». Compétition inter-clubs avec accueil des Clodoaldiens et Baptême de Voile. Rendez-vous à 10 heures, au Bassin de Seine, à la hauteur de l'avenue de Longchamp.



Heures d'ouverture

Lundi à jeudi : 14 heures à 23 h 30

Vendredi, dimanche : 14 heures à 24 heures

Nuit de samedi à dimanche : 1 heure du matin



Le Busphone

Un moyen de transport davantage " sur mesure "

Lorsque ce moyen de transport unique en France a été mis en place, la Municipalité pensait que les voyageurs se rendraient nombreux le matin et le soir vers les gares et les arrêts d'autobus.

L'expérience montre que les principaux pôles d'attraction sont plutôt les écoles et collèges, et quelques entreprises disséminées dans Saint-Cloud.

la naissance de l'abonnement

Des itinéraires fixes se sont créés d'eux-mêmes aux heures de pointe. Les mêmes passagers empruntent les mêmes trajets aux mêmes heures. Ils n'ont pas à téléphoner à chaque fois, c'est ainsi qu'est née la notion « d'abonnement ».

Il n'a pas semblé indispensable de laisser le standard téléphonique ouvert le matin, et dans un souci d'économies, il a été décidé en septembre 1977 de ne l'ouvrir qu'à partir de 12 h 30. Les usagers devaient retenir la veille pour un transport le lendemain matin.

Devant cette difficulté, les Clodoaldiens ont peu à peu « boudé » le busphone le matin. Il semblait difficile de fixer la veille ce que l'on ferait le lendemain.

de nombreuses améliorations

Au trimestre dernier, le busphone transportait en moyenne 2 500 personnes par semaine, principalement aux heures de pointe.

Ce chiffre peut être augmenté, c'est pourquoi dans sa séance du 14 juillet dernier, le Conseil Municipal a adopté un projet d'avenant au contrat passé avec la R.A.T.P. qui prévoit les améliorations suivantes :

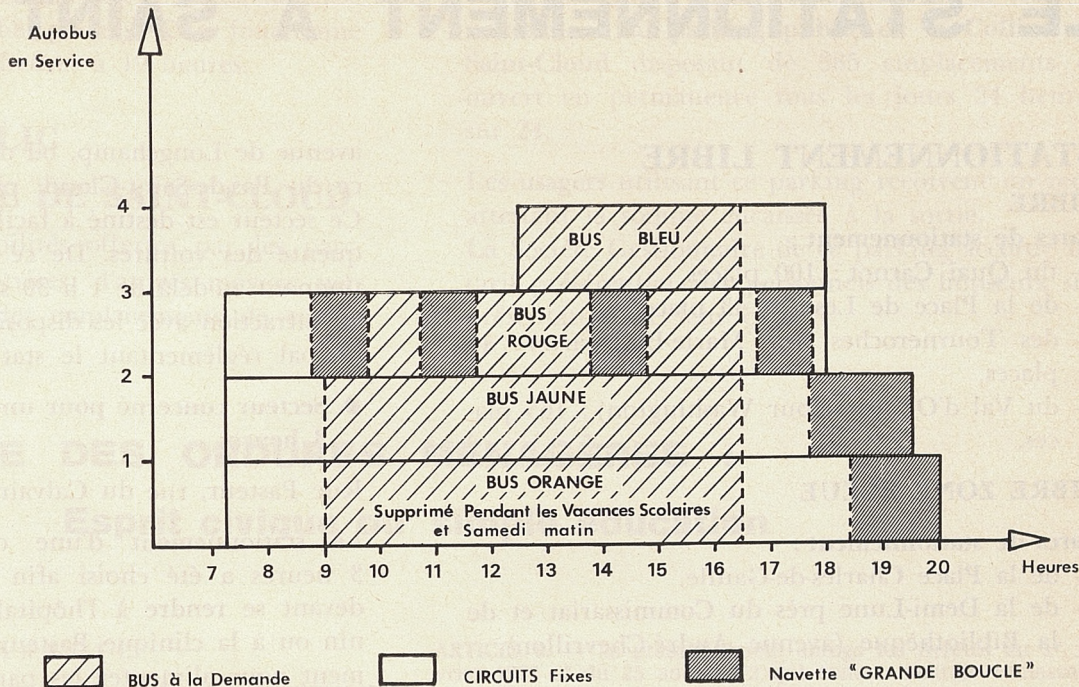
- OUVERT LE MATIN et fonctionne de 8 h 45 à 16 heures depuis le 1^{er} septembre 1978.
- LE BUSPHONE FONCTIONNE LE SAMEDI MATIN de 9 heures à 12 h 30.
- Tenant compte des habitudes et des besoins des usagers, LE BUSPHONE DEVIENT UN MOYEN DE TRANSPORT ENCORE PLUS « SUR MESURE ».

- Confirmation des itinéraires fixes avec arrêts à des points déterminés de 7 h 30 à 9 heures et de 16 h 30 à 19 h 30.
- Busphone « à la demande » sur appels téléphoniques de 9 heures à 16 h 30.
- Création de « La Grande Boucle » autour de St-Cloud. Quatre fois par jour une navette dessert tous les services publics de la ville. Elle part à des heures fixes (8 h 45, 10 h 45, 13 h 45, 16 h 45) de la place Charles-de-Gaulle. Le trajet complet dure environ 1 heure et se termine où il avait commencé.

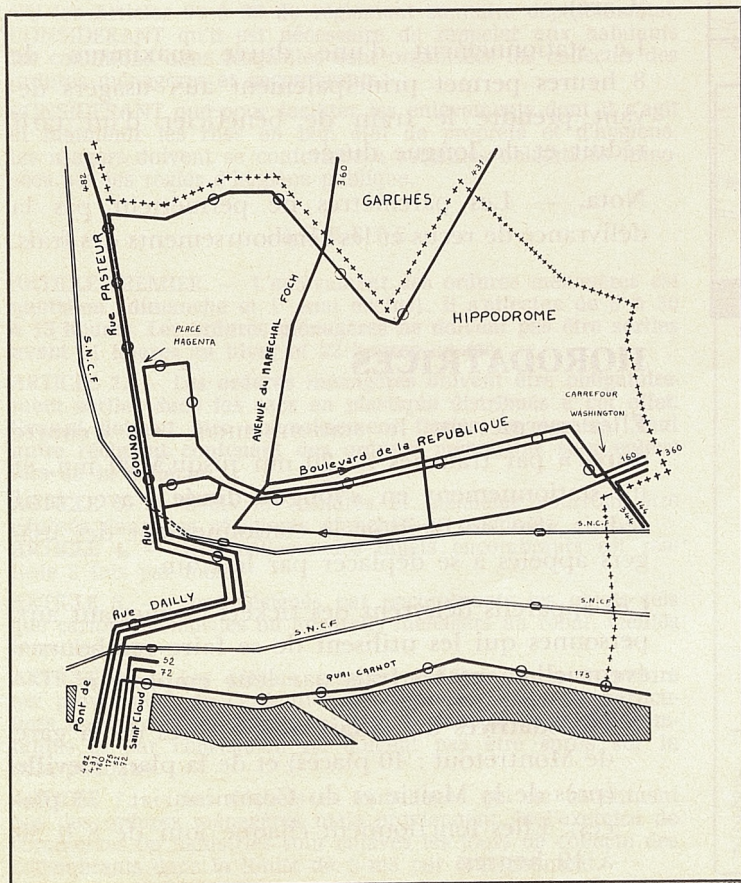
TARIFICATION		
CATEGORIE D'USAGERS	ITINERAIRES FIXES 7 h 30-9 h et 16 h 30-18 h 30 et « La Grande Boucle »	BUSPHONE à la demande 9 heures - 16 h 30
ADULTES	3 F ou carte mensuelle 80 F	4 F ou 2 F pour les possesseurs de la carte mensuelle
PERSONNES AGEES plus de 65 ans	1,50 F ou carte mensuelle 40 F	2 F ou 1 F pour les possesseurs de la carte mensuelle
PERSONNES AGEES possédant la carte améthyste	GRATUIT	1 F
ENFANTS moins de 16 ans	1,50 F ou carte mensuelle 40 F	2 F ou 1 F pour les possesseurs de la carte mensuelle
GROUPES		50 F

BUSPHONE (suite)

Répartition des voitures



MAIS SI VOUS PRÉFÉREZ LA R.A.T.P.



- 52 : PONT DE SAINT-CLOUD - Porte d'Auteuil - Charles de Gaulle - OPERA
- 72 : PONT DE SAINT-CLOUD - Porte de Saint-Cloud - Quais - HOTEL DE VILLE
- 144 : RUEIL GARE R.E.R. - Carrefour Washington - Pont de Puteaux - PONT DE NEUILLY
- 160 : PONT DE SEVRES - Rue Dailly - Boulevard de la République - NANTERRE PREFECTURE
- 175 : PORTE DE SAINT-CLOUD - Quai Carnot - ASNIERES
- 344 : PLACE MAGENTA - Boulevard de la République - La Défense - COURBEVOIE
- 360 : HOPITAL RAYMOND-POINCARÉ - Avenue du Maréchal-Foch - Rue du Mont-Valérien - LA DEFENSE
- 431 : PONT DE SEVRES - Rue Dailly - Porte Jaune - RUEIL GARE R.E.R.
- 482 : PORTE DE SAINT-CLOUD - Rue Dailly - Rue Pasteur - LA CELLE SAINT-CLOUD

OU LA S.N.C.F.

GARE SAINT-LAZARE - VERSAILLES ou SAINT-NOM-LA-BRETECHE - ISSY-PLAINE - PUTEAUX

COMMUNIQUE

La S.N.C.F. va procéder au renouvellement complet des voies du ballast depuis Saint-Cloud, bifurcation de Garches jusqu'à Versailles.

Ce chantier débutera le 2 octobre pour se terminer à la fin de l'année et sera réalisé de nuit, de 21 heures à 6 heures. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces horaires tant pour les riverains que pour les agents de la S.N.C.F. et déplorons vivement ces nuisances, toutefois génératrices d'améliorations futures.

LE STATIONNEMENT A SAINT-CLOUD

STATIONNEMENT LIBRE

LIBRE

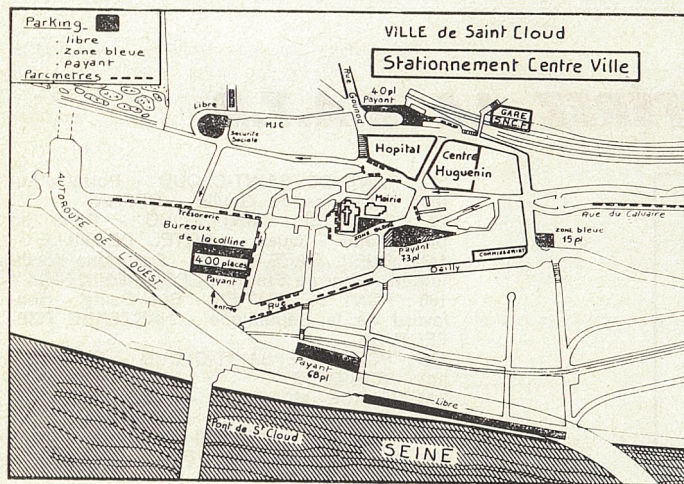
Parcs de stationnement :

- du Quai Carnot : 100 places,
- de la Place de Lessay : 43 places,
- des Tourneroches (rue Marie-Bonaparte) : 45 places,
- du Val d'Or (carrefour Washington) : 165 places.

LIBRE ZONE BLEUE

Parcs de stationnement :

- de la Place Charles-de-Gaulle,
- de la Demi-Lune près du Commissariat et de la Bibliothèque (avenue André-Chevillon).



STATIONNEMENT PAYANT

PARCMETRES

FONCTIONNEMENT

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h sauf le dimanche et jours fériés.

DUREE DU STATIONNEMENT

Variable suivant les secteurs.

- Secteur concerné pour une durée maximum de 1 h 30

Rue Foch, rue Gounod, rue Sénard, rue d'Orléans, rue Royale, rue Dailly, avenue Palissy,

avenue de Longchamp, bd de la République, place du Pas-de-Saint-Cloud, place de l'Eglise.

Ce secteur est destiné à faciliter une rotation fréquente des voitures. De ce fait, les voitures stationnant au-delà de 1 h 30 sur un parcmètre sont en infraction avec les dispositions de l'Arrêté Municipal réglementant le stationnement.

- Secteur concerné pour une durée maximum de 3 heures

Rue Pasteur, rue du Calvaire, place Silly.

Le stationnement d'une durée maximum de 3 heures a été choisi afin d'éviter aux usagers devant se rendre à l'hôpital, au Centre Huguenin ou à la clinique Pasteur de revenir fréquemment pour alimenter les parcmètres en pièces de monnaie.

- Secteur concerné pour une durée maximum de 8 heures

Rue Armengaud, rue Pozzo-di-Borgo, place Joffre (Gare).

Le stationnement d'une durée maximum de 8 heures permet principalement aux usagers devant prendre le train de bénéficier d'un tarif réduit et de longue durée.

Nota. — Les parcmètres ne permettent pas la délivrance de reçus et les remboursements des frais.

HORODATRICES

Elles permettent le stationnement en « courte durée » par tranches de 20 mn jusqu'à 90 mn, et un stationnement en « longue durée » avec tarif réduit afin de faciliter le stationnement des usagers appelés à se déplacer par le train.

Ces appareils délivrent des tickets permettant aux personnes qui les utilisent de se faire rembourser éventuellement les frais par leur employeur.

- Horodatrices du square Joffre (près de la gare de Montretout : 40 places) et de la place Deville (près de la Mairie et du Commissariat : 70 places). Elles fonctionnent chaque jour de 8 h 30 à 19 heures.

- Horodatrice du quai Carnot (près de la Gare de Saint-Cloud : 68 places). Elle fonctionne chaque jour de 7 heures à 19 heures.

PARKING PUBLIC

DE LA COLLINE DE SAINT-CLOUD

En dehors des possibilités offertes par les parkings et les horodatrices, d'autres moyens permettent de trouver des emplacements de courte

ou longue durée dans des parkings de la ville et notamment au parking public de la Colline de Saint-Cloud disposant de 385 emplacements et ouvert en permanence tous les jours 24 heures sur 24.

Les usagers utilisant ce parking reçoivent un reçu attestant la somme encaissée à la sortie.

La Société Gestionnaire de ce parking accorde un tarif préférentiel aux personnels des hôpitaux sur présentation de leur carte.

SORTIE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Esprit civique ou simple éducation

ARRÊTÉ

Concernant l'organisation de la collecte des ordures ménagères et encombrants sur le territoire de la Ville de Saint-Cloud

LE MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD,

VU le Code des Communes, Article L.131-1 et suivants, VU les Articles L.46, L.47, L.48 du Code de la Santé Publique, VU les Articles 90 à 93 du règlement sanitaire départemental, CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de rappeler aux habitants les conditions dans lesquelles sont organisées les collectes des ordures ménagères et encombrants,

CONSIDÉRANT que pour faciliter les enlèvements dont il s'agit et maintenir les rues en bon état de propreté et d'hygiène, les usagers doivent se conformer à certaines obligations imposées par les règles d'hygiène publique,

ARRÊTÉ

ARTICLE PREMIER. — L'enlèvement des ordures ménagères est quotidien (dimanche et 1^{er} mai exclus). Il s'effectue de 6 h 30 à 13 heures. Les ordures ménagères ne doivent pas être sorties avant 21 heures en hiver et 22 heures en été.

ARTICLE 2. — Les ordures ménagères doivent être obligatoirement sorties dans les sacs en plastique distribués à cet effet. Ceux-ci doivent être soigneusement ficelés ou agrafés. Tout autre récipient contenant des ordures ménagères sera enlevé lors de la collecte.

ARTICLE 3. — Seuls les cendres et mâchefer pourront être déposés dans des récipients étanches et insonores.

ARTICLE 4. — Une collecte des objets encombrants est réalisée 2 fois par mois.

ARTICLE 5. — Sont désignés par encombrants les objets tels que cartons, ustensiles ou appareils ménagers au rebut, vieilles ferrailles, etc.

ARTICLE 6. — Les déblais, gravais et débris de toute nature qui proviennent de l'exécution de travaux publics ou particuliers ne peuvent en aucun cas être considérés comme encombrants et par conséquent ne doivent pas être sortis sur la voie publique.

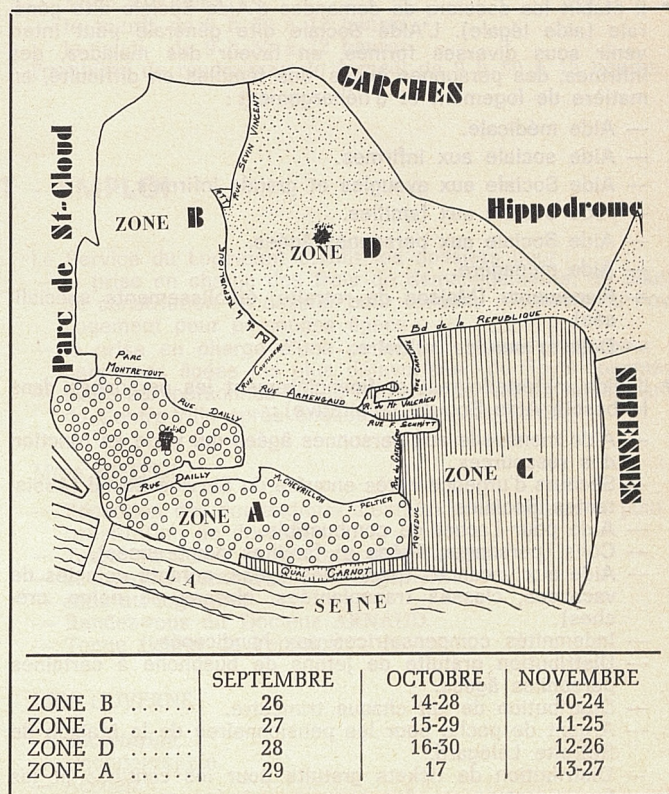
ARTICLE 7. — Les déchets et emballages qui ne constituent pas des ordures ménagères mais proviennent de l'exercice de commerces ou industries sont enlevés les jours de collecte des encombrants dans la limite de 1 m³ par établissement.

ARTICLE 8. — Le présent Arrêté abroge les Arrêtés du 1^{er} février 1972 et du 25 août 1972 qui concernaient le ramassage des ordures ménagères et des objets encombrants.

ARTICLE 9. — Le présent Arrêté sera mis en vigueur à dater du 1^{er} septembre 1978.

Fait en Mairie à Saint-Cloud,
le 18 juillet 1978

LE MAIRE,



CONNAISSEZ-VOUS VOTRE

Au cours de ces sept dernières années, l'action sociale municipale à Saint-Cloud s'est considérablement développée sous l'effort conjugué du Service Social Municipal et du Bureau d'Aide Sociale.

Au sein de l'Action Sociale Générale entreprise par la Commune, l'Aide Sociale proprement dite tient une part importante. Qu'est-ce que l'Aide Sociale ?

L'Aide Sociale est très mal connue. Pourtant, du jour au lendemain n'importe lequel d'entre vous peut être concerné :

- l'un de nos parents doit être placé dans une maison de retraite, et il ne peut supporter sur ses ressources propres la totalité du coût de son hébergement ;
- l'un de nos enfants, malheureusement handicapé, doit être admis dans un établissement spécialisé non agréé par la Sécurité Sociale ;
- vous avez dû subir une hospitalisation coûteuse et sans possibilité de payer la part non couverte par la Sécurité Sociale (ticket modérateur).

Dans chacun de ces cas et dans bien d'autres, vous pouvez faire appel à l'Aide Sociale. Pour cela vous pouvez consulter en Mairie le Bureau d'Aide Sociale ou le Service Social qui, chacun en ce qui le concerne, peuvent vous conseiller.

il ne faut pas confondre

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Il est géré par une commission administrative qui comprend en égale quantité des représentants élus par le Conseil Municipal et des membres désignés par le Préfet. Le Maire en est le Président. Président délégué : M. le Docteur ARNAUD. Administrateurs : Mme BARTHELEMY, Mme de FONDCLAIR, M. JOURNALIA, M. MAROSELLI, Mme OLIVIER, M. PAILLET, M. RIGOULAY, Mme TEMPLIER.

Son rôle est multiple :

- Il établit les dossiers de demandes d'Aide Sociale dite générale (aide légale). L'Aide Sociale dite générale peut intervenir sous diverses formes, en faveur des malades, des infirmes, des personnes âgées, des familles en difficulté, en matière de logement et d'hébergement :
 - Aide médicale.
 - Aide sociale aux infirmes.
 - Aide Sociale aux aveugles et grands infirmes.
 - Aide Sociale aux familles.
 - Aide Sociale aux personnes âgées.
 - Aide ménagère.
 - Placements (Maison de retraite, établissements spécialisés).
 - Dossier service militaire.
- Il aide matériellement et financièrement les personnes dans le besoin Aide Sociale facultative) :
 - Aide mensuelle aux personnes âgées qui varie en fonction des ressources.
 - Secours d'urgence après enquête du Service Social (Assistants Sociales).
 - Aide pour l'achat de combustible.
 - Colis (personnes âgées et familles nombreuses).
 - Aide aux vacances (personnes âgées, enfants colonies de vacances, classes transplantées, classes de neige, crèches).
 - Indemnités compensatrices aux handicapés.
 - Distribution gratuite de jetons de busphone à certaines personnes âgées.
 - Distribution de lait chaque trimestre.
 - Argent de poche pour les pensionnaires de la Maison de Retraite Lelégard.
 - Distribution de tickets gratuits pour les cantines et les foyers-restaurants des personnes âgées.

LE SERVICE SOCIAL

Son rôle est d'apporter une réponse à la demande sociale des personnes.

Il est assuré par deux assistantes sociales dont les permanences se tiennent à la Mairie (page ci-contre). Il existe également une permanence le samedi matin pour les personnes qui sont libres seulement ce jour-là.

REALISATIONS SOCIALES MUNICIPALES



La mini-crèche du 27, rue Dailly effectivement ouverte le 4 septembre

- Crèche collective de 60 berceaux mise en service en 1975.
- Halte-garderie.
- Mini-crèche dans le Centre-Ville, ouverture prévue pour le 4 septembre 1978.
- Foyer-résidence pour personnes âgées ouvert en septembre 1975.
- Deux foyers restaurants fonctionnant 5 jours par semaine, l'un rue des Ecoles, Salle Gounod, l'autre à la résidence les Heures Claires. Le prix des repas varient selon les ressources de chacun.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

un rôle bien défini pour chacun

M. le Docteur ARNAUD

Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, Logement, Emploi

Mme BARTHELEMY

Conseiller Municipal chargé du Troisième Age secondé par

M. MAROSELLI

Conseiller Municipal plus particulièrement chargé de l'animation

Mme WORBE

Conseiller Municipal chargé de l'enfance et de la famille

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Mme DETHARE : Chef de Bureau

- Direction Générale du service et organisation.
- Affaires générales.
- Coordination avec les élus.
- Etablissement du budget.
- Secrétariat Commission Administrative du B.A.S.

Mme PICOT

- Secrétariat - coordination avec le Chef de Bureau.
- Comptabilité budget - Foyers-Restaurants - Club 3^e Age.
- Commandes fournisseurs.
- Régie activités du 3^e Age.
- Relations avec Associations (quêtes sur la voie publique, dons du sang, etc.).

Mlle MARTINEZ - Mme VAUGELADE

- Constitution des dossiers d'Aide Sociale.
- Tenue du fichier d'Aide Sociale.
- Comptabilité matière Foyers-Restaurants Club 3^e Age.
- Information.

Mme CHIFFRIN

- Accueil du public pour B.A.S., Service Social, Service du Logement.
- Constitution des dossiers de demande de carte de transport gratuit (Améthyste).
- Constitution des dossiers des demandes d'exonération de la taxe de branchement pour le téléphone.
- Constitution des dossiers d'introduction des familles des Travailleurs Algériens.
- Dactylographie pour le Maire-Adjoint et le service.

Mme JOLY

- Animatrice Club 3^e Age.
- Constitution dossiers Aide Sociale.
- Inscriptions aux diverses activités : vacances, promenades, spectacles, visites, excursions.
- Accompagnements des personnes âgées lors de leurs déplacements : séjour, vacances, promenades, etc.

SERVICE SOCIAL

Assistantes Sociales :

- Mme JALLERAT
le mardi de 15 heures à 17 heures
le jeudi de 15 heures à 17 heures
 - Mme YVERNEAU
le mardi de 9 h 30 à 12 heures
le jeudi de 9 h 30 à 12 heures
- Possibilité de rendez-vous le samedi de 9 h 30 à 12 heures.

LOGEMENT - EMPLOI

SERVICE DE L'EMPLOI

Il a pour but d'aider les Clodoaldiens à la recherche d'un emploi en collaboration avec l'Agence Nationale pour l'Emploi. D'autre part, le Bureau d'Aide Sociale en plus de sa vocation normale d'aider les plus défavorisés, organise tout au long de l'année d'autres activités.

Dans le domaine des loisirs Troisième Age : promenades, excursions, visites, matinées théâtrales, vacances.

Dans le domaine de l'Amitié Troisième Age : repas de l'Amitié, Fête de Noël, club de la rue de l'Yser avec goûters, animation jeux, fonctionne deux fois par semaine (lundi et jeudi de 14 h à 18 h). Ramassage par car.

SERVICE DU LOGEMENT

Outre sa fonction initiale qui est d'établir les dossiers de demandes de logement, de gérer le parc des logements municipaux, le Service du Logement a également, au sein du bureau d'Aide Sociale, une fonction sociale en matière d'aide au logement.

C'est également une aide facultative qui concerne certaines catégories de personnes défavorisées mais qui ne se substitue pas à l'allocation logement légale.

Le Service du Logement établit les dossiers pour :

- la prise en charge des frais de déménagements, de caution de constitution de dossier pour certains résidents du Foyer-Logement pour personnes âgées ;
- la prise en charge d'une partie de la redevance pour les personnes âgées les plus défavorisées du Foyer-Logement ;
- l'aide aux personnes âgées relogées du fait de la rénovation du Centre-Ville après enquête du Service Social.

Mme KIEFFER

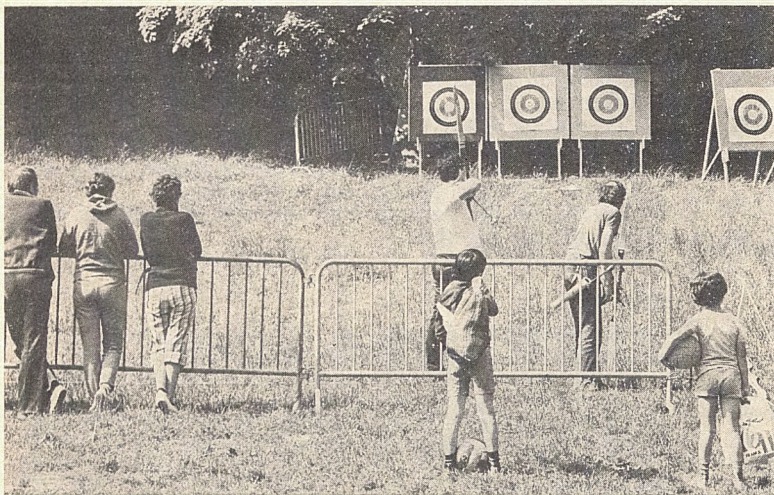
- Réception des demandeurs d'emploi et de logement pour constitution de dossiers.
- Tenue du fichier préfectoral et municipal.
- Secrétariat commission du logement.
- Aide au logement.
- Rendez-vous du Docteur ARNAUD.
- Tenue fichier de l'emploi.

Mlle DUVERNE

- Secrétariat.
- Dactylographie.
- Accueil.

FETE DU

La Fête du Sport de printemps s'était à la demande du Maire fixé quatre objectifs tout à fait ambitieux



- Faire connaître les installations existantes et les sports proposés à Saint-Cloud.
- Récompenser par des manifestations chaleureuses de fin de saison, les joueurs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles qui, tout au long de l'année, défendent les couleurs de notre Ville.
- Inviter les Clodoaldiens à participer très naturellement à des activités sportives ouvertes à tous.
- Enfin animer pendant quelques jours notre cité, rapprocher à cette occasion les habitants des différents quartiers.

Nous avons donc essayé de trouver une solution qui réponde aux désirs des tenants du sport compétition, des émules du sport-loisir et des passionnés du sport-jeu.

Les manifestations offertes aux sportifs licenciés étaient nombreuses.

Parallèlement se déroulaient les traditionnelles épreuves de natation, handball, volley-ball, gymnastique et voile.

Nous avons pu grâce à la compréhension de M. SCHMITZ, Conservateur du Domaine National, réaliser dans le Parc de Saint-Cloud une course cycliste réunissant soixante-quinze coureurs chevronnés. Un grand avenir est prédit au jeune Garchois qui gagna cet éprouvant parcours.

De nombreuses démonstrations sportives furent réalisées à l'intérieur de l'ensemble sportif des Tourneroches.

Dans la grande salle omnisports, une centaine de spectateurs (encore insuffisants) applaudirent les évolutions des adeptes de l'aïkido dont les commentateurs de Maître MAIOCCO firent découvrir à beaucoup la signification spirituelle, surprenante, de ce combat rituel, de cette danse agressive : expression qui s'exprime artistiquement par des envois gracieux et tourbillonnants.

L'Association de Plongée Sous-Marine révéla également ses méthodes d'entraînement, présenta un film sur les bébés nageurs, qui accentua le souhait du Maire d'initier dès leur rentrée scolaire quelques classes maternelles au milieu aquatique. Il fut aussi proposé de splendides diapositives des fonds de la Mer Rouge

Comme dans la France entière le nombre de joueurs de boules Clodoaldiens augmente constamment



riche d'une faune et d'une flore exceptionnelles.

Dans le Parc de Saint-Cloud, la Fédération de Tir à l'Arc dirigée par M. DECHE, de Ville-d'Avray, mit à profit le dimanche ensoleillé du 11 juin pour initier à ce sport spectaculaire une centaine de jeunes et d'adultes.

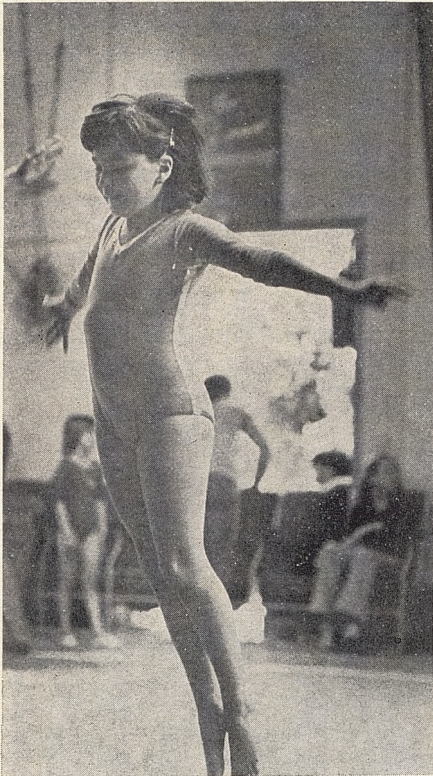
Le même jour plaine de Combleval (près de la porte de Garches) fut inauguré le parcours sportif Sylvestre par les Maires de Garches, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud et Ville-d'Avray par le Conserva-

teur du Parc de Saint-Cloud et le Président du Stade Français.

Ce parcours qui doit recevoir des équipes supplémentaires permettra aux amoureux du sport en pleine nature de s'entraîner sérieusement.

Cette inauguration marque le désir des responsables de la Municipalité de s'occuper aussi des activités physiques proposées à toute la population jeune ou non, moins désireuse d'accéder à la compétition.

SPORT



Cette année les efforts portèrent dans ce sens et nous furent partiellement récompensés.

La journée de l'enfant animée par M. LEGRAND et son équipe des centres aérés connut le premier samedi son succès habituel parmi les moins de 12 ans attirés sur le terrain de l'Avre pour le gymnase cycliste, le lâché de ballons, la course au trésor et une multitude de jeux gais et inattendus.

Le Centre d'Initiation Sportif, sous la responsabilité de M. DASSAUD, s'associe à cette fête du sport pour mesurer en fin d'année les progrès de ses élèves des écoles de ping-pong, de hand-ball et de tennis.

Si la course cycliste, la marche, le cross et l'athlétisme attirent assez peu nos jeunes amis, le tournoi de football de sixte (équipe de 7 joueurs) sous la responsabilité de M. COHAS, de l'U.A.S., réunit pendant tout un dimanche sur le stade du quai Carnot près d'une vingtaine d'équipes portant les noms des pays

Liste des Industriels, Artisans et Commerçants de Saint-Cloud qui ont contribué par leurs dons au succès de la Fête du Sport qui s'est déroulée du 27 mai au 11 juin 1978.

Les lots qu'ils ont offert ont permis de récompenser les enfants et adultes, vainqueurs ou simples participants, aux différentes épreuves organisées :

- Société Paul DAHL, 24, quai Carnot.
 - « Les Quatre Lutins », 61, boulevard de la République.
 - M. FROT, Boulangerie, 72, boulevard de la République.
 - M. HEIDET, Coiffure Beausoleil, 160, boulevard de la République.
 - M. AYACHE, Pharmacie, 160, boulevard de la République.
 - Société TRILA, Electricité Générale, 196, boulevard de la République.
 - Magasin « Aux Caprices », 88, avenue du Maréchal-Foch.
 - M. BEDDOCK, Droguerie, 5, rue Lelégard.
 - M. E. Saint-Péron, Salon de Coiffure, 4, parc de la Bérençère.
 - M. LENORMAND, Quincaillerie, 5, parc de la Bérençère.
 - M. BOSCHER, Fleuriste, 7, Parc de la Bérençère.
 - Société GARNIER, 8, avenue Duval-le-Camus.
 - Mmes CHARLOTS, « La Providence », 18, rue Royale.
 - Etablissements CIRASSE, 72, rue Royale.
 - M. SIMON, « Bar de la Colline », 37, rue d'Orléans.
 - M. CANTIN, Paysagiste, 13, rue Sevin-Vincent.
 - M. HERBERSTEIN, « Boutique et cadeau de Saint-Cloud », 9, rue Gaston-Latouche.
 - M. LE CHAPELIN-FRETZ, Fleuriste, 14, rue de l'Eglise.
 - Mme BAILLY, Pharmacie, 17, rue de l'Eglise.
 - M. J. BALISSON, Librairie, 17, rue de l'Eglise.
 - Mlle THOMAS, Pharmacie, 7, rue Dailly.
 - M. ROTHE, Menuiserie, 2, rue Joseph-Leguay.
 - M. MAZENC, Café-Restaurant, 46, rue Pasteur.
 - Garage Longchamp, 3, avenue de Longchamp.
 - Mini-Shop, Prêt-à-Porter, 21 bis, rue Gounod.
 - M. A. FILAEX, Boulangerie-Pâtisserie, 84, rue Gounod.
 - Magasin PENELOPE, Lingerie-Mercerie, 9, rue de Montretout.
 - M. GANDON, Boulangerie-Pâtisserie, 1, rue de l'Yser.
 - M. CENRAUD, Brasserie-Tabac-Journaux, « Le Magenta », place Magenta.
 - M. LEYMARIE, Restaurant-Café-Bar-Hôtel « Le Bergerac », 1, rue du Pierrier.
 - Mme ROCHICCIOLI, Pharmacie, 15, rue de Buzenval.
- D'autres Sociétés extérieures à Saint-Cloud ont également fait don de nombreux lots à cette occasion :
- La Compagnie Générale d'Electricité.
 - Les Sociétés ESSO, RHONE-POULENS et PATHE-MARCONI.
 - Et M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville, qui, comme les années précédentes, a fait preuve d'une grande générosité en offrant des lots et de très belles coupes.

participant en Argentine au même moment à la Coupe du Monde.

Les adultes se voyaient proposer d'autres jeux, d'autres loisirs sportifs dont les règles renforçaient l'émulation et du même coup l'intérêt et l'attrait. Malgré tout certains furent boudés tels l'athlétisme, le cross, la marche, à un moindre degré le cyclisme. Le concours de pétanque au Stade Hachette ne connut pas d'affluence attendue. En revanche plus de cent nageurs vinrent se faire chronométrer ou breveter leur plus longue distance. Le tournoi de Tennis des Tourne-

roches connut une grande participation de joueurs avec de nombreux spectateurs aux finales.

Dans tous les sports, les participants reçurent, pour récompenser leurs efforts, de nombreux lots offerts par les commerçants de Saint-Cloud ; les vainqueurs se virent remettre par le Maire, les Adjointes, le Conservateur du Parc, le Citoyen d'Honneur de la Ville et toutes personnalités des coupes à la mesure de leur mérite pour leur permettre de conserver le souvenir de leur exploit et de notre Fête du Sport 78.

Des volontaires pour encadrer les jeunes Footballeurs Clodoaldiens

La nouvelle saison de football va débiter dans quelques jours.

Chaque année plus de cinquante enfants ne peuvent s'inscrire et voient leur rêve s'écrouler, car l'U.A.S. n'a les moyens de mettre sur pied que deux équipes débutantes.

Pour constituer d'autres formations, les entraîneurs existent, mais les adultes qui encadrent les jeunes joueurs et les assistent pendant les matches du dimanche matin et après-midi, font cruellement défaut. Une solution agréable pour ces enfants et pratique pour les bénévoles pourrait toutefois être trouvée.

Il suffirait d'augmenter le nombre des volontaires qui acceptent de s'engager pendant une saison (neuf mois) afin de créer des groupes de trois ou quatre bénévoles se relayant de façon à n'être sollicités qu'une ou deux de-



Devenir footballeurs :
le rêve de plusieurs dizaines d'enfants
chaque année

mi-journées par mois. Grâce à un sacrifice limité à une dizaine de demi-journées par an, un grand nombre de jeunes enfants auraient ainsi la possibilité de s'adonner à un sport qui les enchante et leur procure une excellente formation physique et morale.

Si vos enfants jouent au football, ou si vous souhaitez qu'ils puissent le faire, aidez-nous à créer d'autres équipes de poussins et de pupilles. Acceptez d'encadrer les jeunes Clodoaldiens.

Si vous vous sentez prêts à nous apporter votre concours, informez-vous et faites-vous connaître auprès du service des sports de la Mairie (Tél. 602 70.40, poste 58). Merci.

E.P. ROCHICCIOLI

Maire Adjoint chargé des Sports
et de la Jeunesse

LES SPORTIFS A L'HONNEUR

Si le sport tient une place importante dans notre ville et si les Clodoaldiens peuvent pratiquer la discipline de leur choix, c'est grâce à la compétence, aux efforts et au temps que consacrent animateurs et dirigeants bénévoles.

La Municipalité a tenu à leur témoigner sa reconnaissance en organisant une réception en leur honneur le samedi 17 juin.

Les principaux responsables des différentes associations sportives de la Ville, les entraîneurs et les moniteurs, les professeurs d'éducation physique des établissements scolaires de Saint-Cloud se sont réunis à la Mairie où M. FOURCADE, M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, et les membres du Conseil Municipal les ont reçus.

Après leur avoir souhaité la bienvenue, le Sénateur-Maire a rappelé « l'action des dirigeants et animateurs sportifs dans notre société moderne où prédomine l'individualisme ». Puis il a remercié ces bénévoles pour les heures qu'ils accordent — souvent au détriment de leur vie familiale — à l'animation sportive.

Ont été décorés de la Médaille de la Ville de Saint-Cloud à cette occasion :

Médaille d'or :

— M. PODEUR, Président de l'U.A.S. de 1964 à 1976.

Médaille d'argent :

— M. GUILLAUME, Président de l'U.A.S.

— M. AMICHAUD, Président de la Section Football.

— M. MASSON, Membre du Comité Directeur et ancien Président du Judo dont il a fait une des sections les plus importantes et les plus compétitives de l'U.A.S. M. MASSON quitte Saint-Cloud au regret de tous.

— Retenu par deux rencontres sportives, M. HENRI, Président de l'Athlétisme n'a pu recevoir sa médaille d'argent ; M. GUILLAUME s'est fait son ambassadeur.

Un buffet clôturait cette cérémonie, où tous réunis, les sportifs ont pu évoquer leur projet pour la saison prochaine.

L'accès des cyclistes dans le parc enfin autorisé



Une bonne nouvelle ! Désormais les cyclistes Clodoaldiens pourront emprunter la grille des Ecoles, gravir les pentes du Jardin d'Apollon, et atteindre la passerelle par l'Allée de Retz qui longe le Parc de Montretout, en suivant les panneaux indicateurs mis en place à leur intention.

Bien entendu, cette facilité est uniquement réservée aux cyclistes, à l'exclusion des utilisateurs d'engins motorisés quelles qu'en soient la cylindrée et la puissance.

M. André SCHMITZ
Conservateur du Domaine National

Deux classes maternelles à Saint-Brévin au mois de Juin

Les Directrices des écoles de Montretout et du Val d'Or, Mme CHAZELLES et Mlle LEMOINE, ont accepté de tenter l'expérience, presque l'aventure, d'envoyer deux de leurs classes à Saint-Brévin (Loire-Atlantique), pendant 18 jours de juin, en séjour dit de « classes transplantées ».

Mlle AUBERY avec des enfants de 5 à 6 ans et Mlle EYRIEY avec sa classe de 4 à 5 ans se sont portées volontaires. L'expédition a été préparée plusieurs mois à l'avance, avec les responsables de la Mairie.

Au retour de Saint-Brévin, nous avons réuni les enseignants et M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports. Voici leur conversation :

le linge, les nuits de sommeil ou d'agitation. Le personnel prévu serait-il suffisant ? N'allions-nous pas connaître des problèmes affectifs chez des enfants si jeunes, allaient-ils accepter la séparation — souvent pour la première fois — d'avec leur famille.

Mme CHAZELLES :

Nous avons abordé franchement ces difficultés au cours des réunions avec les parents, Mlle LEMOINE comme moi-même, et avons recherché ensemble des solutions satisfaisantes.

La réussite de notre tentative dépendait avant tout de l'opinion de la collaboration et finalement de l'entente des quatre parties concernées : les enfants, les

Mlle AUBERY :

La saison a été favorable. Nous espérons un mois de juin ensoleillé et nous l'avons eu, puisque nous avons retrouvé le mauvais temps à Saint-Cloud. En revanche la période de séparation a été courte, à peine plus de deux semaines.

Mme CHAZELLES :

Les enfants ont grandi, grossi, peu d'entre eux ont fréquenté l'infirmerie. Ils ont été heureux d'avoir voyagé, d'avoir vécu tous ensemble les mêmes émotions et les mêmes plaisirs au Centre, à la plage, sur le poney et en bateau.

Je suis sûre qu'ils ont d'excellents souvenirs qu'ils ne cessent, d'ailleurs, de nous raconter et sans aucun doute aussi à leurs parents.

Mlle LEMOINE :

Les bienfaits physiques sont réels : le bon air des pins, de la mer et de la marée, la nourriture saine.

Ils ont appris à se débrouiller seuls, notamment à s'habiller et ces progrès de comportement entraînent souvent les mêmes progrès au niveau affectif et psychologique.

Ils ont découvert l'autonomie et corollairement la vie en société, hors de la protection familiale.

M. ROCHICCIOLI :

Avez-vous recueilli les avis et les sentiments des parents ? Lors des réunions de préparation, précédant le départ, j'ai ressenti derrière leurs souhaits profonds de réussir notre expérience, leur souci, certes remarquablement maîtrisé, de laisser s'éloigner de si petits enfants.

J'ai perçu nettement que leur courage était fondé sur la confiance qu'ils mettaient en vous maîtresses et directrices.

Mme CHAZELLES :

A l'unanimité les parents ont apprécié la qualité de ce séjour et ils sont prêts, je dirais même souhaitent, voir cette expérience renouvelée.

Mlle LEMOINE :

De nouveaux rapports se sont instaurés entre les parents et le personnel d'encadrement, mais aussi entre les parents eux-mêmes à l'occasion, autour de cet événement « de la classe à Saint-Brévin ».

Mlle AUBERY :

Je vais vous rapporter un mot d'un de mes élèves : « On était loin de maman, mais c'était bien, c'était comme à l'école et comme en vacances, quand est-ce qu'on y retourne ? »

Mlle EYRIEY :

Comme eux je suis prête à recommencer et je m'inscris pour l'année prochaine, bien sûr à mon tour, s'il reste une place libre.



Soigner la plus noble conquête de l'homme : une tâche que l'on peut commencer à tout âge

M. ROCHICCIOLI :

Depuis plus de 10 ans des classes de nature sont organisées à Saint-Cloud. Le Ministère de l'Éducation les conseille car elles permettent, tout en maintenant les acquisitions d'une scolarité normale, l'épanouissement des enfants dans une ambiance de vie et un environnement géographique nouveaux.

Elles tendent en revanche à créer, à susciter de nouveaux rapports adultes/enfants, maîtres/élèves.

Je voudrais, à la lumière de votre récente expérience, que nous indiquions aux parents de Saint-Cloud, comme aux lecteurs du Bulletin Municipal si, s'agissant de très jeunes enfants, presque des bébés, les promesses de vos espérances l'ont emporté sur les craintes des réalités, ou si ce fut le contraire.

Mlle LEMOINE :

Certes, les craintes étaient nombreuses, qu'il s'agisse de la toilette, l'habillage,

parents, les enseignants et les services municipaux.

M. ROCHICCIOLI :

Ne négligeons pas, pour contrebalancer les problèmes, la conviction qui nous animait, fondée sur des éléments favorables, car sinon nous n'aurions rien entrepris.

L'encadrement était de qualité : deux institutrices averties et une normalienne, deux femmes de service, quatre animatrices et une infirmière, pour 45 enfants environ, soit 1 adulte pour 4 élèves, sans compter, bien sûr, le personnel permanent de service du Centre de Saint-Brévin.

Mlle EYRIEY :

La connaissance que les enfants avaient de la plupart des personnes qui allaient vivre avec eux était une condition de base du succès du séjour. La Mairie devrait, pour les années à venir, continuer à veiller à ce point.

AIDEZ LA CROIX ROUGE A AIDER

Dans le numéro de rentrée, la Croix-Rouge Française voudrait essayer de canaliser quelques-unes des bonnes résolutions prises pendant les vacances.

COMITE DE SAINT-CLOUD

175, boulevard de la République

Tél. 602 42.53 24 heures sur 24

Dans le numéro de rentrée, la Croix-Rouge voudrait essayer de canaliser quelques-unes des bonnes résolutions prises pendant les vacances.

1) Tout d'abord, nous remercions vivement les généreux adhérents 1978 et nous informons tous ceux qui n'ont pas encore pris le temps d'envoyer leur cotisation 78 que nous recevons toujours les adhésions à l'ordre de la Croix-Rouge Française, 175, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud, par chèque bancaire ou C.C.P.

Adhérent : 10 F et plus

Donateur : 100 F et plus

Bienfaiteur : 500 F et plus

Des cours gratuits

2) Pour parfaire votre engagement ou votre action sociale, la Croix-Rouge propose des cours gratuits :

COURS D'AUXILIAIRE SANITAIRE

Premier cours le mardi 10 octobre 1978 à 14 h 30 à la Clinique du Val d'Or. Ce cours dure 9 semaines les mardis et vendredis et il est suivi d'un stage hospitalier de 48 heures.

COURS DE SECOURISME

Premier cours le lundi 25 septembre 1978 à 20 h 30 rue de l'Yser. Ce cours dure 7 semaines les lundis et mercredis.

COURS DE SANTE AU FOYER

Ils sont organisés à la demande des mères de famille sur des sujets qui les intéressent. Demandez... 602 42.53.

des équipes d'aide

3) Vous qui désirez vous rendre utile, inscrivez-vous dans nos équipes d'aide auprès des malades à domicile ou de garde d'enfants handicapés ou inadaptés. Il vous suffit de téléphoner au 602 42.53 à toute heure, et d'enregistrer votre offre bénévole en laissant votre nom et votre numéro de téléphone, nous vous rappellerons.



Démonstration des quatre gestes pour une vie

du sport

4) Vous qui êtes en pré-retraite ou en retraite n'hésitez plus. Inscrivez-vous à la gymnastique adaptée à vos besoins :

- le lundi à 10 h 30, ancienne Poste, avenue Foch ;
- le mardi à 10 h 30, gymnase, rue Marie-Bonaparte ;
- le mardi à 12 heures, natation, Piscine des Tourneroches, rue du Mont-Valérien ;
- le jeudi à 10 h 30, aux Heures Claires, boulevard de la République ;
- le vendredi à 10 h 30, marche. Rendez-vous dans le Parc de Saint-Cloud au bas de la passerelle Magenta.

des garderies d'enfants

5) Les mères de famille qui veulent ou doivent rester chez elles peuvent être rémunérées en gardant des enfants par l'intermédiaire de la Crèche Familiale gérée par la Croix-Rouge.

Renseignements : 175, boulevard de la République - Tél. 771 88.63 :

Service de garde des pharmaciens

17 septembre : Mme AYACHE, 160, bd de la République - 24 septembre : Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise - 1^{er} octobre : Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp - 8 octobre : Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy - 15 octobre : Mme MARECHAL, 47, rue Gounod - 22 octobre : M. MIGNARD, 2^{ter}, rue Royale - 29 octobre, 1^{er} novembre : Mme Miclea, 3, parc de la Bérengère - dimanche 5 novembre : M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or - 11, 12 novembre : Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval - 19 novembre : Mlle THOMAS, 7, rue Dailly - 3 décembre : Mme AYACHE, 160, bd de la République.

- du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures ;
- le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 ;
- le samedi de 9 heures à 12 heures, et sur rendez-vous.

une halte garderie

6) Enfin, désirez vous libérer quelques heures pour votre travail ou votre détente, confiez vos enfants de 3 mois à 6 ans à la Halte-Garderie, 3, avenue de Fouilleuse - Tél. 602 37.37, de 9 h 30 à 17 h 30 tous les jours sauf le samedi. 3 F de l'heure.

Si le répondant enregistré n'est pas très agréable pour celui qui appelle, il nous permet d'être à l'écoute 24 heures sur 24. Nous l'interrompons tous les jours de 10 h 30 à 11 h 30 afin de lire les messages. En l'utilisant vous nous aidez à vous aider.

AIDEZ LA CROIX-ROUGE A AIDER.

Urgences dentaires

— Service d'urgences dentaires - Deux praticiens du Département des Hauts-de-Seine assurent :

**un service d'urgences dentaires
chaque dimanche
et les jours fériés
de 9 heures à 12 heures.**

Pour connaître le nom de ces deux dentistes de garde, vous appelez le 776 25.42.

vie des associations

● CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

La visite, à Saint-Cloud, de quinze femmes du Cercle de Maidenhead, accompagnées de leur Présidente Mrs WINTON, a eu lieu du 22 au 26 mai. Le programme officiel fut peu chargé afin de permettre, par le jeu des invitations chez les unes et les autres, une plus grande participation des adhérentes (75 en fait) à la réception de leurs amies anglaises.

Le déjeuner, organisé par « celles qui ne reçoivent pas », dans la toujours - aussi - hospitalière - maison - amie, à Saint-Lambert-des-Bois, fut précédé par la visite du château de Breteuil. La journée touristique (Basilique de Saint-Denis, déjeuner à Royaumont, château d'Ecouen) fut en même temps la sortie de fin d'année du Cercle cloadoaldien et multiplia encore les contacts franco-anglais. Madame CLEMENT, Présidente Générale et Fondatrice, était présente à la grande joie de toutes.

La chaleureuse réception offerte en l'Hôtel de Ville par M. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint, Mme FOURCADE et quelques membres du Conseil Municipal, fut suivie du dîner d'adieu, au Pavillon Dauphine, présidé par Mmes FOURCADE et CLEMENT.

Une dernière rencontre, avant la grande séparation des vacances, pour une conférence « L'Autriche, aujourd'hui » par M. GREINERT, Attaché de presse à l'Ambassade d'Autriche, fut agréablement prolongée par un goûter offert par le Cercle dans le Parc de Saint-Cloud.

Pour tous renseignements concernant le C.F.A.E., contacter Mme CHADEYRON (602 28.67).

● CLUB DES AMATEURS DE BRIDGE 33, quai Carnot



Le Président du Club des Amateurs de Bridge, M. HALLE, nous demande de faire part de l'information suivante : LES ACTIVITES DU CLUB ONT REPRIS DEPUIS LE 2 SEPTEMBRE

— Les parties libres se dérouleront les lundis et jeudis après-midi à partir de 14 heures.

— Des tournois homologués sont également prévus les lundis en soirée et les samedis après-midi ainsi que des compétitions inter-clubs.

Des leçons sont prévues dans le calendrier et les conditions seront à débattre avec le professeur, présent au Club le lundi 18 septembre pour une prise de contact.

Tous renseignements et inscriptions peuvent vous être donnés sur place au 33, quai Carnot les lundis et samedis après-midi à partir du 18 septembre, ou en écrivant à Mme GUERONIK, Secrétaire Générale du Club, 6, Parc de Béarn à St-Cloud.

SI VOTRE AGE OU VOTRE SANTE ne vous permettent pas d'assurer vos travaux ménagers ou vous empêchent de faire vos courses quotidiennes...

SI VOS RESSOURCES sont insuffisantes pour rémunérer une personne qualifiée...

L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE ET SOINS A DOMICILE DE L'OUEST DES HAUTS-DE-SEINE CENTRE DE ST-CLOUD

vous assurera les services d'une «AIDE MENAGERE A DOMICILE ».

L'ASSOCIATION EST EN RELATION avec :

— la Sécurité Sociale, l'Aide Sociale, toutes les Caisses de Retraites, l'Assistance Publique, Santé-Service et la Municipalité.

POUR DEMANDER UNE AIDE - MENAGERE ou POUR CHERCHER UN EMPLOI D'AIDE - MENAGERE S'adresser :

— A notre Secrétariat, 11, rue des Jardins, Vaucresson 970 82.43, tous les jours de 9 heures à 17 heures ou

— A la Maison de l'Amitié, 6, place Silly à Saint-Cloud (Tél. 602 47.12 - 602 25.69), tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30.

● LES AMIS DE SAINT-CLOUD

UN CADEAU

Le numéro 75 est exceptionnellement adressé en spécimen gratuit jusqu'au 30 novembre, sur simple envoi d'une carte de visite au Président de l'Association, M. André MARIE, 58, boulevard de la République, 92210 St-Cloud.

ET DEUX INFORMATIONS A NE PAS OUBLIER....

Une conférence est annoncée le dimanche 15 octobre à 17 heures, à l'Hôtel de Ville sur le thème « L'Impératrice Charlotte et le mystère WEYGAND » par le Prince Paul MOUROUSY, écrivain, historien.

Elle sera précédée d'une courte évocation de l'entrevue de l'Impératrice Charlotte au Palais de St-Cloud avec L.L. M.M. NAPOLEON III et EUGENIE en août 1867. Une présentation - dédicace se déroulera le samedi 18 novembre de 15 heures à 17 h 30 au Musée d'Histoire Locale, 17, rue du Mont-Valérien, par le Dr Michel VALENTIN, Vice-Président de l'Association, qui signera son livre « Travail des hommes et savants oubliés ».

● COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE ET C.A.T.M.

Le repas de début d'été a eu lieu cette année comme prévu dans le cadre merveilleux du Stade de la Marche à Marne-la-Coquette, dans une ambiance fort joyeuse.

M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de Saint-Cloud et Président d'Honneur de notre Association, nous honora de sa présence, ainsi que plusieurs camarades d'Associations voisines qui se joignirent à nous.

Nous les en remercions vivement et espérons qu'ils furent satisfaits de leur soirée. Nous déplorons, toutefois de n'avoir reçu que quarante - huit inscriptions pour cette petite fête et espérons que davantage de camarades seront intéressés l'année prochaine.

Bon repas, bons vins, bonne ambiance, l'heure de la séparation est arrivée beaucoup trop tôt.

Le Président,
M. DUPILLE

● AMNESTY INTERNATIONAL

UN MILLION DE PRISONNIERS POLITIQUES DANS LE MONDE... ET PLUS DE 110 ETATS OPPRIMANT CERTAINS DE LEURS RESORTISSANTS DU SEUL MOTIF DE LEUR OPINION.

AMNESTY est une organisation internationale qui, hors de toute idéologie, lutte chaque jour pour faire respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont sont tirés ces quatre articles :

- « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ».
- « Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé ».
- « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ».
- « Tout individu a le droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ces opinions ».

● CLUBS DE L'AGE D'OR

Favorisée par un temps exceptionnellement beau, la Kermesse des Clubs de l'Age d'Or, qui s'est déroulée à la mi-juin, a obtenu un vif succès. Plus de deux cents personnes ont pu, en effet, bénéficier d'une journée en forêt de Fontainebleau avec repas grâce à cette manifestation.

Le vendredi 16 juin, cinquante-cinq personnes ont également profité d'une journée à Honfleur grâce à Mme MULLER, responsable du Club de Montretout qui avait organisé une vente de travaux exécutés par les clubs dans le courant de l'hiver.

D'autres activités sont proposées :

- Université du Troisième Age : deux conférences mensuelles, cours facultatifs, sorties.
- Matinées récréatives mensuelles.
- Séances audio-visuelles pour les cinéastes qui désirent commenter leurs voyages.

Que les personnes intéressées par ces activités — il en existe d'ailleurs beaucoup d'autres — se fassent connaître à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly, Téléphone 602 25.69, afin que le programme leur soit envoyé ou rencontrent Mme BOUYGUES, Présidente des Clubs de l'Age d'Or qui assure une permanence tous les mercredis, Salle Ravel, 14, rue des Ecoles.

● AMICALE PHILATELIQUE CLODOALDIENNE

Le Bureau de l'Amicale informe ses adhérents et les collectionneurs de St-Cloud que la rentrée Philatélique aura lieu le dimanche 17 septembre 1978 à 10 heures à la salle de réunion habituelle, au premier étage de l'Ensemble Sportif des Tourneroches (piscine), 17, rue du Mont-Valérien, Saint-Cloud.

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 15 octobre 1978 dans cette même salle, suivie du tirage de la Tombola annuelle.

Chaque adhérent recevra une circulaire concernant cette Assemblée Générale Ordinaire. Le Bureau espère qu'à l'occasion de ces deux manifestations les adhérents et de nouveaux collectionneurs amateurs ou confirmés viendront nous rejoindre. Il leur garantit un accueil des plus cordial.

● LIONS CLUB

Le Lions Club de Saint-Cloud vient d'élire son nouveau bureau pour l'année 1978-1979.

Président : Jean GENESTIER.
Premier vice-Président : René FAUCONNIER.

Trésorier : Charles PEGULU de ROVIN.

Secrétaire : Jean-Claude PHILIPPE.

Présidents des principales commissions :

Statuts : Paul GUYONNET.

Information : Jean LOUIN.

Relations Publiques : Albert DERMAGUE.

Art, Culture Jumelage : Arnaud NEDJIB.

Action Sociale Civique et Culturelle : Raymond ARNAUD.

● F. 92

« FEMMES 92 », nouvelle association, a été créée en février 1978, à l'initiative de quelques femmes de Saint-Cloud et de Garches.

« Femmes 92 » propose d'offrir toutes activités d'intérêt général :

- culture par les loisirs,
- participation,
- prise de conscience par les femmes de leur responsabilité au sein de la société.

« FEMMES 92 » c'est aussi la possibilité de retrouver dans l'amitié, un moyen d'élargir nos relations et d'atteindre une meilleure connaissance de notre environnement, de notre département.

Siège social : 1, rue du Mont Valérien, Saint-Cloud.

Composition du Bureau :

- Présidente : Claude SAMELSON.
- Vice-Présidentes : Geneviève RUCHAUD, Marguerite MARTIN.
- Trésorière : Mme HAMONIAU.

Pour tous renseignements concernant l'Association, téléphoner à Mme Claude SAMELSON : 771 09.21.

● P.A.C.T.

Après une longue période de sommeil, P.A.C.T. redevient opérationnel à Saint-Cloud, P.A.C.T. signifie : Préservation, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat. Son but est d'aider les actifs, comme les retraités, les propriétaires comme les locataires, à obtenir des prêts ou des subventions de l'Etat, en vue d'améliorer le confort de leur habitation. Bien souvent, faute d'information, on renonce à certains travaux, pourtant nécessaires, alors qu'un prêt à faible taux d'intérêt, ou une subvention, rendrait ces améliorations possibles...

C'est le rôle de P.A.C.T. de vous permettre d'obtenir ces aides.

A partir de septembre, une permanence sera assurée tous les mardis de 14 h 30 à 16 h 30 à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly (Tél. 602 25.69).

● CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT-CLOUD

DE NOMBREUX SERVICES VOUS SONT PROPOSES :

DEPOTS

- Livret d'épargne :
 - rémunération 6,50 % net d'impôt,
 - cumul admis en franchise d'impôt avec les intérêts servis par d'autres réseaux de collecte d'épargne.
- Comptes de chèques.
- Bons de caisse.
- Placements à terme.

PRETS

- Prêts conventionnés.
- Prêts aux collectivités locales.

EPARGNE-LOGEMENT

- Comptes d'épargne - logement.
- Plans d'épargne - logement.

En France, le Crédit Mutuel regroupe 3 000 Caisses locales et plus de 2 millions de sociétaires.

HEURES D'OUVERTURE A PARTIR DU 5 SEPTEMBRE 1978 :

- Du mardi au vendredi de 11 heures à 19 heures sans interruption.
- Le samedi de 9 heures à 12 heures.
- Fermeture dimanche et lundi.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT-CLOUD : 15, rue d'Orléans - 602 43.40.

CREATION D'UN GROUPE INTERCOMMUNAL SAINT-CLOUD, SEVRES, VILLE-D'AVRAY

Un groupe dépendant de la Section Française « d'Amnesty International » vient de se constituer, réunissant des membres de Saint-Cloud, Sèvres, Ville-d'Avray.

Ce groupe est particulièrement chargé de la défense d'un prisonnier d'opinion roumain. Comme tous les groupes de chaque pays, il doit aussi verser une cotisation à l'organisation internationale, assurant ainsi l'indépendance matérielle d'Amnesty International qui ne reçoit aucune subvention.

Secrétaire général du Groupe : Mme GANS - Téléphone : 626 60.02 - Trésorier du Groupe : M. WALUZINSKI - Tél. 771 69.09.

● **BOURSE
AUX VETEMENTS
D'AUTOMNE
ET D'HIVER**

Organisée par l'Association des Familles au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

DEPOT :

Mardi 3 octobre, de 9 h à 20 h.

VENTE :

Mercredi 4 octobre, de 9 h à 22 h.

RETRAIT DES INVENDUS :

Vendredi 6 octobre, de 9 h à 12 h.

Ce qui n'aura pas été retiré à 12 h sera donné à des œuvres.

● **A.S.T.I.**

L'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés veut répondre aux multiples problèmes qui se posent aux travailleurs immigrés. Elle est ouverte à toute personne quelle que soit son appartenance politique, philosophique ou religieuse, et s'efforce d'être complémentaire aux actions menées par les divers organismes officiels existant sans jamais se substituer à eux. L'A.S.T.I. propose :

- des cours d'alphabétisation,
- des ateliers des femmes du Maghreb et d'Afrique Noire,
- une aide scolaire pour les enfants,
- des cours de langue espagnole et portugaise (pour les enfants),
- une permanence d'accueil et de renseignements,
- une aide pour les problèmes administratifs,
- des loisirs (particulièrement pour les enfants),
- un groupe folklorique portugais.

Mais ces activités ne correspondent qu'à une partie des besoins des travailleurs immigrés et l'A.S.T.I. doit donc répondre à de nombreux cas particuliers. C'est pourquoi l'Association a toujours besoin de bénévoles et de sympathisants.

Pour tous renseignements concernant l'A.S.T.I. ou pour une simple adhésion (cotisation : 30 F), écrire ou s'adresser à la Maison de l'Amitié : 6, place Silly (Tél. 602 25.69) qui transmettra.

● **LES AMIS
DES FLEURS
DE SAINT-CLOUD**

Le Club d'Art Floral qui compte maintenant plus de cent membres vient d'achever son année d'animation 1977-1978.

Chaque jeudi, des séances d'initiation ou de perfectionnement ont permis à des amateurs aimant les fleurs et la nature de se familiariser à l'art du bouquet occidental ou japonais.

Des animations pour enfants et personnes âgées ont été également organisées. Certains membres déjà plus expérimentés ont participé



avec succès à divers concours importants. Le II^e concours international de Monaco qui réunissait 15 nations et 200 participants a vu décerner quatre prix à des lauréats clodoaldiens.

Le 17^e concours international de Versailles vient également de récompenser par six prix, dont le grand prix du Festival, sept participantes du Club de Saint-Cloud. Plusieurs membres aussi ont passé avec succès le 1^{er}, 2^e ou 3^e degré du Diplôme d'animation florale artistique décerné par la Société nationale d'Horticulture de France.

Les animatrices, assistantes et membres du Club d'Art Floral de Saint-Cloud se sont spécialement réjouis de ces coupes, diplômes et récompenses obtenus grâce à un travail régulier, sérieux, une recherche continue et un goût commun pour les beautés de la nature.

Les Amis des Fleurs : Art occidental : 7, rue Gounod. **Responsable Christiane LARROUMETS (602 69.23).** - **Art japonais :** 8, avenue Pozzodi-Borgo. **Responsable : Hermine BOGRAND (602 56.85).**

CREEE POUR FACILITER :

- LA COORDINATION DES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL
- UNE LIAISON PERMANENTE ENTRE ELLES ET LE BUREAU D'AIDE SOCIALE
- L'ACCUEIL DE LA POPULATION SUR LE PLAN SOCIAL...

LA MAISON DE L'AMITIE

6, PLACE SILLY - 602 25.69

EST OUVERTE :

- Du lundi au vendredi inclus, de 9 h 30 à 17 heures.
- Le samedi, de 9 h 30 à 12 heures.
- Le premier vendredi du mois, de 9 h 30 à 12 heures.

ET LES ASSOCIATIONS ASSURENT LEURS PERMANENCES...

AINSI QUE TOUS LES INTITULES D'ASSOCIATIONS

Aide à domicile aux personnes âgées : le lundi de 14 h 30 à 16 heures.

Alcooliques anonymes : le jeudi de 20 h 30 à 22 heures.

Al Anon : le jeudi de 20 h 30 à 22 heures.

Association des Veuves Civiles : le deuxième lundi du mois de 15 heures à 16 heures.

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés :

- aide administrative : le jeudi de 10 h 30 à 12 heures ;
- alphabétisation : cours du soir : lundi et mercredi de 20 h 30 à 22 heures ; cours de l'après-midi : de 14 heures à 15 h 30 (se présenter le lundi et le vendredi à 14 heures).

Carrefour-Bénévolat : le mardi de 10 heures à 12 heures ; le jeudi de 14 heures à 16 heures.

Consultation conjugale : sur rendez-vous, sauf urgence, le vendredi de 14 heures à 16 heures.

Conseillère en orientation et recyclage : sur rendez-vous.

Frères des Hommes : le samedi de 14 heures à 17 heures.

Orientation judiciaire : sur rendez-vous, le mardi de 13 h 45 à 15 h 30 ; le samedi de 10 heures à 12 heures.

Croix-Rouge Française : Secourisme, le mercredi de 20 h 30 à 22 heures.

Préservation, Amélioration, Confort, Transformation de l'habitat existant : le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

Syndicat des Employeurs de Personnel Employé de Maison : le vendredi de 9 h 30 à 11 heures.

Union Féminine Civique et Sociale : premier et troisième lundi du mois de 14 heures à 15 heures.

Clubs de l'Age d'Or : inscriptions à la Maison de l'Amitié ou Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, le mercredi de 15 heures à 17 heures.

● **UNION FEMININE
CIVIQUE
ET SOCIALE**

Le 19 juin a eu lieu à la Maison de l'Amitié, la réunion inter-équipes de la section au cours de laquelle a été dressé le bilan d'une année riche en activités.

L'équipe Economie-Consommation a convié la section à participer à une enquête nationale sur la consommation des médicaments ainsi qu'à une enquête locale sur l'hygiène dans les magasins d'alimentation de St-Cloud, enquête dont les résultats ont été communiqués au Comité de liaison consommateurs-commerçants.

L'équipe Femme - Actualité s'est penchée sur l'étude de l'image de la femme dans les livres scolaires et livres de bibliothèque pour enfants. Les conclusions ont été transmises à la commission spécialisée de la délégation à la Condition Féminine de l'Ile-de-France. Il s'avère, en effet, qu'un effort sérieux est nécessaire pour éviter de présenter uniformément aux jeunes lecteurs le stéréotype de la mère de famille préoccupée uniquement de cuisine, de ménage et de couture, incapable de prendre une décision ou de faire face à une quelconque difficulté. Il nous incombera de sensibiliser l'opinion sur l'aspect anti-éducatif de ces images.

L'équipe Média-Culture a proposé au début de l'année une intéressante visite-conférence au Musée Georges Clemenceau, puis une réunion d'information sur les options culturelles des différents partis politiques dans la perspective des élections législatives du mois de mars.

Dans le cadre du Forum des Associations, l'équipe Média-Culture a organisé dans les locaux de la M.J.C. une conférence-débat très remarquée sur « l'information dans la cité » avec J.-F. KAHN, journaliste de presse écrite et parlée. Après avoir souligné, à l'appui de nombreux exemples, combien les consommateurs

d'informations que nous sommes refusent généralement, parfois au mépris de la vérité, d'être dérangés dans leurs préventions et cherchent avant tout dans l'information ce qui les conforte dans leurs opinions, J.-F. KAHN a orienté sa conférence autour de trois pôles :

— celui de l'information - produit - obéissant à la loi du marché et soumis de ce fait aux contraintes et aux altérations qui en découlent ;

— celui de la neutralité et de l'objectivité en matière d'information, ce qui implique, par souci d'honnêteté intellectuelle, la prise de conscience de la subjectivité de l'informateur et de l'informé ;

— celui, enfin, de la liberté de l'information, avec les freins qui y font obstacle à tous les niveaux, notamment celui du monopole, dont le maintien est cependant jugé préférable du fait qu'il limite le mercantilisme publicitaire et est le garant d'un bon niveau culturel.

Pour remédier aux manipulations et aux carences dénoncées, J.-F. KAHN prône le respect du pluralisme des sources d'information, la nécessité de soutenir la presse écrite, et la création d'un statut spécifique de l'entreprise de presse garantissant l'indépendance de l'information par rapport aux différents groupes de pression. J.-F. KAHN répondit ensuite avec beaucoup de gentillesse aux nombreuses questions qui lui furent posées.

A la rentrée seront étudiés les problèmes du rôle du Parlement Européen dans l'organisation des Communautés Européennes et des élections prévues au mois de juin.

La vie locale ne sera pas oubliée : outre la participation poursuivie aux différentes instances d'échange et de discussion, un cycle de formation à l'accueil, ouvert à toute personne intéressée, sera organisé au début de l'année 1979.

Mme MACQUERON, Maison de l'Amitié, 6, place Silly (602 25.69) peut vous donner tous renseignements complémentaires concernant ces activités.

● **COMITE
D'ENTRAIDE
SOCIALE
DE SAINT-CLOUD**

Cet organisme, que préside M. Jean JOULIA, magistrat honoraire, ancien Maire-Adjoint de Saint-Cloud, a déjà une histoire assez longue.

C'est en 1938, en effet, qu'à l'initiative de dames dévouées aux œuvres sociales, il s'était constitué aux « Coteaux », dans un quartier populaire, et sa principale animatrice avait été à l'époque Sœur Jeanne de CHANTAL. C'est à elle qu'on dut la création non pas seulement d'un dispensaire, mais aussi d'un centre de protection maternelle et infantile, d'une bibliothèque, d'un vestiaire, de cours ménagers, etc.

En 1957, M. JOULIA a succédé à M. LANDRE, premier Président, et il a fait acquérir au Comité la propriété de ses locaux du 11, rue Albert-1^{er}. Par la suite, les circonstances ont fait que le Centre de soins (téléphone 602 00.56) est devenu pour l'instant aux Coteaux l'activité principale du Comité, mais cette activité vient d'être territorialement élargie de façon notable par la prise en charge de deux autres Centres de soins : celui du quartier du Centre (tél. 602 59.73) et celui du boulevard de la République n° 38), dit aussi Centre de soins de Montretout (tél. 771 04.53).

Le premier de ces deux Centres succède à celui qui avait été installé naguère dans la célèbre « Maison Monestier », chère au souvenir de vieux Clodoaldiens, dont elle était un peu le haut lieu spirituel. Il est aujourd'hui fixé au 27, rue Dailly, dans un local fourni par la ville, à proximité du Commissariat de Police. Il doit assurer, comme les deux autres Centres, des soins sur place et à domicile.

Quant au Centre de soins de Montretout, il mérite une mention particulière, puisqu'il remplace l'ancienne maison des « Sœurs du Boulevard » où s'était dévouée, entre autres, et jusqu'à une date récente, la légendaire

Sœur NOELIE. Cette Maison ayant été démolie et son emplacement inséré dans le nouveau grand ensemble immobilier que chacun connaît, l'intervention de la Ville a permis au Comité d'y acquérir, à titre d'échange, et en toute propriété, de grands locaux sis au rez-de-chaussée, d'un accès facile, à proximité immédiate des salles paroissiales et du marché.

Compte tenu des superficies restant encore disponibles dans ces locaux, et qui pourraient éventuellement permettre d'autres activités sociales, le nouveau Centre du Boulevard offre au Comité la possibilité d'intervenir mieux encore que par le passé, en fidélité avec ses traditions et celles qu'il a recueillies, en vue d'aider les habitants de Saint-Cloud ayant besoin de soins ou se trouvant aux prises avec des difficultés quelconques. De son côté, le Comité d'Entraide Sociale se permet d'exprimer le vœu d'être appuyé dans l'avenir, et s'il le faut matériellement, par les habitants de cette ville. A l'instar des autres organismes désintéressés à vocation sociale, il ne peut se flatter de pouvoir toujours assurer sa survie par ses seules ressources propres !

Le Comité est administré par les personnes suivantes :

- Président : Jean JOULIA.
- Vice-Président : René LANDRE.
- Secrétaire : Raoul de PLINVAL.
- Trésorier : Pierre KING.
- Administrateurs : Robert CHAMPEIX, Pierre MAILLET, Joël LEFORT DES YLOUSES, Docteur LOUVET, RICQUIER, Jean de JEANNET, Yves LEHMAN, Mme Edith de FONDCLAIR.

Tout renseignement peut vous être donné en écrivant au domicile du Président, M. Jean JOULIA, 4, avenue de la Pommeraie à Saint-Cloud.

L'Association des Amis du Grand Orgue de Stella Matutina de Saint-Cloud change son titre qui devient : LES AMIS DU GRAND ORGUE « DE LA PAIX » DE L'EGLISE STELLA MATUTINA DE SAINT-CLOUD. Siège social : 63, rue de Buzenval.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 JUIN 1978

Communications du Maire et des adjoints sur leurs activités

MONSIEUR FOURCADE, MAIRE

L'expérience de **régulation du trafic sur les autoroutes de la Région Parisienne**, dite « Les Matins d'Ile-de-France », a provoqué dans la Région Ouest un transfert de la circulation sur les voies urbaines (à Ville-d'Avray, Garches, et Saint-Cloud notamment).

Siégeant au sein de la Commission des Transports de la Région Ile-de-France, Monsieur FOURCADE a donc demandé que cette expérience poursuivie sur les autoroutes de l'Est et du Sud soit arrêtée à l'Ouest.

MONSIEUR BASSINET

ETAT-CIVIL

— Le montant des QUETES LORS DES MARIAGES s'est élevé, en 1977, à 22 609 F. Cette somme a été partagée, par moitiés, entre le BUREAU D'AIDE SOCIALE et la CAISSE DES ECOLES.

Du 1^{er} janvier au 30 avril 1978, la recette a été de 7 066 F, contre 5 600 F durant la même période de 1977.

— Les délégués des 8 communes concernées ont participé, le 22 mai, à la réunion constitutive du **Syndicat Intercommunal pour le Cimetière Intercommunal des ULIS**.

Le Maire des ULIS (ou son représentant) a été élu Président du Comité Syndical. Font partie du Bureau : un représentant de chacune des Communes de Palaiseau, Chaville, Saint-Cloud, Bagneux et Meudon.

Le Bureau s'est à nouveau réuni le 29 mai avec la SAMBOE, Société d'aménagement. Une première tranche de travaux sera lancée dès l'automne de cette année. Le cimetière pourrait être opérationnel dans un an.

AFFAIRES CULTURELLES

Monsieur BASSINET, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, a rappelé les dates de quelques manifestations :

— FORUM DES ASSOCIATIONS, 19, 20 et 21 mai.

— Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles et Sportives, 28 juin (voir en pages « VIE MUNICIPALE »).

— RUY BLAS de Victor HUGO, par les Tréteaux de France, 31 mai.

— Concert de l'Orchestre J.-F. PAILLARD, 8 juin.

— Concert par Laurence BOULAY et François POLGAR, 13 juin.

— « Concerts promenades » dans le Parc de Saint-Cloud, 18 juin.

— « Les Trois Mousquetaires », par les Tréteaux de France dans le cadre de la fête de septembre. Il passa ensuite la parole aux quatre délégués de quartiers qui ont rendu compte de leur Comité. Ceux du « CENTRE », animé par M. MAROSELLI et « COTEAUX-18 JUIN », animé par Mme OLIVIER n'ayant lieu qu'après la réunion du Conseil Municipal.

MONSIEUR CUNY

— Un ensemble immobilier, de 6 étages au maximum, va être construit sur la **propriété OSSUDE**, au bas de la rue de Buzenval. Le petit pavillon situé en face du pont des 3 Pierrots sera démolit et remplacé par un espace planté.

— Les promoteurs de la **Z.A.C. Fouilleuse** renoncent à la construction de deux des trois « tours » cylindriques. Un nouveau projet, comportant des immeubles moins élevés, est à l'étude. Il permettra, en particulier, une augmentation du nombre de logements sociaux. La modification du programme de la Z.A.C. sera soumise au Conseil Municipal dans une prochaine séance.

— La « **Commission Elargie de Rénovation du Centre** » s'est réunie le lundi 22 mai. Elle a :

- adopté les couleurs des façades des immeubles à restaurer de la rue Royale,

- fait le point sur le transfert des personnes du Centre dans l'immeuble de relogement du 27, rue Dailly,

- émis le souhait que les phases de restauration soient accélérées,

- évoqué la transformation du P.I.C. en « Prêts conventionnés » et souhaité qu'une large publicité soit faite aux possibilités qui seront offertes aux habitants du Centre d'accéder à la propriété.

— La **Commission Extra-Municipale d'Urbanisme** s'est réunie le 2 juin (voir détails en pages « VIE MUNICIPALE »).

MONSIEUR VINSON

— La démission de l'**infirmière scolaire** de l'école du Centre, et son non-remplacement, posent quelques problèmes. Une concertation sera organisée avec Parents et Enseignants à ce sujet.

— La **Commission Extra-Municipale de l'Enseignement** s'est réunie le 30 mai (voir détails en pages « VIE MUNICIPALE »).

DOCTEUR ARNAUD

Commente la remise des Médailles de la Famille Française et de la Ville de Saint-Cloud ainsi que le repas de l'Amitié. Ces deux manifestations ont

fait l'objet d'un compte rendu en pages « Manifestations Communales ».

Logement

— Dans l'immeuble de relogement du 27, rue Dailly les quelques appartements vacants vont être réservés aux familles du Centre dont les logements vont être démolis ou restaurés prochainement.

— Pour quelques familles de cet immeuble, la Société d'H.L.M. n'a pas encore déduit du loyer le montant de l'aide personnalisée au logement. Le Bureau d'Aide Sociale et le service Rénovation veillent à ce que la régularisation intervienne au plus tôt.

— Dans la perspective de la construction d'un contingent supplémentaire de logements sociaux à La Fouilleuse, le Docteur ARNAUD a fait connaître au promoteur quelle est la meilleure répartition des types de logements en fonction des demandes déposées en Mairie.

MONSIEUR JONKA

— Les Services Techniques mettent au point le **planning des travaux** à effectuer dans les écoles durant les vacances scolaires.

— L'**aire de jeux** de l'école du Val d'Or est terminée.

— A l'issue des épreuves de la Prévention Routière, la coupe est revenue à la classe de M.J.C. Millet de l'Ecole des Coteaux (voir « MANIFESTATIONS COMMUNALES »).

MADAME FAUQUENOT

Voirie

— Les différents travaux effectués, en cours ou en projet, ont été présentés lors des réunions des Comités de Quartier.

— Les travaux en cours dans l'allée Florent-Schmitt concernent la pose d'une canalisation d'égoût pour le Centre Culturel.

Circulation

— Les demandes de mise en sens unique présentées lors des réunions de Comités de Quartier

seront étudiées. Celles qui seront retenues feront l'objet d'un arrêté municipal global.

Taxis

— La Commission des taxis, suivant des critères définis par la Municipalité (situation d'emploi et de famille, âge, domicile, etc.), a sélectionné 4 des 20 candidats aux postes de chauffeurs de taxis. Les deux plaques disponibles ont été attribuées par la Municipalité.

Stationnement

— La démolition de l'ancienne propriété POURTALE, en face de la Mairie, a permis l'aménagement de :

65 places de parking public payant (les tarifs sont très raisonnables).

20 places pour le personnel de la Mairie.

3 places pour le presbytère.

20 places pour le personnel du Commissariat de Police.

Les travaux d'aménagement (réfection du mur, pose du grillage et traçage du parking) ont été réalisés par les services techniques municipaux.

— La Société LOCAPARK consent un tarif préférentiel au parking souterrain des Bureaux de la Colline, pour le personnel des Hôpitaux de Saint-Cloud.

— Trois zones de parkings réservées aux « deux roues » ont été tracées en bordure du boulevard de la République.

Signalisation

— Les nombreuses mutations intervenues à Saint-Cloud et notamment la réalisation de plusieurs nouveaux établissements communaux, imposent une refonte complète du PLAN DECAUX. La Municipalité sera invitée à dénommer un certain nombre de lieux publics, en se référant aux anciens « LIEUX-DITS ».

Busphone

— La R.A.T.P. a présenté un devis comparé des trois solutions proposées pour améliorer le service. Monsieur GUAY, Rapporteur, indique l'option retenue, le 24 mai, par la Commission de la « Qualité de la Vie », qui souhaite en outre l'organisation de navettes fixes quotidiennes pour les personnes âgées.

MONSIEUR ROCHICCIOLI Sports



— M. Roland FAURE, Directeur-Rédacteur en Chef des Nouvelles des Hauts-de-Seine, a vivement remercié le Maire et le Conseil Municipal de Saint-Cloud pour l'organisation de la première étape de la « Ronde des Nouvelles », le vendredi 19 mai.

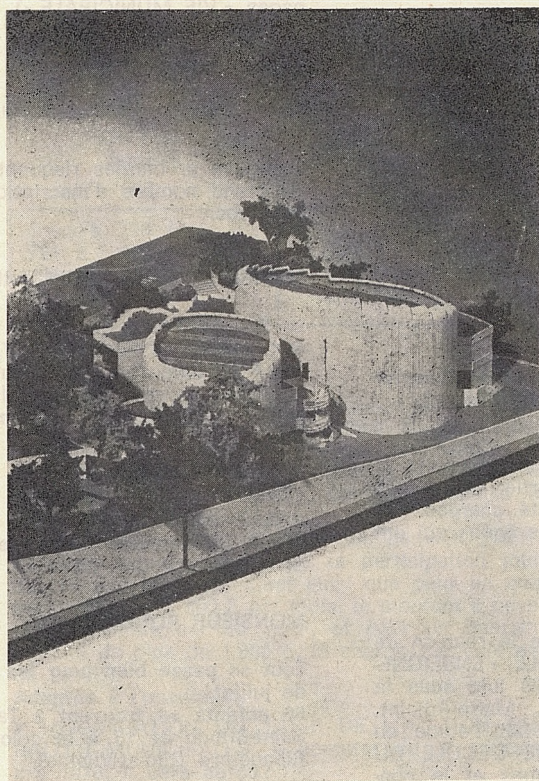
Il signale que la Fête du Sport se poursuit jusqu'à dimanche 11 juin, jour où le parcours sportif sylvestre dans le parc de Saint-Cloud doit être inauguré.

DÉLIBÉRATIONS

ENSEMBLE CULTUREL RUE DU MONT-VALERIEN

Après un rapport de Madame BRUNAU, Conseiller Municipal Délégué,

— ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ : Le coût de la construction est évalué à 11 400 000 F, compte tenu des modifications apportées pour en améliorer l'esthétique et de la prise en charge de l'édification du mur de soutènement en bordure de la rue du Mont-Valérien.



— AUTORISATION de procéder à une ADJUDICATION RESTREINTE pour la désignation des entreprises.

Adoptées par 25 voix et 1 abstention.

ACQUISITION D'UN CAR SAVIEM DE 37 PLACES

— AUTORISATION, pour le Maire, de passer un MARCHÉ NEGOCIE avec la Société SAVIEM.

Adoptée à l'unanimité.

VENTE DE L'APPARTEMENT DU PARC DE BEARN

— ALIENATION, par adjudication, de l'appartement de 121,40 m² que la Ville possède 12, parc de Béarn. La vente aura lieu en l'Etude Maître CHAR-GELEGUE, Notaire à Saint-Cloud. La mise à prix est de 643 400 F (soit 5 300 F le m²). Ce prix, évalué par le Service des Domaines, comprend la cave, le parking et la loggia.

Adoptée à l'unanimité.

— MODIFICATION de l'état descriptif de division de l'ENSEMBLE IMMOBILIER sis 38-38 bis, 40, boulevard de la République et autorisation, pour le Maire, de signer les actes notariés de donation au profit de l'Association Diocésaine, d'une part, et du Comité d'Entraide Sociale de Saint-Cloud, d'autre part.

Adoptées à l'unanimité.

RENOVATION DU CENTRE

— DECLASSEMENT, après enquête publique, de trois parcelles du Domaine Public Communal, pour une surface totale de 301 m² situées place de l'Eglise et rue Dailly et ALIENATION de ces parcelles à la SARER, en vertu de l'article 5, titre II de la Convention de Z.A.C., qui prévoit la cession gratuite par la Ville de 1 180 m² à la Société d'Aménagement, celle-ci cédant en contrepartie des terrains pour une superficie de 1 800 m² environ.

Adoptée à l'unanimité.

— CESSIION à Monsieur et Madame SAVARY, place de l'Eglise, d'un terrain de 109 m² au prix de 65 400 F et ACCEPTION de la cession gratuite à la Ville, par Monsieur et Madame SAVARY, d'un terrain de 102 m².

Adoptée à l'unanimité.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION au profit de la Ville, pour une propriété de 2 087 m² située 20, rue de Garches, appartenant à Monsieur et Madame PLANTIVAUD et AUTORISATION, pour le Maire, de signer l'acte notarié d'acquisition de cette propriété au prix fixé par le Service des Domaines, soit 2 000 000 de F.

Adoptée à l'unanimité.

MINI-CRÈCHE, 27, rue Dailly

— CREATION de TROIS EMPLOIS à compter du 1^{er} septembre 1978 : 1 monitrice de jardin d'enfants, 1 auxiliaire de puériculture, 1 femme de service.

— AFFECTATION, comme responsable de la Mini-Crèche, de la Puéricultrice diplômée d'Etat actuellement en fonction à la Crèche Municipale.

— INSTITUTION DE REGIES D'AVANCES ET DE RECETTES pour le paiement de certaines dépenses et l'encaissement des participations familiales.

Adoptées à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

— REVALORISATION d'une indemnité d'Economat et ATTRIBUTION d'une indemnité forfaitaire de sujétions spéciales aux assistantes sociales.

Adoptées à l'unanimité.

Lancement d'un APPEL D'OFFRES RESTREINT pour le Nettoyage des bâtiments communaux et scolaires.

Adopté à l'unanimité.

Avis favorable sur la DEMANDE DE DEROGATION au principe de repos hebdomadaire du dimanche présentée par « les Villas d'Ariane », 35, boulevard de la République à Saint-Cloud.

Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

MADAME OLIVIER

signale que Jean-Michel NATAF, élève de Première C au Lycée Florent-Schmitt à Saint-Cloud, a obtenu le PREMIER PRIX DE LATIN au Concours Général.

Le Conseil Municipal lui présente ses plus vives félicitations.

MONSIEUR VOIZARD

souhaite que les Clodoaldiens soient informés, notamment par un article du Bulletin Municipal, sur le rôle et le fonctionnement des comités de quartiers.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1978

Communications du Maire et des adjoints sur leurs activités

LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES

- Signature d'un contrat d'engagement avec l'orchestre d'Yvette HORNER pour le Bal du 14 Juillet.
- Signature d'une police d'Assurance « Dégâts des Eaux » pour la Mini-Crèche, 27, rue Dailly.

MONSIEUR BASSINET

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal deux Comités de Quartier et deux Commissions Extra-Municipales se sont réunis. Monsieur BASSINET passe la parole à leurs délégués et rapporteurs.

MONSIEUR MAROSELLI

rend compte de la réunion du **Comité de Quartier du Centre** (voir en page « VIE MUNICIPALE »).

MONSIEUR LE MAIRE

ajoute qu'après ce Comité de Quartier, les Assistantes sociales municipales ont été chargées de rendre visite à toutes les personnes âgées qui ont emménagé au 27, rue Dailly.

MADAME OLIVIER

rapporteur, fait le compte rendu de la réunion de la COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « ENSEIGNEMENT » qui s'est tenue le jeudi 29 juin sous la présidence de Monsieur VINSON, Maire-Adjoint. L'objet unique de cette réunion était l'étude du PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE DU CENTRE, dont les aspects techniques et le phasage ont été présentés par Monsieur JONKA, Maire-Adjoint, et Monsieur BOESSE, Architecte. Une discussion s'est instaurée, en particulier, sur l'éventualité du remplacement du restaurant classique par un système de « Self-Service ». Cette dernière formule est mise à l'étude.

MADAME WORBE

rapporteur, rend compte de la réunion de la **C.E.M. « Animation Culturelle et Sportive »** qui s'est tenue

le mercredi 28 juin sous la présidence de Monsieur BASSINET, Maire-Adjoint (voir détails en pages « VIE MUNICIPALE »).

MONSIEUR VINSON

La rentrée de l'année scolaire 1978-1979 se prépare.

Quelques problèmes risquent de se poser du fait du grand nombre d'inscriptions pour les **cantines scolaires**.

MONSIEUR LE DOCTEUR ARNAUD

Le Bureau d'Aide Sociale va prochainement verser aux personnes âgées du 27, rue Dailly l'aide de **500 F** attribuée pour contribuer aux frais qu'ils ont engagés, notamment pour la transformation des équipements gaz en équipements électriques.

MONSIEUR JONKA

expose en détail le projet de **restructuration de l'Ecole Élémentaire du Centre**, en précisant le coût et le phasage des travaux.

MONSIEUR ROCHICCIOLI

Tout se passe bien pour les **colonies de vacances** de juillet.

60 enfants se trouvent à Tamié. 68 séjournent à Saint-Brévin et 15 à la colonie maternelle de La Ribaudière (Ille-et-Vilaine).

MADAME FAUQUENOT

La presse et la télévision ont annoncé l'aménagement d'une **PISTE CYCLABLE** entre le parc de Saint-Cloud et le Bois de Boulogne, par la passerelle de l'Avre. C'est un projet intéressant et ambitieux, mais il convient de l'adapter aux conditions de circulation de Saint-Cloud, notamment du Centre-Ville que traverserait l'itinéraire, selon le projet dressé par la Direction de l'Équipement.

DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour, et adopte les délibérations suivantes, qui ont obtenu l'**avis favorable du Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan**.

- Autorisation, pour le Maire, de passer un **AVENANT AU MARCHÉ D'ETUDES** passé avec le Cabinet d'Architecture SUABLA pour la construction de l'**ENSEMBLE CULTUREL**, rue du Mont-Valérien. Cet

avenant a pour objet l'adaptation du **Marché d'Etudes** au nouveau **PROGRAMME DE TRAVAUX** adopté par le Conseil Municipal le 9 juin 1978.

Adopté à l'unanimité.

- Adoption du **Cahier des Clauses Administratives Particulières** fixant les prestations intellectuelles et les rémunérations afférentes à l'exercice du rôle du maître d'œuvre concernant le projet de **RESTRUCTURATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE**.

Confirmation de la désignation de Monsieur Yann BOESSE, Architecte D.P.L.G., pour l'étude et la réalisation des travaux, et conclusion, avec lui, d'un MARCHE D'INGENIERIE.

Adopté à l'unanimité.

- Passation d'un AVENANT à la Convention passée avec la R.A.T.P. pour l'EXPLOITATION du Service de Transport Urbain Busphone, à l'effet de modifier le système, en ce qui concerne :

- 1 - l'organisation de circuits préétablis, matin et soir ;
- 2 - le fonctionnement en « Bus à la demande » de 9 à 16 h 30 ;
- 3 - l'extension du service au samedi matin ;
- 4 - une modification du système de tarification, les tarifs étant modulés selon la catégorie d'utilisateur et le type de service utilisé :

Adopté à l'unanimité.

- Réajustement du Quotient Familial et des Participations des Familles aux dépenses des CANTI-

NES SCOLAIRES, COLONIES DE VACANCES ET CLASSES TRANSPLANTEES

Quotient familial	Cantine : Prix du repas	Colonie de février Forfait (voyage compris)	Colonies de printemps et d'été : par jour (voyage compris)	Classes transplantées par jour (voyage compris)
Jusqu'à 720 F	3,20 F	220 F	19 F	16,00 F
721 à 985 F	5,20 F	325 F	29 F	24,50 F
986 à 1300 F	6,50 F	450 F	39 F	29,50 F
Plus de 1300 F	8,70 F	500 F	46 F	33,00 F

Adopté à l'unanimité.

- Adoption du Barème de la Caisse d'Allocations Familiales applicable aux Crèches de la Région Parisienne, pour le calcul du quotient familial et de la participation familiale pour la MINI-CRECHE installée au 27, rue Dailly, qui sera ouverte le 4 septembre au matin.

Le Barème comporte 20 tranches de « QUOTIENT FAMILIAL » qui déterminent la participation journalière des Familles. C'est ainsi que pour un quotient inférieur à 900 F par mois, le montant à payer par la famille est de 12 F, et pour un quotient familial de plus de 1800 F, la charge familiale est de 37 F.

Adoptée à l'unanimité.

- MODIFICATION DU TARIF DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES. A compter du 1^{er} septembre 1978, il sera perçu :

- 100 F pour une salle,
- 150 F pour deux salles.

Les Associations Locales agréées continueront à bénéficier de la gratuité.

Adoptée à l'unanimité.

- ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DES HAUTS-DE-SEINE et vote d'une participation communale de 2268 F au titre de 1978.

Adoptée à l'unanimité.

- SUPPRESSION DU MARCHE DES COTEAUX, boulevard Sénard, qui n'a déjà plus d'activité, faute de commerçants, et signature d'un avenant n° 4 avec le concessionnaire régularisant cette suppression.

Adoptée à l'unanimité.

- CREATION D'UN MARCHE PROVISOIRE AU CENTRE-VILLE, qui fonctionnera le dimanche matin de 7 h 30 à 12 h 30, à titre d'essai durant 4 mois, à compter du DIMANCHE 17 SEPTEMBRE. Passation d'un avenant n° 5 avec le concessionnaire des Marchés Forains, et application d'un TARIF DE DROITS DE PLACE identique à celui du Marché Forain de la Passerelle.

Adoptée à l'unanimité.

- Approbation du Cahier des Charges de l'aliénation, par adjudication, de L'APPARTEMENT ET DU PARKING SITUES 12, PARC DE BEARN, décidée

par délibération du 9 juin 1978. La vente sera faite à la Mairie par Maître CHARGELEGUE, Notaire à Saint-Cloud.

Adoptée à l'unanimité.

- ACCORD DE LA GARANTIE COMMUNALE pour un emprunt de 900 000 F contracté par la S.A. d'H.L.M. « Le Logement Français » pour la réhabilitation de 8 logements H.L.M. en l'immeuble n° 22, rue Royale. Cette garantie avait déjà été accordée par le Conseil Municipal le 26 janvier 1978, mais les conditions du prêt ayant changé, il y a lieu de modifier le contrat de garantie.

Adoptée à l'unanimité.

- Désignation, comme nouveaux membres de la Commission des Finances et du plan, de :

- Madame OLIVIER.
- Monsieur LEFORT des YLOUSES.
- Madame DUPONT.

Adoptée à l'unanimité.

- Election pour renforcer le BUREAU DES ADJUDICATIONS, qui comprend :

- le Maire (ou un Adjoint le représentant),
- Mademoiselle MESSAGER et Monsieur GUAY,
- Monsieur de MAROSELLI,
- Monsieur VOIZARD,
- Monsieur LEYMARIE.

Adoptée à l'unanimité.

- Concession d'un « LOGEMENT PAR NECESSITE DE SERVICE » à l'Agent Communal chargé du gardiennage de la Propriété Communale sise 52, rue de la Porte-Jaune.

Adoptée à l'unanimité.

- Révision de l'indemnité pour travaux supplémentaires allouée au CUISINIER-CHEF DE LA COLONIE MUNICIPALE DE TAMIE, qui n'a pas été majorée depuis 1971.

Adoptée à l'unanimité.

- Adoption d'avenant aux Marchés passés pour la construction de la CANTINE DE L'ECOLE PRE-ELEMENTAIRE DU VAL D'OR, portant le coût de l'opération de 755 590,17 F à 796 647,98 F.

La prochaine séance du CONSEIL MUNICIPAL aura lieu le JEUDI 14 SEPTEMBRE A 21 HEURES.

ETAT CIVIL

du 26 Avril au 19 Juillet

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Nathalie de Freitas - Philippe Marques - Karim Djadja - Jonathan Bali - Nathalie Hodan - Gilles Tinoco - Vanessa Goujeau - Sandra Beyer - Leslie Dondaine - Flavien Roland - Ludivine Dubois - Caroline Sebire - Rémi Goussard - Jennifer Diolé - João-Pierre Machado - David Cajide - Jérôme Cousin - Julien Chaillou - Laëtitia Videgrain - Benjamin Caniard - Anne Milleville - Elisabeth Pinto de Sousa - Pierre Lachado - Stéphane Testac - Julien Ullmann - Cyril Gendron - Jean-Claude Esteves - Claire Bossavit.

Damien Casal - Florian Hispard - Pierrick Levesque - Vanessa Panzarella - Jean-Philippe Reydellet - Sarah Bizard - Hélène Bonnard - Diane Vioujard - Virginie Bette - Laure Tasset - Thomas Chaumette - Romain Valleur - Guillaume Landowski (1^{er} jumeau) - Laurent Landowski (2^e jumeau) - Pascal Tabourin - Benoît Perrier - Virgile Vaillant - Jeanne Houssin - Julie Godart - Hélène Boulanger - Catherine Henriques - Tony Seligny - Florent Guerrita - Virginie Planchot - Pierre-Yves Picard - Nicolas Challe - Caroline Speidel - Anne-Sophie Dujarric - Benjamin Bur - Marc Payet - Emilie Vasseur - Aurélie Couvreur - Thomas Lewiner - Emile Antremont - Jean-François Mahieu - Anne Feliot - Emmanuel Tissier - Géraldine Laferté - Anne-Sophie Brodeur - Olivia de Hauteclouque - Nicolas Hyérard - Alan Mantoux - Chloé Villeneuve - Cindy Etavard - Yerrick Troman - Caroline Bouchon - Pascal Fraisse - Emilie Graciannette - Julie Lavoit - Jean-Edouard Pollet - Fabienne Bayon de Noyer - Damien Brazier.



MARIAGES

Pierre Mazé et Sophie Barbary de Langlade - Adolfo Pereira et Maria Vieira Nunes - Eric Singling et Colette Grossier - Didier Affre et Luce-Agnès Trodé - Didier Lory et Jocelyne Duval - Michel Bœuf et Chantal Hennequin - Philippe Noble et Evelyne Foucher - Ambroise Bettineschi et Bénédicte Renaud - Casimiro Costa Ribeiro et Maria Pinheiro - Dirk Hombrecher et Jacqueline Ysquierdo - Philippe Thomassin et Anne-France Saglio - Jean-Jacques Holzer et Françoise Mansard - Mohamed Gaabout et Christine Dallanegra - Didier Schempf et Sylvie Estève - Isabelo Sancho et Martine Laurent - Jacques Jouny et Florence Artaud - Marc Ihuel et Claudine Lebeau - Pierre Charavel et Sylvie Choiset - Philippe Prévôt et Chantal Bouthillon de la Serve - Alain Leconte et Dominique Rousseau - Axel de Roquette-Buisson et Diane de Lassus Saint-Genies - Frédéric Roger et Annick Chaignon - Jean-Pierre Verneret et Caroline Quembre - Wilson Pereira Olid et Solange Maldidier - Philippe Jombart et Michèle Louveau - Hubert Arnaud et Laurence Hanappier - Denis Deldique et Michèle Bourhis - Friedrich Pfeffer et Evelyne Poinlane - Patrick Durand et Monique Harbon - Joseph Tétia et Françoise Morenval - Edmond Delor et Chantal Gavaud - David Jones et Janice Young - Daniel Jobbé-Duval et Mireille Brun - Etienne François et Catherine Charmes - Christian Deléage et Bernadette Ricquier - Emile Morice et Bernadette Para - Philippe Lesage et Madeleine Dursus - Serge Lescoat et Dominique Acquaviva - Michel Guay et Judith Hollos - Gilles Thomas et Annick Lheureux - Jean-Michel Farcy et Elisabeth Debon - Guy Hoehenauer et Claudette Chalhon - Patrice Rouhault et Martine Authier - Jean-Pierre Coutin et Laurence Martin - Yves Daïan et Monique Lebelanger - Philippe Blanc et Fatima Souane - Mohamed Baroudi et Marie-Célèbre Buret - Didier Camps et Isabelle Mégevand - Bernard Chaulet et Odile Tridon - Jacques Lévy et Dominique Bessis - Bernard Massonneau et Marie Talmon.



DECES

Alexandre Chevallier - Marie Havard, Vve Guérin - Clémence Lahary, Vve Deduytsche - Léon Regis - Andrée Reeb, ép. Massonnet - Paule Laplanche, ép. Bosc - Jeanne Goblet, Vve Schubnel - Jeanne Topart, Vve Cornu - Costa Sporias - Christian Lajoinie - Norbert Leleu - Tatiana Plouchouk, Vve Krichewsky - Marie-Louise Le Neveu, Vve Salaün - Elie Roubly - Marcelle Lelong, ép. Jouanique - Eslevia Georgandas, Vve Romiopoulos - Alphonsine Darmon, Vve Rolland - Jacqueline Tazerout, ép. Fournier - Suzanne Grassin, Vve Lefèvre - Georges Monnet - Marcelle Bretault - Germaine Carpentier - Roger Larson - Robert Verbeke - Edouard Toulemonde - Valentin Romensky - Yvonne Lécuyot - Denise Gervaiseau, Vve Monin - Madeleine Chevreau, Vve Ogé - Henri Druet - René Hettich - Louise Le Manach, ép. Vincent - Jeanne Genty - Elie Triquet - Cyprien Lafitte - Suzanne Gavrel, Vve Ferré - Onésime Thépenier - Robert Boulay - Maurice Véraquin - Jean Iatowski - Germaine Lemaître, Vve Coupeau - Hélène Bloch, Vve Metzger - Suzanne Roussel - Sophie Daghljan, Vve Karakassian - Ernest Bollé - Joséphine Deis, ép. Meyer - Maurice Perdereau - Henri Pitel - Roger Piel - Marie Bordenave, Vve Palu.

MECANIQUE GENERALE

TOLERIE

PEINTURE AU FOUR

GARAGE DES COTEAUX

3, AVENUE DU MARECHAL-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY

92210 SAINT-CLOUD

602 93.77

TOUTES MARQUES - AGREE COMPAGNIE ASSURANCES

PAYSAGISTES

Parcs et jardins
Terrains de Sports

ENTREPRISE

A. CANTIN et Fils s.a.

13, rue Sevin-Vincent

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25

**PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE
MAÇONNERIE - CARRELAGE - CUISINE**

installations, transformations, dépannages

Raymond RUIN, Artisan

43, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 37.17

Atelier Ginou

DESSIN - PEINTURE

MÉTAL - CUIR

EMAUX - CÉRAMIQUES

ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

QUINCAILLERIE DE MONTRETOUT

COULEURS - MENAGE - PARFUMERIE - CADEAUX

Société **LEGRAND-DESPREZ**

49, bd de la République, SAINT-CLOUD - 602 44.16

G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 48.71

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone

602 09.01

24 heures sur 24

Bois de Menuiserie de Montretout

Ets **ROTHE** Tél. **771 83.57**

Bois au détail

DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES
MOULURES - TASSEAUX - PLACARDS KZ

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

BUSPHONE

appelez le 602.84.84 de 12 h 30 à 19 h 30

pour un déplacement l'après-midi,
le jour même

pour un déplacement le matin,
la veille au plus tard

le Busphone fonctionne

TARIF NORMAL : 2 F

du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30 TARIF RAMASSAGE ECOIER : 1 F
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, FAITES LE 602 80.90

Enfin !
une serrurerie
à SAINT-CLOUD

DEPANN'CLÉS 92



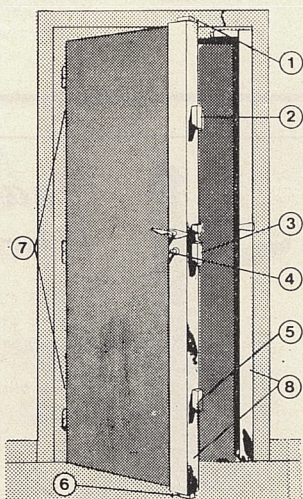
- OUVERTURE DE PORTES
- POSE DE SERRURES
- BLINDAGE DE PORTES
- CLES TOUS MODELES

DEPANNAGE

JOUR ET NUIT

602 99.99

210, boulevard
de la République
92210 SAINT-CLOUD



grand luxe

à petits prix

LA GOUNODIERE

52, RUE GOUNOD, 92210 SAINT-CLOUD

Lanvin, Givenchy, G. Laroche, Nina Ricci

ouvert : 14 h 30 à 19 h 30 ou sur R.V.

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

YOGA

par Professeur de la Fédération Française de Yoga
sous contrôle médical
Cours pour enfants le mercredi

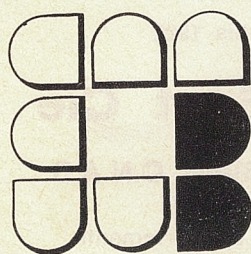
3 bis, rue du Mont-Valérien

Tél. 771 07.47

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

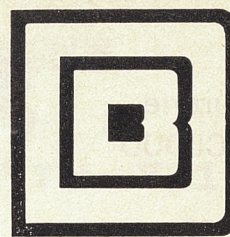
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

PRET A PORTER

“**REYMA**”

vous présente sa nouvelle collection
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas
602 55.21



Jeanine Rosset
Christine Rosset

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES
DANSE MODERNE, JAZZ
GYMNASTIQUE - RELAXATION

Cours pour enfants

Garçons et filles
Etudiants - Adultes
Personnes âgées

Tél. 602 20.37

82, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOGRAPHE

PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

A Saint-Cloud depuis 1922

R. J. TRODÉ et Cie

Administrateurs de Biens C.N.A.B.

Gestion d'immeubles et d'appartements
Syndicats de copropriété

23, rue d'Orléans - Saint-Cloud - 602 05.70 et 71

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Saint-Cloud PLOMBERIE

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

28, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 04.16

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Tél. 602 46.25
602 98.12

VOLVO DAF LANCIA

British Leyland

Austin - Morris - Triumph - Rover - Jaguar

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

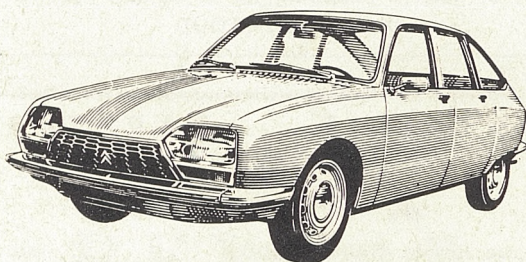
Station-Service - Lavage - Graissage

ACHAT VOITURES D'OCCASION VENTE

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËNAGS

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18

CRÊPERIE

PAPAGENO

CREPES - GLACES

9, RUE GASTON-LATOUCHE
SAINT-CLOUD - Tél. 602 19.80

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels

PROFITEZ DU SIEGE SOCIAL NATIONAL DU GROUPE DANS VOTRE CANTON POUR VOUS ADRESSER EXCEPTIONNELLEMENT ET DIRECTEMENT A NOS SERVICES CENTRAUX TANT EN MATIERE DE TAPIS ET MOQUETTES QU'EN MATIERE DE DECORATION, TISSUS D'AMEUBLEMENT, TENTURES MURALES, VOILAGES ET TOUS REVETEMENTS DE SOL ET MUR. DE PLUS, TOUS LES TAPIS D'ORIENT ET D'EXTREME-ORIENT QUE LE GROUPE IMPORTE ET DIFFUSE PAR SES 50 MAGASINS REPARTIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL SONT TOUS PREALABLEMENT EXPERTISES ET ESTAMPILLES A SAINT-CLOUD ET VOUS POUVEZ, AVANT REPARTITION, CHOISIR LES PLUS BELLES PIECES AVEC CONDITIONS SPECIALES.

5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02